AVIS DE CONVOCATION

NOTICE OF MEETING

À tous les membres du conseil de la Municipalité de Chelsea, cet avis vous est par la présente donné par la soussignée Directrice générale que vous êtes convoqués à une séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 7 juillet 2026 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au 216, chemin d'Old Chelsea, à Chelsea.

L'ordre du jour est le suivant :

To all Council members of the Municipality of Chelsea, this notice is hereby given by the undersigned Director General that you are summoned to an ordinary Council sitting to be held Tuesday, July 7, 2026, at 7 p.m. in the Council chambers of the MRC des Collines-de-l'Outaouais, at 216 chemin d'Old Chelsea, in Chelsea.

The agenda is as follows :

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DU 7 JUILLET 2026 – 19 h

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
JULY 7, 2026 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.

La Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'utiliser un ton poli et respectueux en tout temps envers tous et de s'abstenir de propos incivils. En ce sens et selon les dispositions législatives à cet égard, les séances du conseil doivent se dérouler avec politesse, calme, respect et dignité.

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**

2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**

3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**

4) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX / ADOPTION OF THE MINUTES**

   a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026 / Adoption of the minutes of the ordinary sitting held on June 2, 2026

   b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2026 / Adoption of the minutes of the special sitting held on June 19, 2026

5) DÉPOT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS

a) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme pour la réunion ordinaire tenue le 6 mai 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the minutes of the Planning Advisory Committee ordinary meeting held on May 6, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204

b) Amendements budgétaires mensuels – Mai 2026 / May 2026 monthly budget amendments

c) Dépôt de la liste des comptes payés du 20 mai 2026 au 23 juin 2026 au montant de 2 377 980,51 $ / Tabling of the list of accounts paid from May 20, 2026 to June 23, 2026, in the amount of $2,377,980.51

d) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif des transports et de la mobilité durable tenue le 19 juin 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.229 / Tabling of the minutes of the Transport and Sustainable Mobility Advisory Committee meeting held on June 19, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.229

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

a) Octroi du contrat pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale pour le chemin Centennial / Awarding of the contract for a geotechnical study and an environmental characterization for chemin Centennial

b) Octroi du contrat pour le remplacement des commutateurs pour le réseau informatique / Awarding of the contract for the replacement of network switches

c) Octroi du contrat pour des travaux d'entretien du refroidisseur à l'aréna du Centre Meredith / Awarding of the contract for maintenance work on the chiller at the Meredith Center arena

d) Octroi du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour 2026 / Awarding of the contract for the supply of crushed stone for 2026

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

a) Paiement des dépenses relatives aux réparations de la niveleuse à même l'excédent non affecté / Payment of expenses related to repairs to the grader from the unallocated surplus

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

6.5) MANDATS / MANDATES

a) Autorisation de procéder au transfert de propriété suite au processus de vente pour non-paiement de taxes 2024 / Authorization to transfer ownership following the 2024 sale process due to non-payment of taxes

b) Autorisation de signer une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre de travaux au pont P-02995 sur le chemin de la Rivière / Authorization to sign an agreement with the ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec regarding work on Bridge P-02995 on chemin de la Rivière

c) Mandat pour la signature d'une servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada / Mandate for the signature of a public utility servitude in favor of Hydro-Québec and Bell Canada

d) Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat en 2027 de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles / Mandate to the Union of Quebec Municipalities for the purchase in 2027 of various residual material bins

6.6) DIVERS / VARIOUS

a) Affectation d'un montant de 1 661,27 $ à l'excédent de fonctionnement

affecté – Fonds vert municipal au 31 décembre 2026 pour les redevances 2025 de Gazifère inc. / Allocation in the amount of $1,661.27 to the affected operating surplus – Municipal green fund as of December 31, 2026 for Gazifère inc. 2025 fees

b) Affectation d'un montant de 8 883,88 $ à l'excédent de fonctionnement affecté – Fonds vert municipal au 31 décembre 2026 pour les tarifications 2024 et 2025 au Fonds des municipalités pour la biodiversité / Allocation in the amount of $8,883.88 to the affected operating surplus – Municipal green fund as of December 31, 2026, for 2024 and 2025 fees for Municipal Biodiversity Fund

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

a) Démission de l'employée numéro 883 / Resignation of employee number 883

b) Entente de fin d'emploi de l'employé numéro 34 / Employment termination agreement for employee number 34

c) Démission de l'employée numéro 643 / Resignation of employee number 643

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

a) Dérogation mineure – Marge latérale droite pour entrée charretière/allée d'accès – 3, chemin Sherrin – District électoral 4 / Minor exemption – Right side setback – 3 chemin Sherrin – Electoral district 4

b) Dérogation mineure – Marge latérale droite et largeur du trottoir – 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin – District électoral 2 / Minor exemption – Right side setback and sidewalk width – 141 chemin Marc-Aurèle-Fortin – Electoral district 2

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseigne attachée – 1716, Route 105 – District électoral 5 / Site Planning and Architectural Integration Program - Attached commercial sign – 1716 Route 105 – Electoral district 5

b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseigne détachée intégrée à l'enseigne collective – 87, chemin d'Old Chelsea – District électoral 2 / Site Planning and Architectural Integration Program – Detached sign integrated into the collective sign – 87 chemin d'Old Chelsea – Electoral district 2

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING

7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

a) Adoption du premier projet de règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22– Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats / Adoption of the first draft by-law number 1388-26 – By-law amending zoning by-law number 1215-22 – Provisions regarding the protection of Meech creek as a habitat connectivity corridor

b) Avis de motion, présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes / Notice of motion, presentation and tabling of the first draft by-law number 1391-26 – By-law amending certain provisions of the Zoning by-law number 1215-22 – Provisions amending sign illumination standards

c) Adoption du premier projet de règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22

– Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes / Adoption of the first draft by-law number 1391-26 – By-law amending certain provisions of the Zoning by-law number 1215-22 – Provisions amending sign illumination standards

7.6) DIVERS / VARIOUS

a) Demande de désignation pour un chemin privé – Chemin de la Lune – District électoral 5 / Application for designation of a private road – Chemin de la Lune – Electoral district 5

b) Lotissement – Lot 3 030 772 au cadastre du Québec – Compensation pour parcs, terrains de jeux et espaces naturels et cession d'une surlargeur de terrain – District électoral 4 / Subdivision – Lot 3 030 772 of the Cadastre of Québec - Compensation for parks, playgrounds and natural areas and transfer of an additional strip of land – Electoral District 4

8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY

a) Acquisition du lot 4 993 890 au cadastre du Québec désigné comme étant le chemin Maidan / Acquisition of Lot 4 993 890 of the Cadastre of Québec, known as chemin Maidan

b) Nomination au comité consultatif des transports et de la mobilité durable (CCTMD) / Appointment of a new member to the Transportation and Sustainable Mobility Advisory Committee (CCTMD)

10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

a) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Benjamin Gravel / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Benjamin Gravel

b) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – David Marchesseault / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – David Marchesseault

c) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Élisabeth Veyrat / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Élisabeth Veyrat

d) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Julie DuPont / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Julie DuPont

e) Renouvellement du mandat d'un membre au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Madame Lynda Pedley / Renewal of the Term of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Mrs. Lynda Pedley

f) Octroi d'un mandat de services professionnels en ingénierie civil – Gestion des eaux pluviales et aménagement de l'accès public à la rivière Gatineau au chemin Burnett / Awarding of a Professional Engineering Services Contract – Stormwater Management and Development of Public Access to the Gatineau River on chemin Burnett

11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

12) LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT OF THE SITTING

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 3e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Claudine Lacasse
Directrice générale

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DU 7 JUILLET 2026 – 19 h

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
JULY 7, 2026 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.

La Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'utiliser un ton poli et respectueux en tout temps envers tous et de s'abstenir de propos incivils. En ce sens et selon les dispositions législatives à cet égard, les séances du conseil doivent se dérouler avec politesse, calme, respect et dignité.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA

2) RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT

3) PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX / ADOPTION OF THE MINUTES

a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026 / Adoption of the minutes of the ordinary sitting held on June 2, 2026

b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2026 / Adoption of the minutes of the special sitting held on June 19, 2026

5) DÉPOT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS

a) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme pour la réunion ordinaire tenue le 6 mai 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the minutes of the Planning Advisory Committee ordinary meeting held on May 6, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204

b) Amendements budgétaires mensuels – Mai 2026 / May 2026 monthly budget amendments

c) Dépôt de la liste des comptes payés du 20 mai 2026 au 23 juin 2026 au montant de 2 377 980,51 $ / Tabling of the list of accounts paid from May 20, 2026 to June 23, 2026, in the amount of $2,377,980.51

d) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif des transports et de la mobilité durable tenue le 19 juin 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.229 / Tabling of the minutes of the Transport and Sustainable Mobility Advisory Committee meeting held on June 19, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.229

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

a) Octroi du contrat pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale pour le chemin Centennial / Awarding of the contract for a geotechnical study and an environmental characterization for chemin Centennial

b) Octroi du contrat pour le remplacement des commutateurs pour le réseau informatique / Awarding of the contract for the replacement of network switches

c) Octroi du contrat pour des travaux d'entretien du refroidisseur à l'aréna du Centre Meredith / Awarding of the contract for maintenance work on the chiller at the Meredith Center arena

d) Octroi du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour 2026 / Awarding of the contract for the supply of crushed stone for 2026

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

a) Paiement des dépenses relatives aux réparations de la niveleuse à même l'excédent non affecté / Payment of expenses related to repairs to the grader from the unallocated surplus

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

6.5) MANDATS / MANDATES

a) Autorisation de procéder au transfert de propriété suite au processus de vente pour non-paiement de taxes 2024 / Authorization to transfer ownership following the 2024 sale process due to non-payment of taxes

b) Autorisation de signer une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre de travaux au pont P-02995 sur le chemin de la Rivière / Authorization to sign an agreement with the ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec regarding work on Bridge P-02995 on chemin de la Rivière

c) Mandat pour la signature d'une servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada / Mandate for the signature of a public utility servitude in favor of Hydro-Québec and Bell Canada

d) Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat en 2027 de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles / Mandate to the Union of Quebec Municipalities for the purchase in 2027 of various residual material bins

6.6) DIVERS / VARIOUS

a) Affectation d'un montant de 1 661,27 $ à l'excédent de fonctionnement affecté – Fonds vert municipal au 31 décembre 2026 pour les redevances 2025 de Gazifère inc. / Allocation in the amount of $1,661.27 to the affected operating surplus – Municipal green fund as of December 31, 2026 for Gazifère inc. 2025 fees

b) Affectation d'un montant de 8 883,88 $ à l'excédent de fonctionnement affecté – Fonds vert municipal au 31 décembre 2026 pour les tarifications 2024 et 2025 au Fonds des municipalités pour la biodiversité / Allocation in the amount of $8,883.88 to the affected operating surplus – Municipal green fund as of December 31, 2026, for 2024 and 2025 fees for Municipal Biodiversity Fund

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

a) Démission de l'employée numéro 883 / Resignation of employee number 883

b) Entente de fin d'emploi de l'employé numéro 34 / Employment termination agreement for employee number 34

c) Démission de l'employée numéro 643 / Resignation of employee number 643

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

a) Dérogation mineure – Marge latérale droite pour entrée charretière/allée d'accès – 3, chemin Sherrin – District électoral 4 / Minor exemption – Right side setback – 3 chemin Sherrin – Electoral district 4

b) Dérogation mineure – Marge latérale droite et largeur du trottoir – 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin – District électoral 2 / Minor exemption – Right side setback and sidewalk width – 141 chemin Marc-Aurèle-Fortin – Electoral district 2

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseigne attachée – 1716, Route 105 – District électoral 5 / Site Planning and Architectural Integration Program - Attached commercial sign – 1716 Route 105 – Electoral district 5

b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseigne détachée intégrée à l'enseigne collective – 87, chemin d'Old Chelsea – District électoral 2 / Site Planning and Architectural Integration Program – Detached sign integrated into the collective sign – 87 chemin d'Old Chelsea – Electoral district 2

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING

7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

a) Adoption du premier projet de règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22– Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats / Adoption of the first draft by-law number 1388-26 – By-law amending zoning by-law number 1215-22 – Provisions regarding the protection of Meech creek as a habitat connectivity corridor

b) Avis de motion, présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes / Notice of motion, presentation and tabling of the first draft by-law number 1391-26 – By-law amending certain provisions of the Zoning by-law number 1215-22 – Provisions amending sign illumination standards

c) Adoption du premier projet de règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes / Adoption of the first draft by-law number 1391-26 – By-law amending certain provisions of the Zoning by-law number 1215-22 – Provisions amending sign illumination standards

7.6) DIVERS / VARIOUS

a) Demande de désignation pour un chemin privé – Chemin de la Lune – District électoral 5 / Application for designation of a private road – Chemin de la Lune – Electoral district 5

b) Lotissement – Lot 3 030 772 au cadastre du Québec – Compensation pour parcs, terrains de jeux et espaces naturels et cession d'une surlargeur de terrain – District électoral 4 / Subdivision – Lot 3 030 772 of the Cadastre of Québec - Compensation for parks, playgrounds and natural areas and transfer of an additional strip of land – Electoral District 4

8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY

a) Acquisition du lot 4 993 890 au cadastre du Québec désigné comme étant le chemin Maidan / Acquisition of Lot 4 993 890 of the Cadastre of Québec, known as chemin Maidan

b) Nomination au comité consultatif des transports et de la mobilité durable (CCTMD) / Appointment of a new member to the Transportation and Sustainable Mobility Advisory Committee (CCTMD)

10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

a) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Benjamin Gravel / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Benjamin Gravel

b) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – David Marchesseault / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – David Marchesseault

c) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Élisabeth Veyrat / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Élisabeth Veyrat

d) Démission d'un membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Julie DuPont / Resignation of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Julie DuPont

e) Renouvellement du mandat d'un membre au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Madame Lynda Pedley / Renewal of the Term of a Member of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Mrs. Lynda Pedley

f) Octroi d'un mandat de services professionnels en ingénierie civil – Gestion des eaux pluviales et aménagement de l'accès public à la rivière Gatineau au chemin Burnett / Awarding of a Professional Engineering Services Contract – Stormwater Management and Development of Public Access to the Gatineau River on chemin Burnett

11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

12) LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT OF THE SITTING

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté.

4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2026

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026 soit et est par la présente adopté.

SÉANCE ORDINAIRE – 2 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 2 juin 2026 à 19 h au Centre communautaire de Hollow Glen (12 Chemin du Parc, Chelsea, Québec, J9B 1C2).

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Susan Young et Rita Jain, et les conseillers Dominic Labrie, Greg McGuire et Donald Déry, sous la présidence du Maire Brian Nolan.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Mme Roxanne Laframboise-Larose, Directrice générale par intérim, Mme Ghislaine Grenier, Responsable des ressources humaines, Mme Marie-Pier Drolet, Conseillère en communication numérique et en graphisme et Mme Joannie Campeau, Adjointe à la direction générale et à la mairie.

ÉTAIT ABSENTE la conseillère Marie-Claude Renaud.

Une période de question fut tenue, laquelle a duré environ 49 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 02.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

174-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

6.2. d) Octroi du contrat pour des services professionnels en architecture et aménagement paysager pour la conception d'un guide d'architecture et de design pour le secteur centre-village

6.3. d) Approbation de l'entente intervenue dans le dossier judiciaire 550-17-008347-153 et paiement du règlement à même l'excédent non affecté

174-26 (suite)

6.7. e) Embauche de Monsieur Aziz Lahssaini au poste de Directeur du service des finances et trésorier

6.7. f) Embauche de Madame Claudine Lacasse au poste de Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

175-26

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Susan Young et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026 soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 8 AVRIL 2026 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – AVRIL 2026

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 23 AVRIL AU 20 MAI 2026 AU MONTANT DE 513 298,78 $

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉSOLUTION PORTANT LE NUMÉRO 113-26 ADOPTÉE LE 7 AVRIL 2026 INTITULÉE : « FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 4 « COOPÉRATION INTERMUNICIPALE » – EXERCICE COMPLET DE LA COMPÉTENCE EN TRANSPORT DE PERSONNES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS »

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LA RÉUNION TENUE LE 30 MARS 2026 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.212

SÉANCE ORDINAIRE – 2 JUIN 2026

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1389-26

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS ET DEVIS Y COMPRIS LA RÉALISATION DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES NÉCESSAIRES À CETTE FIN POUR LES TRAVAUX D'AUGMENTATION DE CAPACITÉ DE L'USINE D'EAU POTABLE COMPORTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 453 100,00 $ SUR UNE PÉRIODE DE 30 ANS

Le conseiller Donald Déry donne avis de motion, présente et dépose le projet de règlement numéro 1389-26 intitulé « Règlement décrétant l'établissement des plans et devis y compris la réalisation des études préliminaires nécessaires à cette fin pour les travaux d'augmentation de capacité de l'usine d'eau potable comportant une dépense et un emprunt au montant de 453 100,00 $ sur une période de 30 ans » et que lors d'une séance du conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est d'obtenir le financement nécessaire pour les services professionnels pour les travaux d'augmentation de capacité de l'usine d'eau potable.

_____
Donald Déry

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1390-26

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS ET DEVIS Y COMPRIS LA RÉALISATION DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES NÉCESSAIRES À CETTE FIN POUR LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'USINE D'EAU POTABLE COMPORTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 233 400,00 $ SUR UNE PÉRIODE DE 30 ANS

Le conseiller Donald Déry donne avis de motion, présente et dépose le projet de règlement portant le numéro 1389-26 intitulé « Règlement décrétant l'établissement des plans et devis y compris la réalisation des études préliminaires nécessaires à cette fin pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable comportant une dépense et un emprunt au montant de 233 400,00 $ sur une période de 30 ans » et que lors d'une séance du conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est d'obtenir le financement nécessaire pour les services professionnels pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable.

_____
Donald Déry

176-26

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1386-26 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TARIFICATIONS DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

ATTENDU QUE la Municipalité établie annuellement les tarifications des divers services;

ATTENDU QUE le présent règlement a pour objet de fixer le taux de certains tarifs et compensations pour divers services municipaux de la Municipalité pour l'exercice financier 2026;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le « Règlement numéro 1386-26 - Règlement établissant les tarifications des divers services pour l'exercice financier 2026 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

177-26

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1387-26 – RÈGLEMENT VISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR UN FONDS VERT MUNICIPAL RÉSERVÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

ATTENDU QUE par la résolution numéro 369-20, la Municipalité a adhéré au Fonds des municipalités pour la biodiversité;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 89-21, la Municipalité a approuvé la création du programme Fonds vert;

ATTENDU QUE l'article 1094.1 du Code municipal du Québec prévoit que toute municipalité peut, par règlement, créer au profit de l'ensemble de son territoire une réserve financière;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite rendre officielle et légale l'existence d'une réserve financière appelée *Fonds vert municipal*, dans le but de de pourvoir aux dépenses relatives à des projets de développement durable, protection de l'environnement et biodiversité;

177-26 (suite)

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Susan Young, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le « Règlement numéro 1387-26 – Règlement visant la création d'une réserve financière pour un fonds vert municipal réservé au développement durable, à la protection de l'environnement et la biodiversité » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

178-26

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURES SUR DIVERS CHEMINS POUR 2026

ATTENDU QUE suite à l'adoption du budget 2026, des travaux de scellement de fissures sur divers chemins ont été approuvés pour un montant net de 30 000,00 $;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à un appel d'offres public pour ces travaux de scellement de fissures;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 14 mai 2026:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
14467825 Canada inc.	27 149,05 $	24 790,70 $
9254-8783 Québec inc. (Lignes Maska)	29 709,54 $	27 128,77 $
Cimota inc.	35 768,72 $	32 661,61 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

178-26 (suite)

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 14467825 Canada inc. est la plus basse conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 14467825 Canada inc. au montant de 27 149,05 $, incluant les taxes, pour les travaux de scellement de fissures 2026, représente un montant net de 24 790,70 $;

ATTENDU QUE le coût des travaux de scellement de fissures sera remboursé par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux de scellement de fissures sur divers chemins pour 2026 au montant de 27 149,05 $, incluant les taxes, à la compagnie 14467825 Canada inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-521 (Entretien et réparation - Infrastructures).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

179-26

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE PROTESTANT D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le 15 juin 2020, la Municipalité a reçu un don au montant de 245 043,78 $ pour le Cimetière protestant d'Old Chelsea;

ATTENDU QU'EN 2024, un plan d'aménagement paysager a été réalisé et qu'au 31 décembre 2025, il reste un solde de 219 414,81 $;

ATTENDU QUE des travaux de reconstruction de l'entrée du cimetière sont prévus cette année;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à une demande de prix auprès de trois entrepreneurs pour ces travaux;

179-26 (suite)

ATTENDU QUE suite à cette demande prix, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 14 mai 2026 :

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
12039770 Canada inc. (Groupe Proulx Construction)	48 289,50 $	44 094,75 $

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx Construction) est conforme et recommandée par le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx Construction) au montant de 48 289,50 $, incluant les taxes, pour les travaux de reconstruction représente un montant net de 44 094,75 $;

ATTENDU QUE les travaux de reconstruction de l'entrée du Cimetière protestant d'Old Chelsea seront remboursés par le don offert à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Susan Young et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux de reconstruction de l'entrée du Cimetière protestant d'Old Chelsea au montant de 48 289,50 $, incluant les taxes, à la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx Construction).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 44 094,75 $ du poste budgétaire 55-169-50-000 (Revenus reportés – Cimetière protestant) au poste budgétaire d'affectation 01-279-00-008 (Autres revenus - Dons).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-631-01-522 (Entretien et réparation – Cimetière protestant).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180-26

OCTROI DU CONTRAT ET PAIEMENT DES DÉPENSES POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'ENREGISTREURS ÉLECTRONIQUES DE DÉBORDEMENTS À DEUX POSTES DE POMPAGE DU RÉSEAU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU CENTRE-VILLAGE À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – SECTEUR CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2026, la mise en place d'un débitmètre sur la conduite de refoulement a été approuvée et un montant net de 15 000,00 $ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable propose plutôt l'achat et l'installation de deux enregistreurs électroniques de débordements qui seront installés aux postes de pompage Padden et à l'usine de traitement des eaux usées du centre-village;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix auprès de deux fournisseurs;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux soumissions ont été reçues:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
PR'eautech instrumentation et odeurs inc.	10 739,88 $	9 806,95 $
Tektrap System inc.	10 752,63 $	9 818,59 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable recommande la soumission de la compagnie Tektrap System inc., malgré qu'elle soit légèrement plus élevée, car il s'agit d'une entreprise locale;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Tektrap System inc. au montant de 10 752,63 $, incluant les taxes, pour l'achat et l'installation de deux enregistreurs électroniques de débordements représente un montant net de 9 818,59 $;

ATTENDU QUE l'achat et l'installation des deux enregistreurs seront remboursés à même l'excédent de fonctionnement affecté – secteur centre-village;

180-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat et l'installation de deux enregistreurs électroniques de débordements au montant de 10 752,63 $, incluant les taxes, à la compagnie Tektrap System inc. et autorise le paiement à même l'excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 9 818,59 $ du poste budgétaire 59-131-07-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village) au poste budgétaire d'affectation 23-810-02-000 (Affectations - Excédent de fonctionnement affecté - Secteur centre-village).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-050-00-725 (Machinerie, outillage et équipements – Usine eaux usées).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181-26

OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER POUR LA CONCEPTION D'UN GUIDE D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN POUR LE SECTEUR CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE suite à l'adoption du budget 2026, la révision du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, chapitre du centre-village, a été approuvée et un montant net de 40 000,00 $ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce projet, le Service de l'urbanisme et du développement durable a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre firmes d'architecture et d'aménagement paysager pour la conception d'un guide d'architecture et de design pour le secteur centre-village;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation, deux soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 2 juin 2026:

SOUMISSIONNAIRES
Coopérative de travail L'Enclume
L'Atelier Urbain inc.

ATTENDU QU'UN comité de sélection a été créé par la Municipalité et a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

181-26 (suite)

ATTENDU QUE suite à cette analyse, les deux soumissions se sont avérées conformes et ont obtenu le pointage suivant :

SOUMISSIONNAIRES	POINTAGE	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
L'Atelier Urbain inc.	26,07	50 637,25 $	46 238,56 $
Coopérative de travail L'Enclume	22,74	53 641,30 $	48 981,66 $

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme L'Atelier Urbain inc. est conforme et recommandée par le comité de sélection;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme L'Atelier Urbain inc. au montant de 50 637,25 $, incluant les taxes, pour les services professionnels représente un montant net de 46 238,56 $, soit un dépassement budgétaire de 6 238,56 $;

ATTENDU QUE les services professionnels en architecture et aménagement paysager pour la conception d'un guide d'architecture et de design pour le secteur centre-village ainsi que le dépassement budgétaire seront payés à même le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels en architecture et aménagement paysager pour la conception d'un guide d'architecture et de design pour le secteur centre-village au montant de 50 637,25 $, incluant les taxes, à la firme L'Atelier Urbain inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-610-00-419 (Honoraires professionnels autres - Urbanisme).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

182-26

ACHAT DES LOTS 3 707 665 ET 3 707 666 AU CADASTRE DU QUÉBEC À MÊME L'EXCÉDENT AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution numéro 153-26 à sa séance ordinaire du 5 mai 2026 afin d'autoriser la signature d'offres d'achat pour les lots 3 707 665 et 3 707 666 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE l'offre d'achat pour le lot 3 707 665 au cadastre du Québec a été signée le 9 mai 2026 au montant de 345 000,00 $;

182-26 (suite)

ATTENDU QUE l'offre d'achat pour le lot 3 707 666 au cadastre du Québec a été signée le 9 mai 2026 au montant de 485 000,00 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise l'achat des lots 3 707 665 et 3 707 666 au cadastre du Québec pour les sommes respectives de 345 000,00 $ et 485 000,00 $.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces dépenses en immobilisations seront payées d'une part par l'excédent affecté au montant de 544 402,00 $, afin de respecter la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés pour l'année 2026, et qu'une affectation du même montant soit effectuée du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le solde au montant de 285 598,00 $ sera payé par l'excédent non affecté et qu'une affectation du même montant soit effectuée du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 23-710-00-000 (Affectations - Excédent accumulé fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU de mandater Me Megan Throop, notaire, pour la préparation de tous les documents légaux à cet effet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-26

PAIEMENT DES DÉPENSES POUR DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE ET LE STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE FARM POINT À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution numéro 77-26 à sa séance ordinaire du 10 mars 2026 afin d'effectuer des travaux sur le chemin de la Rivière et le stationnement du centre communautaire de Farm Point;

ATTENDU QUE les travaux sont les suivants :

- Implanter un passage piétonnier du côté sud de la voie d'accès d'urgence / voie partagée afin d'empêcher le stationnement en bordure et d'assurer un passage sécuritaire des piétons entre la Résidence du Petit Bois et le chemin de la Rivière;
- Installer des panneaux de signalisation additionnels afin d'indiquer aux usagers de la rampe de mise à l'eau les endroits où le stationnement des véhicules et des remorques est permis ou interdit;
- Optimiser le stationnement à l'arrière du centre communautaire de Farm Point pour pouvoir maximiser le nombre d'autos pouvant s'y stationner;

183-26 (suite)

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable estime que le coût de ces travaux s'élève au montant net de 7 500,00 $;

ATTENDU QUE ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2026 et qu'ils seront payés à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise le paiement des travaux sur le chemin de la Rivière et le stationnement du centre communautaire de Farm Point pour un montant net de 7 500,00 $.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 7 500,00 $ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires 02-355-00-649 (Pièces et accessoires autres – Circulation et stationnement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-26

PAIEMENT DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE CONTRAT D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DU RÉSEAU DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DES USINES DE TRAITEMENT ET DES POSTES DE POMPAGE DES EAUX USÉES POUR JANVIER ET FÉVRIER 2026

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution numéro 70-26 à sa séance ordinaire du 10 mars 2026 pour l'octroi du contrat d'opération et d'entretien du réseau de production et de distribution d'eau potable du secteur centre-village et des usines de traitement et des postes de pompage des eaux usées des secteurs centre-village et Farm Point à compter de mars 2026 à la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc.;

ATTENDU QUE l'ancien contrat était échu depuis le 30 juin 2025 et que la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. a continué d'opérer les usines;

ATTENDU QUE la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. a effectué en janvier et février 2026 des interventions supplémentaires, non prévues à l'ancien contrat, selon les montants suivants :

184-26 (suite)

Description	Coût
Interventions supplémentaires – Janvier 2026	10 204,00 $
Interventions supplémentaires – Février 2026	8 960,00 $
Sous-total travaux non prévus	19 164,00 $
TPS (5 %)	958,20 $
TVQ (9,975 %)	1 911,61 $
TOTAL	22 033,81 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a analysé les coûts supplémentaires et recommande le paiement de ceux-ci;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. au montant de 22 033,81 $, incluant les taxes, pour des interventions supplémentaires en janvier et février 2026 représente un montant net de 20 119,80 $;

ATTENDU QUE ces coûts supplémentaires seront remboursés par l'excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise le paiement des interventions supplémentaires de janvier et février 2026 reliées à l'ancien contrat d'opération et d'entretien du réseau de production et de distribution d'eau potable du secteur centre-village et des usines de traitement et des postes de pompage des eaux usées des secteurs centre-village et Farm Point au montant de 22 033,81 $, incluant les taxes, à la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 20 119,80 $ du poste budgétaire 59-131-07-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village) au poste budgétaire d'affectation 03-510-00-004 (Affectations - Excédent de fonctionnement affecté usines centre-village).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants:

02-412-30-444 (Services techniques), usine eau potable centre-village
02-414-30-444 (Services techniques), usine eaux usées centre-village

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

185-26

APPROBATION DE L'ENTENTE INTERVENUE DANS LE DOSSIER JUDICIAIRE 550-17-008347-153 ET PAIEMENT DU RÈGLEMENT À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QU'UNE entente est intervenue entre les parties dans le dossier judiciaire 550-17-008347-153;

ATTENDU QU'UN montant de 25 000,00 $ doit être payé par la Municipalité en règlement complet du litige;

ATTENDU QUE le règlement sera payé à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise la signature de l'entente intervenue dans le dossier judiciaire 550-17-008347-153 ainsi que le paiement du règlement au montant de 25 000,00 $.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 25 000,00 $ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-26

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 15 518 000,00 $ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 JUILLET 2026

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 15 518 000,00 $ qui sera réalisée le 10 juillet 2026, réparti comme suit :

186-26 (suite)

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
780-11	183 800 $
700-07	130 500 $
781-11	293 100 $
823-12	687 200 $
823-12	138 000 $
823-12	713 800 $
824-12	4 107 700 $
825-12	5 654 800 $
835-12	1 675 000 $
813-12	61 100 $
813-12	69 200 $
956-16	47 100 $
824-12	51 700 $
1062-18	90 600 $
823-12	239 700 $
824-12	228 900 $
825-12	71 900 $
923-15	73 500 $
1114-19	45 400 $
1115-19	6 000 $
1154-20	156 100 $
1154-20	360 000 $
1172-20	384 100 $
1154-20	48 800 $

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 780-11, 700-07, 781-11, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 813-12, 1114-19, 1115-19, 1154-20 et 1172-20, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

186-26 (suite)

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 10 juillet 2026;

2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 janvier et le 10 juillet de chaque année;

3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

   BANQUE NATIONALE DU CANADA
   SUCCURSALE 10201
   250-920 BOUL SAINT-JOSEPH
   GATINEAU, QC
   J8Z 1S9

8. Que les obligations soient signées par le Maire et le trésorier. La Municipalité de Chelsea, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 780-11, 700-07, 781-11, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 813-12, 1114-19, 1115-19, 1154-20 et 1172-20 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 juillet 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-26

AFFECTATION D'UN MONTANT DE 544 402,00 $ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

ATTENDU QUE par la résolution numéro 230-20, le conseil a adopté la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés;

ATTENDU QUE selon cette politique, le montant établi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 s'élève à 544 402,00 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil autorise d'affecter un montant de 544 402,00 $ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Exercice suivant).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

188-26

ANNULATION DES SOLDES RÉSIDUAIRES RELATIFS À DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'UNE partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'IL existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'IL y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Municipalité de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Susan Young, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que :

188-26 (suite)

QUE la Municipalité de Chelsea modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;

2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité de Chelsea affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;

3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Chelsea informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Chelsea demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaires mentionnés à l'annexe.

QU'UNE copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation**.**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-26

NOMINATION DE MADAME ISABELLE RABOUIN ST-LAURENT AU POSTE DE COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET AUX SUBVENTIONS

ATTENDU QUE le 12 janvier 2026, la Municipalité procédait à l'affichage d'un poste de commis à la comptabilité et aux subventions;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection étaient unanimes à recommander la candidature interne de Madame Isabelle Rabouin St-Laurent pour combler le poste en titre ;

189-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que, sur la recommandation du Directeur du service des finances Robert Binette et de la responsable des ressources humaines, Ghislaine Grenier, Madame Isabelle Rabouin St-Laurent soit nommée à titre de Commis à la comptabilité et aux subventions à compter du 6 avril 2026, rémunérée selon la grille salariale des cols blancs avec une période d'essai ne dépassant pas soixante (60) jours.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-26

NOMINATION DE MADAME MANON PROULX À TITRE DE DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE par suite du départ de M. Robert Binette, Directeur du service des finances et trésorier;

ATTENDU QUE le processus de recrutement est en cours et qu'il y a lieu, dans l'intervalle, de pourvoir le poste de directeur ou directrice du service des finances et trésorier ou trésorière par intérim;

ATTENDU QUE Madame Proulx a manifesté sa disponibilité à assumer ces fonctions à titre intérimaire jusqu'à la nomination de la personne titulaire du poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que Madame Manon Proulx soit nommée Directrice du service des finances et trésorière par intérim, et ce, à compter de la date des présentes et qu'elle soit autorisée à signer les documents requis à la bonne marche des opérations de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-26

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME NATALIE CHARTRAND, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE Madame Natalie Chartrand a signifié par écrit son intention de prendre sa retraite le 26 juin 2026;

ATTENDU QUE Madame Chartrand cumule près de 28 années de services dévoués au sein de la Municipalité de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que le conseil accepte le départ à la retraite de Madame Natalie Chartrand et lui exprime sa profonde reconnaissance pour ses nombreuses années de dévouement au service de la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-26

NOMINATION DE MADAME ROXANNE LAFRAMBOISE-LAROSE À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE par suite du départ de M. Robert Binette, Directeur du service des finances et trésorier et Directeur général par intérim;

ATTENDU QUE le processus de recrutement est en cours et qu'il y a lieu, dans l'intervalle, de pourvoir le poste de directeur général ou directrice générale par intérim;

ATTENDU QUE Madame Laframboise-Larose a manifesté sa disponibilité à assumer ces fonctions à titre intérimaire jusqu'au 12 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Susan Young et résolu que Madame Roxanne Laframboise Larose soit nommée Directrice générale par intérim, et ce, à compter du 1er juin 2026 et qu'elle soit autorisée à signer les documents requis à la bonne marche des opérations de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 2 JUIN 2026

193-26

EMBAUCHE DE MONSIEUR AZIZ LAHSSAINI AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES ET TRÉSORIER

ATTENDU QUE le 14 avril 2026 la Municipalité procédait à un 2e affichage du poste de Directeur du service des finances et trésorier;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Aziz Lahssaini pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que, sur la recommandation du Directeur général par intérim, Monsieur Robert Binette et de la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Aziz Lahssaini soit embauché à titre de Directeur du service des finances et trésorier à compter du 6 juillet 2026 et rémunéré selon la grille salariale des cadres avec une période de probation de six (6) mois et qu'il soit autorisé à signer les documents requis à la bonne marche des opérations de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-26

EMBAUCHE DE MADAME CLAUDINE LACASSE AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QU'EN janvier 2026 la Municipalité a procédé à 2 affichages pour le poste de Directeur général ou directrice générale;

ATTENDU QUE le 4 mai 2025, la Municipalité a requis les services d'une agence de chasseurs de talents pour combler le poste en titre;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Claudine Lacasse pour combler le poste en titre;

194-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que, sur la recommandation du Maire, Brian Nolan, de la Conseillère, Madame Rita Jain et du Conseiller, Monsieur Donald Déry, Madame Claudine Lacasse soit embauchée à titre de Directrice générale à compter du 8 juin 2026 et rémunérée selon la grille salariale de la direction générale avec une période de probation de six (6) mois et qu'elle soit autorisée à signer les documents requis à la bonne marche des opérations de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-26

PROJETS 2026 PRÉSENTÉS AU FONDS VERT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a créé le Fonds vert afin de permettre aux citoyens, aux organismes et aux services municipaux de réaliser des projets environnementaux, de développement durable et de transport actif;

ATTENDU QUE l'appel de projet a eu lieu à l'automne 2025 et que 3 projets ont été reçus;

ATTENDU QUE le Service de l'environnement a effectué une analyse préliminaire des projets en émettant des commentaires sur les aspects relevant de la politique du Fonds vert;

ATTENDU QUE les projets proposés ont été présentés au Comité consultatif sur l'environnement, la durabilité, et les changements climatiques (CCEDCC) le 23 mars 2026;

ATTENDU QUE le CCEDCC a pris connaissance des demandes et recommande les projets suivants en ordre de priorité, selon la grille d'évaluation (résolution 380-24) :

- Env-1761: Installation of Bike Racks at the Centre Meredith
- Env-1830: Raising Awareness and Collecting Data on Invasive Alien Terrestrial Plants in Chelsea
- Env-1683: Réaménagement écologique des terrasses et installation de bacs potagers alimentés par l'eau de pluie

ATTENDU QUE le budget total disponible pour l'excédent affecté - Fonds vert municipal pour ce premier appel de projets 2025 est de 6 980.03 $;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des projets soumis au Fonds vert et a sélectionné les projets acceptés;

195-26 (suite)

ATTENDU QU'UN protocole d'entente sera signé entre la Municipalité et l'organisme récipiendaire pour la réalisation du projet, si celui-ci est accepté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que la Municipalité de Chelsea accepte de fournir le soutien financier du Fonds Vert aux projets suivants :

- Env-1761: 2 250$ à la Fondation Chelsea pour des supports à vélo pour 60 places au Centre Meredith
- Env-1830: 3 750$ à ACRE pour un projet de sensibilisation de la population au sujet des plantes non-indigènes et envahissantes
- Env-1683: 1 000$ à Roberto Pizza Romane uniquement pour le volet du projet qui traite de l'éradication de la renouée du Japon sur sa propriété. Ces plantes font partie d'un plus grand envahissement qui se trouve dans le cimetière protestant directement en arrière de Roberto's. La condition liée au 1 000$ est que l'éradication de ces plantes chez Roberto's se fera en travaillant avec le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire sur son projet au cimetière, qui inclut la même activité d'éradication.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 7 000.00 $ du poste budgétaire 59-131-11-000 (Excédent affecté – Fonds Vert municipal) au poste budgétaire d'affectation 03-510-10-002 (Affectations – Excédent Fonds Vert municipal affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-26

ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX MUNICIPAUX, LIBÉRATION D'UNE GARANTIE FINANCIÈRE ET MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE D'ACCÈS ET D'ENTRETIEN LIÉS AU PROJET MULTI-RÉSIDENTIEL SITUÉ À L'INTERSECTION SUD-EST DES CHEMINS D'OLD CHELSEA ET LONERGAN

ATTENDU QUE par la résolution numéro 45-25 adoptée par le conseil lors d'une séance tenue le 4 février 2025, le conseil autorisait la signature du protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité de Chelsea et la compagnie 12684926 Canada inc., pour le projet multi-résidentiel intégré (Lamirande);

ATTENDU QUE suite à la signature du protocole d'entente en date du 18 février 2025, le promoteur était autorisé à entreprendre les travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la réfection d'une partie du chemin Lonergan conformément aux plans et devis préparés par la firme Les Services EXP inc., portant le numéro GAT-23013849-A0 et approuvés par la Municipalité;

196-26 (suite)

ATTENDU QUE le développeur a déposé une garantie financière afin d'assurer l'exécution et la conformité des travaux au montant de 149 688,83 $;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une inspection provisoire des travaux en date du 15 septembre 2025 conjointement avec la firme Les Services EXP inc.;

ATTENDU QUE le 27 mai 2026, la Municipalité a reçu une lettre de recommandation de réception provisoire des travaux, datée du 2 octobre 2025, de la part de la firme Les Services EXP inc., et ce, selon les exigences du règlement numéro 949-15, et ses amendements;

ATTENDU QUE certains éléments demeurent à compléter ou sont sous surveillance d'ici l'acceptation finale des travaux;

ATTENDU QUE la lettre de garantie financière doit être réduite;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'obtenir une servitude pour l'installation, le remplacement et le maintien de la conduite d'aqueduc et de la conduite d'égout sanitaire, de droit de passage et de non-construction sur une partie du lot 2 635 964, suivant le plan de cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, Municipalité de Chelsea, Province de Québec;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie gratuitement à la Municipalité;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude réelle et perpétuelle pour l'installation, le remplacement, le maintien et l'entretien des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sera à la charge du promoteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que le conseil, sur la recommandation du Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable, autorise l'acceptation provisoire des travaux liés au projet multi-résidentiel intégré (Lamirande).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité prenne en charge la responsabilité, l'opération et l'entretien desdits réseaux à compter de la présente acceptation provisoire.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la libération partielle de la garantie financière déposée par le développeur, laquelle est actuellement d'un montant de 149 688,83 $, et autorise la réduction de celle-ci à un montant résiduel de 34 968,88 $.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le montant résiduel de 34 968,88$ soit conservé par la Municipalité jusqu'à l'inspection finale des travaux et la recommandation d'acceptation finale par les professionnels mandatés.

196-26 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE Me Jean-François Venne-Pronovost, Notaire, soit mandaté par le développeur afin de préparer tous les documents nécessaires à la cession d'une servitude sur le lot privé 2 635 964 pour l'accès et l'entretien des réseaux municipaux.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-26

FONDS LOISIRS 2026 – ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea dispose d'un Fonds de loisirs visant à soutenir des initiatives en loisirs, sport, culture et vie communautaire sur son territoire;

ATTENDU QUE l'enveloppe budgétaire disponible pour l'année 2026 est de 20 000,00 $;

ATTENDU QUE le nombre de demandes reçues ainsi que les montants demandés excèdent les fonds disponibles;

ATTENDU QUE l'administration municipale a procédé à une analyse complète des demandes à l'aide de la grille d'analyse habituelle du Fonds de loisirs ainsi qu'à l'aide d'une analyse stratégique complémentaire adaptée au contexte exceptionnel de 2026;

ATTENDU QUE la demande d'appui financier présentée par le Service aux aînés des Collines a déjà été approuvée par résolution en début d'année, pour un montant total de 3 000,00 $;

ATTENDU QUE les recommandations administratives ont été présentées et discutées avec le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières (CCVCC);

ATTENDU QUE les membres du CCVCC recommandent la distribution des fonds de la manière suivante :

197-26 (suite)

Organisme	Projet	Montant accordé
Association des résidents de Hollow Glen	BBQ estival et soirée dansante	2000$
Badminton et pickleball Chelsea	Session de badminton & pickleball 2026	800$
Marché Chelsea Market	Animation du marché de Chelsea par la musique, les loisirs et les arts	3000$
Chorale Castenchel	Concert de Noël 2026 « Angels and Brass »	940$
Club Cascades	Coupe Cascades Cup	1200$
Festival du violon des Collines de la Gatineau	9e Festival annuel de violon des Collines de la Gatineau	940$
La Fab sur Mill	MOVE! – Célébration des arts jeunesse 2026	940$
Maison Libères-Elles	Diversification d'approches thérapeutiques dans la programmation	940$
1ère Chelsea Scouts Canada	Programme annuel 2026	1800$
Sentiers Chelsea Trails	Explore Chelsea avec Sentiers Chelsea Trails 2026	2000$
Artistes dans leur milieu	Tour des ateliers des artistes	1500$
	Total des montants accordés :	16 060$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que le conseil accepte les demandes d'appui financier mentionnées ci-dessus, pour un montant total de 16 060$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 (Contributions à des organismes / Autres organismes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-26

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claudine Lacasse	Brian Nolan
Directrice générale	Maire

4. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2026

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2026 soit et est par la présente adopté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 19 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 19 juin 2026 à 13 h par visioconférence conformément à l'article 51 de la *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, et à l'article 164.1 modifié du *code municipal*.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Marie-Claude Renaud, et les conseillers Dominic Labrie, Greg McGuire et Donald Déry, sous la présidence du Maire Brian Nolan.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Mme. Claudine Lacasse, Directrice générale, Mme Marie Flore Apaloo, Adjointe administrative, M. Cédric Williams, Responsable du service des communications, et Mme Marie-Pier Drolet, Conseillère en communication numérique et en graphisme.

ÉTAIENT ABSENTES les conseillères Susan Young et Rita Jain.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 01.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

199-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 19 JUIN 2026

200-26

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1389-26 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS ET DEVIS Y COMPRIS LA RÉALISATION DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES NÉCESSAIRES À CETTE FIN POUR LES TRAVAUX D'AUGMENTATION DE CAPACITÉ DE L'USINE D'EAU POTABLE COMPORTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 453 100,00 $ SUR UNE PÉRIODE DE 30 ANS

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public pour la réalisation des plans et devis, y compris la réalisation des études préliminaires, visant à la fois la mise aux normes de l'usine d'eau potable et l'augmentation de sa capacité;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime juste et raisonnable que la portion du coût de réalisation des plans et devis et des études préliminaires visant l'augmentation de capacité de l'usine d'eau potable soit à la charge uniquement des nouveaux secteurs à desservir en aqueduc, soit 66 % du coût des services professionnels à encourir pour les deux volets du mandat à confier aux ingénieurs-conseils à la suite d'un appel d'offres public;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour la réalisation de ces services professionnels;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que le « Règlement numéro 1389-26 – Règlement décrétant l'établissement des plans et devis y compris la réalisation des études préliminaires nécessaires à cette fin pour les travaux d'augmentation de capacité de l'usine d'eau potable comportant une dépense et un emprunt au montant de 453 100,00 $ sur une période de 30 ans » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 19 JUIN 2026

201-26

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1390-26 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS ET DEVIS Y COMPRIS LA RÉALISATION DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES NÉCESSAIRES À CETTE FIN POUR LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'USINE D'EAU POTABLE COMPORTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 233 400,00 $ SUR UNE PÉRIODE DE 30 ANS

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public pour la réalisation des plans et devis, y compris la réalisation des études préliminaires, visant à la fois la mise aux normes de l'usine d'eau potable et l'augmentation de sa capacité;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime juste et raisonnable que la portion du coût de réalisation des plans et devis et des études préliminaires visant la mise aux normes de l'usine d'eau potable soit à la charge, dans le cadre d'un règlement d'emprunt, à l'ensemble du secteur déjà desservi par le réseau d'aqueduc et à la charge des nouveaux secteurs qui seront desservis par l'augmentation de la capacité de l'usine, à raison de 34 % du coût des services professionnels à encourir pour les deux volets du mandat, le résidu de 66 % du coût des services professionnels devant être à la charge uniquement des nouveaux secteurs à desservir en aqueduc pour ce qui est des travaux d'augmentation de capacité de l'usine;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt pour la réalisation des services professionnels;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le « Règlement numéro 1390-26 – Règlement décrétant l'établissement des plans et devis y compris la réalisation des études préliminaires nécessaires à cette fin pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable comportant une dépense et un emprunt au montant de 233 400,00 $ sur une période de 30 ans » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 19 JUIN 2026

202-26

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que cette séance extraordinaire soit levée à 13 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claudine Lacasse Directrice générale	Brian Nolan Maire

5) DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Tél. : …819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672f
www.chelsea.ca

(Réf. nº 114.204)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
Procès-verbal de la réunion du 6 mai 2026

PLANNING ADVISORY COMMITTEE
Minutes of the May 6, 2026 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Donald Dery président cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ouverte à 18h45.

Having noticed that there is quorum Mr. Donald Dery, presiding over this meeting, declares this sitting of the Planning Advisory Committee (PAC) open at 6:45 p.m.

PRÉSENTS / **PRESENT**

Donald Déry ~ Dominic Labrie (membre du conseil / council member)
Stefan Krauss ~ Benoit Delage ~ Matthew Smith (membres / members)
Michel Beaulne ~ Cecilia-Elanor Leon ~ Jérémie Maillé-Côté (employés municipaux/ municipal Officers)

ABSENTS / **REGRETS**

Marc Monette ~ Nicole Desroches ~ David Shantz ~ George Claydon (membres / members)

AUTRES / **OTHERS**

Aucun / Nil

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR / 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Dominic Labrie et résolut que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Dominic Labrie and resolved that the agenda governing this meeting be adopted as presented.

ADOPTED UNANIMOUSLY

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL / 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

2.1 Réunion ordinaire du 8 avril 2026 / 2.1 Ordinary meeting held on April 8, 2026

Le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 8 avril 2026 est adopté tel que présenté. Proposé par M. Dominic Labrie appuyé par M. Benoit Delage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

The minutes of the ordinary meeting held on April 8, 2026, are adopted as presented. Proposed by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Benoit Delage.

ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS / 3.0 QUESTION PERIOD

Le requérant pour le dossier 5.1 était présent en ligne pour présenter leurs demandes et répondre aux questions des membres du CCU.

Applicants for item 5.1 joined online to present their requests and answer questions from the members of the PAC.

4.0 DEMANDES MULTIPLES / 4.0 MULTIPLE REQUESTS

Aucun

None

5.0 DÉROGATION MINEURE / 5.0 MINOR EXEMPTION

5.1 8, chemin Duguay – Superficie totale au sol des bâtiments accessoires Lot 2 635 072 au cadastre du Québec / 5.1 8 chemin Duguay– Total ground floor area of accessory buildings Lot 2 635 072 of Quebec cadastre

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 072 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Duguay, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre une superficie totale au sol de 109 m^2 pour les bâtiments accessoires au lieu de 95 m^2;

WHEREAS the owner of the immovable known as lot 2 635 072 of the Cadastre of Québec, also known as 8 chemin Duguay, has submitted an application for a minor exemption to Zoning By-law No. 1215-22 in order to allow a total ground floor area of 109 m² for accessory buildings instead of 95 m².

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 3 mai 2026 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

WHEREAS the members have taken cognizance of the analysis report submitted on May 3, 2026, by the Urban Planning and Sustainable Development Department.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et du développement durable, lors de sa réunion ordinaire du 6 mai 2026, a recommandé le refus de la demande de dérogation mineure, considérant que les critères applicables à une dérogation mineure ne semblent pas pleinement

WHEREAS the Planning Advisory Committee, at its regular meeting held on May 6, 2026, recommended the refusal of the minor exemption application, considering that the criteria applicable to a minor exemption do not appear to be fully met, notably due to the existence of options that comply with the

rencontrés, notamment en raison de l'existence d'options conformes à la réglementation, de l'importance d'assurer une équité entre les projets réalisés sur le territoire ainsi que du fait que les enjeux soulevés pourraient davantage relever d'une réflexion réglementaire plus globale;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Matthew Smith, et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de ne pas accorder la demande.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

zoning by-law, the importance of ensuring fairness between projects carried out within the territory, and the fact that the issues raised may be more appropriately addressed through a broader regulatory review.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Matthew Smith, and resolved that the Planning Advisory Committee recommend to Municipal Council that the application be refused.

ADOPTED BY MAJORITY VOTE

6.0 PIIA	**6.0 SPAIP**
Aucun	None
7.0 USAGES CONDITIONELS	**7.0 CONDITIONAL USES**
Aucun	None
8.0 PPCMOI	**8.0 SPCMOB**
Aucun	None
9.0 RÈGLEMENTS D'URBANISME	**9.0 PLANNING BY-LAWS**
9.1	None
10.0 INFORMATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL	**10.0 UPDATE ON COUNCIL MEETING**
10.1 Session ordinaire du 5 mai 2026	**10.1 May 5, 2026 ordinary meeting**
Présentation des dossiers de la session ordinaire du conseil municipal du 5 mai 2026.	Presentation of files for the regular session of Municipal Council held on May 5, 2026.
11.0 AUTRE	**11.0 OTHER**
Aucun	None
12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE	**12.0 ADJOURNMENT**
IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Stefan Krauss et résolut que cette rencontre soit levée à 19h19.	IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Stefan Krauss and resolved that this meeting be adjourned at 7:19 pm.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR **MINUTES SUBMITTED BY**

.....
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL **MINUTES APPROVED BY**

.....
Donald Déry, Président / Chair

5. b)

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

MAI 2026

ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-412-30-419	Honoraires prof. autres -	2026-05-26	Analyse projet - Petit quartier Hendrick	562.50 $	
02-412-30-141	Salaire régulier	2026-05-26	Analyse projet - Petit quartier Hendrick		562.50 $
02-414-30-419	Honoraires prof. autres -	2026-05-26	Analyse projet - Petit quartier Hendrick	562.50 $	
02-414-30-141	Salaire régulier	2026-05-26	Analyse projet - Petit quartier Hendrick		562.50 $

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-10-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2026-05-04	Achat cartes d'affaires Loisirs	58.79 $	
02-702-59-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2026-05-04	Achat cartes d'affaires Loisirs		58.79 $
02-412-30-341	Publicité et information - journaux et revues	2026-05-05	Frais publication appel offres - Opération usines	222.01 $	
02-412-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-05-05	Frais publication appel offres - Opération usines		222.01 $
02-414-30-341	Journaux et revues	2026-05-05	Frais publication appel offres - Opération usines	222.01 $	
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-05-05	Frais publication appel offres - Opération usines		222.01 $
02-701-50-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2026-05-11	Statistiques Canada	809.62 $	
02-701-50-419	Honoraires prof. autres - Plan stratégiques	2026-05-11	Statistiques Canada		809.62 $
02-220-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2026-05-21	Journée portes ouvertes SSI	300.00 $	
02-220-00-349	Publicité et information - autres	2026-05-21	Journée portes ouvertes SSI		300.00 $
02-220-00-345	Publicité et information - publications	2026-05-28	Répartir les dépenses Journée portes ouvertes SSI	78.74 $	
02-220-00-690	Biens non durables - Autres équipements divers	2026-05-28	Répartir les dépenses Journée portes ouvertes SSI	73.48 $	
02-220-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2026-05-28	Répartir les dépenses Journée portes ouvertes SSI		152.22 $

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
01-273-00-001	Autres contributions	2026-05-13	Commandite L'Arsenal journée portes ouvertes SSI	500.00 $	
02-220-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2026-05-13	Commandite L'Arsenal journée portes ouvertes SSI		500.00 $
01-234-20-001	Autres serv. rendus - Sécurité publique	2026-05-20	Augmentation revenus SAAQ pour SSI	22 144.00 $	
02-220-01-525	Ent. et réparation véhicules	2026-05-20	Augmentation revenus SAAQ pour SSI		22 144.00 $
01-250-00-006	Amendes et pénalités - Loisirs et culture	2026-05-25	Achat clés pour location salles	60.00 $	
02-701-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-05-25	Achat clés pour location salles		60.00 $
01-234-20-001	Autres serv. rendus - Sécurité publique	2026-05-27	Location camion échelle La Pêche - Formation RAC	5 200.00 $	
02-220-00-515	Location - Véhicules	2026-05-27	Correction location camion échelle La Pêche-RAC		5 200.00 $
01-279-00-005	Autres revenus - Remboursement assurances	2026-05-27	Assurance dommage véhicule incendie 15 fév. 2026	26 942.20 $	
02-220-01-525	Ent. et réparation véhicules	2026-05-27	Assurance dommage véhicule incendie 15 fév. 2026		26 942.20 $
01-234-20-001	Autres serv. rendus - Sécurité publique	2026-05-28	Location camion L'Ange-Gardien - Formation RAC	2 935.53 $	
02-220-00-515	Location - Véhicules	2026-05-28	Location camion L'Ange-Gardien - Formation RAC		2 935.53 $
01-279-00-010	Autres Revenus - Loisirs Autres	2026-05-28	Don association résidents Hollow Glen	1 000.00 $	
02-701-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-05-28	Don association résidents Hollow Glen		1 000.00 $

01-000-00-000 Revenus
01-**279**-00-000 Autres revenus - autres
01-**381**-00-000 Autres transferts - fonctonnement
02-000-00-000 Charges
02-**110**-00-000 Conseil
02-**120**-00-000 Greffe et application de la loi
02-**130**-00-000 Gestion financièere et administrative
02-**141**-00-000 Communications
02-**160**-00-000 Gestion du personnel
02-**220**-00-000 Sécurité incendie
02-**320**-00-000 Transport - voirie municipale
02-**330**-00-000 Transport - enlèevement de la neige

23-000-00-000 Investissement
23-**020**-00-000 Administration générale
23-**030**-00-000 Sécurité publique
23-**040**-00-000 Transport
23-**050**-00-000 Hygiène de milieu
23-**080**-00-000 Loisirs & culture
23-**610**-00-000 Affectation - activités de fonctionnement
23-**510**-00-000 Financement à long term des activités d'investissement

02-**340**-00-000 Transport - éclairage des rues
02-**390**-00-000 Transport - Autres
02-**412**-00-000 Hygiène de milieu - eau & égoût, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-**413**-00-000 Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable
02-**414**-00-000 Hygiène de milieu - eau & égoût, traitement des eaux usées
02-**415**-00-000 Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau d'égoût
02-**451**-00-000 Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-**490**-00-000 Hygiène de milieu - autres
02-**610**-00-000 Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-**631**-00-000 Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-**701**-00-000 Loisirs & culture - activités récréatives
02-**702**-00-000 Loisirs & culture - activités culturelles

03-**110**-00-000 Financement à long term des activités de fonctionnement
03-**310**-00-000 Affectation - activités d'investissement
21-000-00-000 Revenus
21-**490**-00-000 Autres revenus - autres
23-**910**-00-000 Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-**920**-00-000 Affectation - fond de roulement
03-000-00-000 Conciliation à des fins fiscales

5. c)

Liste des paiements

Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34583	2026-06-04	BATTERIES EXPERT	260420-14	Piles pour APRIA \ Piles pour APRIA	02-220-00-649	-178.53 $	-178.53 $
34596	2026 06 01	Lina Charette	2025-016138	Remb. cautionnement inst. septique [redacted] \ Depot remb./installation septique	55-136-32-000	540 00 $	540 00 $
34601	2026-06-04	Patrick Desjardins	2026-00372	Remboursement de cautionnement de piscine [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	-540.00 $	-640.00 $
				Permis de construction	01-241-00-005	-100.00 $	
34608	2026 05 25	Statistique Canada	G2700055231	Rescensement - géocodage des Districts électoraux et des pérmètres urbains \ Rescensement - géocodage des Districts électoraux et des pér	02-701-50-419	886 64 $	886 64 $
34629	2026-05-29	RONA INC	76080-01198164	Accessoire rampe Chalet FarmPoint \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	-50.34 $	-50.34 $
34655	2026 06 17	Centre de Verification Technique Outaouais	254960	REM002 - ver. remorque \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	260 71 $	260 71 $
34658	2026-06-17	Clotures Riviera	35622	Quai FarmPoint : brides, boulons \ Articles de quincaillerie	02-701-50-641	-91.81 $	-91.81 $
34711	2026-06-19	Toromont Cat	PS031555045	Tp niveleuse freins \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-195.18 $	-195.18 $
						-2 843.21 $	**-2 843.21 $**

Inclure : þ Chèques annulés þ Chèques þ Traitements de crédit þ Dépôts annulés þ Dépôts þ Débit direct annulé þ Débit direct

Du : 2026-05-20
Au : 2026-06-23

Imprimé le 23 juin 2026 par Isabelle St-Laurent

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34581	2026-05-20	2920107 Canada Inc	6338-04-5966	[redacted] - Rembrousement - crédit sur la taxation 2026 - \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	4 126.73 $	4 126.73 $
34582	2026-05-20	Anthony Carty	2025-013012	Remboursement cautionnement de conformité [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	950.00 $	950.00 $
34583	2026-05-20	BATTERIES EXPERT	260420 14	Piles pour APRIA \ Piles pour APRIA	02 220 00 649	178.53 $	178.53 $
34584	2026-05-20	Canadian Industries Limited (CIL)	845320026755	Peinture Hôtel de Ville \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	145.37 $	562.72 $
			845320021187	Peinture Chalet de service FarmPoint \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	253 83 $	
			8456320024221	Peinture Hôtel de Ville \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	163.52 $	
34585	2026-05-20	Carle Ford Inc.	257359	CAM131 - Mirroir côté conducteur \ CAM131 - Mirroir côté conducteur	02-320-03-525	1 541.77 $	1 541.77 $
34586	2026-05-20	DUPONT & DUPONT FORD	FD56613	Pièces pour Cam144 \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	15.76 $	15.76 $
34587	2026-05-20	ENTREPRISE ELECTRIQUE DES McGUIRE	2610	Caserne #1 - Changement des ballasts \ Caserne #1 - Changement des ballasts	02-220-00-522	546.13 $	2 238.92 $
			2608	Travaux électriques Centre Meredith et Hôtel de Ville \ Travaux électriques Centre Meredith et Hôtel de Ville	02 130 00 522	564.21 $	
				Travaux électriques Centre Meredith et Hôtel de Ville	02 701 27 522	1 128.58 $	
34588	2026-05-20	Félix-Antoine Turmel	2026-005682	Remboursement dérogation mineure [redacted] \ Dérogation mineure	01-241-00-007	300.00 $	300.00 $
34589	2026-05-20	GARAGE DU PARC	56494	Huile pénétrante \ Huile, graisse	02 320 00 633	113.14 $	113.14 $
34590	2026-05-20	Gavric Slavisa	2026-005534	Remboursement dérogation mineure - [redacted] \ Dérogation mineure	01-241-00-007	1 000.00 $	1 000.00 $
34591	2026-05-20	GLS	54603.858	Frais d'envoi de colis- Compteur d'eau défectueux nov 2025 \ Fret et messagerie	02-412-30-322	15.48 $	249.12 $
			61003770	Frais d'envoi de colis (Terapro) \ Fret et messagerie	02-330-00-322	60.50 $	
			60603882	frais d'envoi de colis - Ja Larue inc \ Fret et messagerie	02-330-00-322	16.41 $	
			61403569	Frais d'envoi de colis - Diesel Bec inc \ Fret et messagerie	02-330-00-322	18.11 $	
			60803799	Frais d'envoi de colis Toromont \ Fret et messagerie	02 330 00 322	21.17 $	
			60403843	Frais livraison de colis - Équipement Pro-Fit \ Fret et messagerie	02-330-00-322	9.43 $	
			60503749	Frais d'envoi de colis - Terapro \ Fret et messagerie	02-330-00-322	16.20 $	
			60306790	Fais d'envoi de colis - Terapro \ Fret et messagerie	02-330-00-322	31.92 $	
			54703960	Frais d'envoi de colis - Aebi- Schmidt \ Fret et messagerie	02-330-00-322	17.47 $	
			61203847	Frais d'envoi de colis Terapro et les machineries Forget \ Fret et messagerie	02 330 00 322	27.43 $	
			60903795	Frais d'envoi de colis - Carrière et Poirier Équipment \ Fret et messagerie	02-330-00-322	15.00 $	
34592	2026 05 20	GMS SECURITE INC	16293	Prise en charge - Système de supervision incendie - Caserne 1 \ Caserne #1	02-220-00-522	207 53 $	1 382 03 $
			16290	Prise en charge - Système de supervision incendie - Hotel de Ville \ Hôtel de ville	02-130-00-522	207.53 $	
			16291	Prise en charge - Système de supervision incendie - Garage Municipal \ Garage municipal	02-320-00-522	207.53 $	
			16295	Prise en charge - Système de supervision incendie - Centre Meredith \ Centre Meredith	02-701-27-522	207.53 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			16296	Prise en charge - Système de supervision incendie - CC FarmPoint \ Centre communautaire Hollow Glen	02-701-20-522	207.53 $	
			16294	Prise en charge - Système de supervision incendie - CC HollowGlen \ Centre communautaire Farm Point	02-701-20-522	207.53 $	
			327123	Contrat annuel 2026 - Télésurveillance intrusion / 2026-04-22 au 2026-05-03 \ Chalet de service Farm-Point	02-701-50-522	8.05 $	
				Bassin Farm-Point	02-414-20-522	8.05 $	
				Garage municipal	02-320-00-522	13.80 $	
				Garage infrastructures	02-390-00-522	8.05 $	
				Caserne no 1	02-220-00-522	13.80 $	
				Caserne no 2	02 220 00 522	8.05 $	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02-220-00-522	6.90 $	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02-701-20-522	6.90 $	
				Chalet de service Hollow Glen	02-701-50-522	13.80 $	
				Centre Meredith	02-701-27-522	13.80 $	
				Usine d'eau potable	02 412 30 522	13.80 $	
				Usine de traitement des eaux usées	02-414-30-522	13.80 $	
				Poste de surpression	02-412-30-522	8.05 $	
34593	2026-05-20	Imagi Affichage	154534	Affichage publicitaire abribus période du 18-05 au 15-06-2026 \ Publicité et information - journaux et revues	02-141-00-341	308.13 $	308.13 $
34594	2026-05-20	KALITEC SIGNALISATION	IN06239	Achat de 4 feux clignotants de type « Kali-Flash » \ Achat de 4 feux clignotants de type « Kali-Flash »	23-040-00-725	28 056.20 $	28 056.20 $
				Écriture 23-920-00-000 / Achat 4 feux clignotants Kali-Flash	23-920-00-000	-25 619.05 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Achat 4 feux clignotants Kali-Flash	59-151-10-000	25 619.05 $	
34595	2026-05-20	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9010860494	Copies imprimantes TPIMD Avril 2026 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	9.48 $	252.18 $
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	9.47 $	
			9010861653	Copies - Avril 2026 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	233.23 $	
34596	2026-05-20	Lina Charette	2025 016138	Remb cautionnement inst septique [redacted] \ Depot remb./installation septique	55 136 32 000	540.00 $	540.00 $
34597	2026-05-20	Lionel Meunier	2025005716	Remboursement cautionnement septique - [redacted] \ Depot remb./installation septique	55-136-32-000	540.00 $	540.00 $
34598	2026-05-20	MARC LEFEBVRE Pièces d'auto Part City pièces d'auto	439432/1	Cam121 - Disques de frein avant \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	125.28 $	227.56 $
			437865/1	Cam121 - Power Steering Pressure Hose \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	102.28 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34599	2026-05-20	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	200701	Attache-Cables \ Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	13.21 $	147.67 $
			108501	Attaches-cables \ Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	43.66 $	
			108863	Réparation barrière CCN - Cedre rouge et vis \ Bois	02-320-00-624	90.80 $	
34600	2026-05-20	Nadeau Fournier Arpenteurs Géomètres	36689	Levés et Plan topographiques dossier Jean-Paul-Lemieux \ Levés et Plan topographiques dossier Jean-Paul-Lemieux	02-701-50-411	2 299.50 $	2 299.50 $
34601	2026-05-20	Patrick Desjardins	2026-00372	Remboursement de cautionnement de piscine [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	540.00 $	640.00 $
				Permis de construction	01-241-00-005	100.00 $	
34602	2026-05-20	Pièces de camions JMC	90422	Cam127 - Lumière et lumière de plaque \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	88.51 $	34.07 $
			90627	Cam119 - Booster long stroke \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	80.43 $	
			90359	Crédit - Dustshield \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-150.74 $	
			90360	Cam121 - pig tail \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	15 87 $	
34603	2026-05-20	Pilon Ltee	1583001	Réparation CC Hollow Glen \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	161.40 $	1 717.99 $
			1578799	Changer revêtement plancher section TPI hôtel ville \ Changer revêtement plancher section TPI hôtel ville	02-130-00-522	1 556.59 $	
34604	2026-05-20	Pitney Bowes Canada - Fournitures	1029387794	Achat de fourniture pour la timbreuse \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	114.98 $	114.98 $
34605	2026-05-20	Portes Interprovincial Inc.	34024	Caserner #1- Appels de services - Portes \ Caserner #1 - Appels de services - Portes	02-220-00-522	1 308.31 $	1 973.45 $
			33947	Caserner #3 - Appels de services - Portes \ Caserner #3 - Appels de services - Portes	02-220-00-522	665.14 $	
34606	2026-05-20	Purolator inc	595284743	frais de transport (SSI) \ Fret et messagerie	02-220-00-322	12.73 $	12.73 $
34607	2026-05-20	SPECIALISTE SST	152016	Coquilles, visière, casque feu de foret \ Coquilles, visière, casque feu de foret	02 220 00 649	156.95 $	156.95 $
34608	2026-05-20	Statistique Canada	G2700055231	Rescensement - géocodage des Districts électoraux et des pérmètres urbains \ Rescensement - géocodage des Districts électoraux et des pér	02-701-50-419	886.64 $	886.64 $
34609	2026-05-20	Théodore Martin	118054	Remboursement Programme de pompage septique [redacted] \ Tarification/vidange des fosses septique	01 212 19 001	370.00 $	370.00 $
34610	2026-05-20	ULINE	17730924	Cartouches d'eau saline pour station de lavage des yeux + harnais sécurité \ Cartouches d'eau saline station de lavage des yeux + harnais	02-390-00-675	508.78 $	859.42 $
				Cartouches d'eau saline station de lavage des yeux + harnais	02-390-00-650	350.64 $	
34611	2026-05-25	Megan Throop, Notaire, en fiducie	3 707 665	Achat lot 3 707 665 Résolution 153 26 \ Biens durables Terrains	23 020 00 723	345 000.00 $	347 500.23 $
				Biens durables - Terrains	23-020-00-723	160.00 $	
				Biens durables - Terrains	23-020-00-723	1 724.63 $	
				Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-1 734.81 $	
				Affect. activités d'investissement -administration	03-310-04-000	1 734.81 $	
				Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	615.60 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34612	2026-05-25	Megan Throop, Notaire, en fiducie	3 707 666	Achat lot 3 707 666 et Résolution 153-26 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	485 000.00 $	486 992.15 $
				Biens durables - Terrains	23-020-00-723	160.00 $	
				Biens durables - Terrains	23-020-00-723	1 724.63 $	
				Affectations activités de fonctionnement	23-610-00-000	-1 734.81 $	
				Affect activités d'investissement administration	03 310 04 000	1 734.81 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	107.52 $	
34613	2026 05 26	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	Mai 2026	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2025-2026/Juin \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Fév. à nov. 2026	02-330-00-443	10 657 37 $	10 657 37 $
34614	2026-05-26	BRIAN NOLAN	Mai - 2026	Remboursement de dépenses B.Nolan \ Services de formation	02-110-00-454	798.04 $	798.04 $
34615	2026 05 26	Douglas Morrison Ltee	8638	458.20L Kendall Super D-XA 15W40 / 337.9L Kendall Super D-XA 10W30 \ 424.80L Kendall Super D-XA 15W40	02-330-00-633	2 551 40 $	5 102 78 $
				424.80L Kendall Super D-XA 15W40	02-320-00-633	2 551 38 $	
34616	2026-05-26	Formules Municipales	53643	Papetrie : Feuilles de résolution \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	592.07 $	728.03 $
			53608	Papetrie : feuilles légales pour notaire \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	135.96 $	
34617	2026-05-26	GLS LOGISTIC SYSTEMS CANADA	62003857	Frais de transport \ Fret et messagerie	02-412-30-322	17.54 $	35.77 $
				Fret et messagerie	02-320-00-322	18.23 $	
34618	2026-05-26	MALLETTE S E N C R L	F1 00397955	Frais juridiques dossier 23226 002 \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	7 396.77 $	7 396.77 $
34619	2026-05-26	Marc Dumouchel	2026_82	Analyse projet petit quartier Hendrick \ Honoraires prof. autres -	02-412-30-419	562.50 $	1 125.00 $
				Honoraires prof. autres -	02-414-30-419	562 50 $	
34620	2026-05-26	MARC LEFEBVRE Pièces d'auto Part City pièces d'auto	442976/1	Cam126`Filtre pour transmission \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	71.49 $	149.40 $
			442915/1	Cam126: ATF multi \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	77.91 $	
34621	2026-05-26	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	109152	Seau \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	98.13 $	1 074.15 $
			106086	Vis Beton et embouts \ Articles de quincaillerie	02-390-00-641	108.03 $	
			106250	Liquide pour dégivrer serrure \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	16.05 $	
			106370	Siphon \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	48.28 $	
			106384	Adapteur Abs et colle \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	10 88 $	
			106652	Robinet de cuisine \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	104.59 $	
			106654	Raccords et mastic \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	65.49 $	
			106863	Cadeans, pièges \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	24.11 $	
			106960	Clés \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	22.95 $	
			200641	Meule \ Petits outils	02-320-00-643	11 49 $	
			108218	Chalumeau et epissure \ Petits outils	02-390-00-643	48.27 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			108535	Chaine pour clapet \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	2.86 $	
			600028	Terrain de baseball :Chlorure calcium \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	482.75 $	
			108573	Rampe chalet de service - FarmPoint : Deck block, solive \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	30.27 $	
34622	2026-05-29	Matthieu Jodoin / Michelle Poirier Asselin	5239-60-9033	Rebousement crédit sur taxation [redacted] Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	994.21 $	994.21 $
34623	2026-05-26	Medimage inc	15865	Collants identification, aimants table pc \ Collants identification, aimants table pc	02-220-00-670	963.38 $	963.38 $
34624	2026-05-26	MELISSA CHABOT	CS 22/05/2026	Remboursement comité social - BBQ \ Fonds comité social - employés	55-139-90-004	112.43 $	112.43 $
34625	2026-05-26	Noël + Associés	63049	Frais juridiques: dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	1 571.71 $	1 571.71 $
34626	2026-05-26	NORS CONSTRUCTION EQUIPEMENT CANADA ST, LP	10001249	VOL160 - Cylindre \ VOL160 - Cylindre	02-330-03-525	885.54 $	885.54 $
34627	2026-05-26	Pièces de camions JMC	92825	Remorque: Valves \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	41.21 $	374.27 $
			90803	Cam109 : Clamp et fitting \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	24.40 $	
			90275	Cam122 Snap ring \ Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	255.22 $	
			84723	Antigel \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	53.44 $	
34628	2026 05 26	Pilon Ltee	1771535-1	Achat bois - Rampe personne mobilité réduite chalet service Farm Point \ Achat bois-Rampe personne mobilité réduite chalet service FP	23-080-00-721	978 56 $	1 668 24 $
			1769689-1	Changer revêtement plancher section TPI hôtel ville - Ciment à niveler \ Changer revêtement plancher section TPI hôtel ville	02-130-00-522	689 68 $	
34629	2026-05-26	RONA INC	76080-01198164	Accessoire rampe Chalet FarmPoint \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	50.34 $	50.34 $
34630	2026 05 26	Spca de L'Outaouais	120	Récupération de carcasse - Ojai \ Services techniques Autres - SPCA	02-290-05-459	120 00 $	18 012 36 $
			Janvier 2026	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Janvier \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 $	
			Février 2026	Contrat pour contrôle animalier 2026 - février 2026 \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 $	
			1111	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Mars 2026 \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 $	
			2365	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Avril 2026 \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 $	
			3202	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Mai 2026 \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982 06 $	
			4707	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Juin 2026 \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 $	
34631	2026-05-26	Ville de Gatineau	5000009774	Frais de laboratoire - Avril 2026 \ Services techniques	02-412-30-444	79.19 $	79.19 $
34648	2026-06-03	AQUAM AQUATIC SPECIALITS INC	456104	Accessoire accès à l'eau (sifflet, thermomètre) \ Biens durables autres - Loisirs et culture	23-080-00-729	72.73 $	72.73 $
34648	2026-06-17	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	juillet 2026	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2025-2026/ Juillet 2026 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Fév. à nov. 2026	02-330-00-443	10 657.36 $	10 657.37 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 $	
34649	2026-06-03	Carle Ford Inc.	FCCS354640	Désactivation auto shut off - unité 831 \ Désactivation auto shut off - unité 831	02-220-01-525	195.40 $	195.40 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34649	2026-06-17	9668837 CANADA INC, SOLUTIOS	26-120	Appel d'urgence - Barrage Hollow Glen \ Appel d'urgence - Barrage Hollow Glen	02-460-00-522	2 127.04 $	2 127.04 $
34650	2026 06 03	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	4733076	Location refroidisseurs eau - Mai 2026 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2026	02-220-00-517	77 72 $	284 18 $
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2026	02-130-00-517	116 58 $	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39.55 $	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39.55 $	
				Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	02-992-01-899	10.78 $	
34650	2026-06-17	Association des Residents de Hollow Glen	2026 06 03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02 701 20 970	2 000.00 $	2 000.00 $
34651	2026-06-03	G.GAUVREAU	40946-S	Changement huile et changement pneus - VTT \ Changement huile et changement pneus - VTT	02-220-01-525	582.30 $	582.30 $
34651	2026-06-17	Batterie Expert Outaouais G	260420 14	Batterie APRIA (PO16254) \ Pièces et accessoires autres	02 220 00 649	178.53 $	178.53 $
34652	2026-06-03	GENEVIEVE CHAMBERLAND- Petite Caisse	INC-Mai-2026	Renflouement petite caisse - Incendie \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	6.00 $	225.41 $
				Fret et messagerie	02-220-00-322	4 40 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	183.97 $	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	31.04 $	
34652	2026-06-17	BATTERIES OUTAOUAIS INC	10211	Centre Meredith - Batteries pour pompe à feu \ Centre Meredith - Batteries pour pompe à feu	02-701-27-522	770.33 $	770.33 $
34653	2026-06-03	GMS SECURITE INC	328670	Contrat annuel 2026 - Télésurveillance intrusion / mai -juin \ Centre communautaire Farm-Point	02-701-20-522	169.01 $	1 014.08 $
				Hôtel de Ville	02-130-00-522	169.01 $	
				Garage municipal	02-320-00-522	169.01 $	
				Caserne no 1	02-220-00-522	169.01 $	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02-220-00-522	84 51 $	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02-701-20-522	84.50 $	
				Centre Meredith	02-701-27-522	169.01 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.02 $	
34653	2026-06-17	Canadian Olympic Curler	28 04 2026	Conférence de Rachel Germain à la bibliothèque \ Conférence de Rachel Germain à la bibliothèque	02 701 70 499	250.00 $	250.00 $
34654	2026-06-03	H20 Innovation inc.	CD1075974	Usine de filtration - 360 filtres à cartouche \ Usine de filtration - 360 filtres à cartouche	02-412-30-522	3 777.16 $	3 777.16 $
34654	2026-06-17	Castenchel Choir	2026 06 03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02 701 20 970	940.00 $	940.00 $
34655	2026-06-03	Imagi Affichage	251020-642-1	Affichage publicitaire Abribus - 20-04-2026 au 18-05-2026 \ Publicité et information - journaux et revues	02-141-00-341	308.13 $	308.13 $
34655	2026-06-17	Centre de Verification Technique Outaouais	254960	REM002 ver remorque \ Services techniques autres Verification	02 320 05 459	260.71 $	260.71 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34656	2026-06-03	LES INDUSTRIES BATTLESHIELD	76294	Gyrophares non fonctionnnels \ Gyrophares non fonctionnnels	02-220-01-525	1 522.43 $	6 354.35 $
			76209	Réparation débit mètre - unité 231 \ Réparation débit mètre - unité 231	02-220-01-525	2 467.65 $	
			76334	Réparations valve et gasket - unité 5031 \ Réparations valve et gasket - unité 5031	02-220-01-525	2 364.27 $	
34656	2026-06-17	CHELSEA FIRST SCOUTS	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	1 800.00 $	1 800.00 $
34657	2026-06-03	Medimage inc	15942	Plaques gravée pour casiers \ Plaques gravée pour casiers	02-220-00-690	367.98 $	367.98 $
34657	2026-06-17	Claudine Lacasse	F2026-0191995	Cotisation barreau Qc- C. Lacasse 2026 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	2 086.05 $	2 086.05 $
34658	2026-06-03	Municipalite de Cantley	2026 000011	Entraide [redacted] 9 fév 2026 \ Entraide [redacted] 9 fév 2026	02 220 00 442	1 578.47 $	1 578.47 $
34658	2026-06-17	Clotures Riviera	35622	Quai FarmPoint : brides, boulons \ Articles de quincaillerie	02-701-50-641	91.81 $	91.81 $
34659	2026-06-03	Municipalité de l'Ange-Gardien	260042	Location camion d'incendie 21 et 22 fev. 2026 \ Location - Véhicules	02-220-00-515	3 375.86 $	2 935.53 $
			260099	Location camion incendie 21 et 22 février 2026 \ Location - Véhicules	02-220-00-515	-440.33 $	
34659	2026-06-17	Club Cascades	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	1 200.00 $	1 200.00 $
34660	2026-06-03	Noël + Associés	62521	Frais juridiques : dossier 23226002 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 663.69 $	11 126.33 $
			63331	Frais juridiques :dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	2 516.80 $	
			63328	Frais juridiques dossier 23226002 \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	4 524.54 $	
			61267	Frais juridiques : dossier 23226002 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 421.30 $	
34660	2026 06 17	DENDROICA ENVIRONNEMENT ET FAUNE	juin-2026	Étude écologique du Ruisseau - paiement #2 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	4 356 00 $	4 356 00 $
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	4 356 00 $	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	4 356.00 $	
34661	2026-06-03	Pièces de camions JMC	90832	Mini ratchet, shckle et lock swivel \ Petits outils	02-320-00-643	96.80 $	96.80 $
34661	2026-06-17	Douglas Morrison Ltee	8668	Graisse et Diesel farm \ Mobil EP2 graisse	02-320-00-633	360.56 $	447.90 $
				Diesel farm	02-320-02-631	87.34 $	
34662	2026-06-03	POLANE MECANIQUE	15406	Diagnostique check engine, antigel unité 533 \ Diagnostique check engine, antigel unité 533	02 220 01 525	2 684.56 $	10 107.17 $
			15404	Réparation support muffler unité 5031 \ Réparation support muffler unité 5031	02 220 01 525	1 224.66 $	
			15414	Réparation chaufferette - unité 531 \ Réparation chaufferette - unité 531	02-220-01-525	2 814.96 $	
			15418	Réparation klaxon - unité 233 \ Réparation klaxon - unité 233	02-220-01-525	482.86 $	
			15425	Vérifier exhaust et installer clampe - unité 631 \ Vérifier exhaust et installer clampe - unité 631	02-220-01-525	588.39 $	
			15678	Réparation master switch - unité 631 \ Réparation master switch - unité 631	02-220-01-525	549.30 $	
			15711	Réparation porte droite - unité 231 \ Réparation porte droite - unité 231	02-220-01-525	941.42 $	
			15701	Appel de service et réparation check engine unité 533 \ Appel de service et réparation check engine - unité 533	02 220 01 525	821.02 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34662	2026-06-17	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	4746175	Location refroidisseurs eau - Juin 2026 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2026	02-220-00-517	77.72 $	273.40 $
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2026	02-130-00-517	116.58 $	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39.55 $	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39.55 $	
34663	2026-06-03	Purolator inc	515282627	Frais d.envoi de colis - SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	19.05 $	321.77 $
			580276517	Frais d'envoi de colis SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	21.97 $	
			540310300	Frais d'envoi de colis SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	7.85 $	
			535274922	Frais d'envoi de colis SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	272 90 $	
34663	2026-06-17	EPM OTTAWA	312967	CVCA - Appel de service bibliothèque \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-702-30-522	718.63 $	5 423.28 $
			313327	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps 2026 - caserne #2 \ Caserne #2	02-220-00-522	177.64 $	
			313329	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps 2026 - poste de supp. \ Poste de surpression	02-413-30-522	177.64 $	
			313326	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps 2026 - Caserne #1 \ Caserne #1	02-220-00-522	217.90 $	
			313325	Contrat annuel CVCA 2026 Inspection printemps 2026 bassin \ Bassin d'épuration Farm Point	02 414 20 522	177.64 $	
			313331	Contrat annuel CVCA 2026 Inspection printemps 2026 usine EP \ Usine d'épuration	02 414 30 522	177.64 $	
			313381	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps - 2026 -CM \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	1 390.20 $	
			313382	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps - 2026 - GM \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	1 217.72 $	
			313328	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps 2026 - HG \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	185.36 $	
			313383	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps - 2026 HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	797.55 $	
			313330	Contrat annuel CVCA 2026 - Inspection printemps - 2026 - UF \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	185.36 $	
34664	2026-06-17	EQUIPEMENTS JKL INC	42952	Balai mécanique - Pièces mécaniques pour réparation \ Balai mécanique - Pièces mécaniques pour réparation	02-320-03-525	680.31 $	680.31 $
34665	2026-06-17	Equipements Stinson (Quebec) inc	INV61986	55 gallons de colasse pour asphalte \ 55 gallons de colasse pour asphalte	02 320 00 625	2 414.52 $	2 414.52 $
34666	2026-06-17	FLUENT INFORMATION MANAGEMENT SYSTEMS INC	inv-10996	Système alerte - juin à dec 2026 \ Système alerte - juin à déc 2026	02-220-01-339	525.00 $	525.00 $
34667	2026-06-17	GATINEAU HILLS FIDDLE FESTIVAL	2026 06 03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02 701 20 970	940.00 $	940.00 $
34668	2026-06-17	GAUVREAU TERRE DE SURFACE	12-6250	top soil rafiné et Kentucky \ Biens non durables autres	02-320-00-629	118.51 $	118.51 $
34669	2026-06-17	GMS SECURITE INC	330478	Appel de service Usine EU \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	233.11 $	233.11 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34670	2026-06-17	GOLIAX	F-301243	Panneaux divers et balises flexibles \ Panneaux divers et balises flexibles	02-355-00-649	1 833.14 $	1 833.14 $
34671	2026 06 17	H2LAB INC	inv026005843	analyses H2O- surface \ analyses H2O	02-470-00-453	67 84 $	453 59 $
			INV026005844	analyses H2O - surface \ analyses H2O	02-470-00-453	135.67 $	
			INV026005845	analyses H2O- surface \ analyses H2O	02-470-00-453	250.08 $	
34672	2026-06-17	Imagi Affichage	155352	Affichage publicitaire abribus \ Publicité et information - journaux et revues	02-141-00-341	385.17 $	385.17 $
34673	2026-06-17	INDY-CO INC	ICF-13467	Installation quai et passerelle Farm Point - PQI \ Installation quai et passerelle Farm Point	23-080-00-721	18 844.40 $	18 844.40 $
34674	2026-06-17	Isotech instrumentation inc (L'Arsenal)	FC 003651	Patch velcro nom endos habit de combat \ Patch velcro nom endos habit de combat	02 220 00 650	186.77 $	186.77 $
34675	2026-06-17	Jacques Charbonneau	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	800.00 $	800.00 $
34676	2026-06-17	JONATHAN HOLMES TRUCKING	2026022	Transport quai et passerelle Farm Point \ Transport quai et passerelle Farm Point	23-080-00-721	1 207.24 $	1 207.24 $
34677	2026 06 17	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9010892692	Copies Mai \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	429 61 $	429 61 $
34678	2026-06-17	LA MAISON LIBERES-ELLES	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	940.00 $	940.00 $
34679	2026 06 17	LaFab sur Mill	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	940 00 $	940 00 $
34680	2026-06-17	Lavery, de Billy	1741208	Frais juridiques: dossier 121837-00011 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	5 349.21 $	5 349.21 $
34681	2026-06-17	LE GROUPE GERIK	2025-003233	Remb. cautionnement nouvelle const. - [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction 1 000 $	55-136-40-000	2 160.00 $	4 320.00 $
			2026-003234	Remb. cautionnement nouvelle const [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction 1 000 $	55-136-40-000	2 160.00 $	
34682	2026-06-17	Les Artistes Dans Leur Milieu	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	1 500.00 $	1 500.00 $
34683	2026-06-17	LES INDUSTRIES BATTLESHIELD	76506	Remplacement de l'amorceur - unité 232 \ Remplacement de l'amorceur - unité 232	02-220-01-525	3 224.14 $	3 224.14 $
34684	2026-06-17	LES SERVICES EXP INC.	960622	Hon. prof: divers travaux aménagement VVC \ Infrastructures - Sentier VVC	23-080-10-721	1 483.18 $	1 483.18 $
34685	2026-06-17	LOCATION BATTLEFIELD	340043892	Rateau pour asphalte et pelle carré \ Petits outils	02-320-00-643	203.18 $	203.18 $
34686	2026-06-17	LOCATION BOULADIER	2025-INT	intérêts 2025 \ Autres dépenses	02-130-00-999	1.88 $	1.88 $
34687	2026-06-17	Marc Belair	2026-022966	Remboursement de cautrionnement puits - [redacted] \ Dépôt - Puits - 300 $	55-136-44-000	325.00 $	325.00 $
34688	2026-06-17	MARC LEFEBVRE Pièces d'auto Part City pièces d'auto	438305/1	CAM121 Boyau d'échappement \ CAM121 Boyau d'échappement	02 320 03 525	352.33 $	1 056.09 $
			446129/1	Cam132 filtres \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	71.49 $	
			446051/1	Cam132: filtres \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	182.64 $	
			437149/1	CAM128 - Freins \ CAM128 - Freins	02-330-03-525	449.63 $	
34689	2026-06-17	Marché Chelsea Market	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirsDemande d'appui finan	02-701-20-970	3 000.00 $	3 000.00 $
34690	2026-06-17	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	200785	Manchons et cables \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	31.26 $	313.65 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			109396	Sceau, vadrouille, lames et grattoir \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	97.20 $	
			109483	Réparation chalet de service HG \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	32.17 $	
			108441	bois traité \ Bois	02-390-00-624	46.95 $	
			108855	cable, maillon, serre-cable \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	49.91 $	
			109101	boul Hex \ Articles de quincaillerie	02 390 00 641	1.02 $	
			110606	Cadena, ruban et moraillon \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	16.09 $	
				Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-702-30-726	39.05 $	
34691	2026-06-17	MNP LLP	13330895	Facture finale - Audit 2025 \ Honoraires prof. - Compt. et vérification	02-130-00-413	18 309.77 $	18 309.77 $
34692	2026-06-17	Patrick Desjardins	202600049	Reboursement du permis - [redacted] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 $	640.00 $
				Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	540.00 $	
34693	2026-06-17	PATRY LOUISE	FAC_002	Accompagnement urbanisme du 16-02 au 13-03 \ Honoraires prof. autres	02-610-00-419	3 150.00 $	6 975.00 $
			Fac_003	Accompagnement urbanisme du 14 mars au 21 avril 2026 \ Honoraires prof. autres	02-610-00-419	3 825.00 $	
34694	2026-06-17	PIÈCE COURCHESNE NAPA GATINEAU	932-890837	Pièces \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.32 $	5.32 $
34695	2026 06 17	Pièces de camions JMC	90347	Pièces mécaniques diverses \ Pièces mécaniques diverses	02-320-03-525	339 91 $	1 399 39 $
			90608	CAM119 - Pièces mécaniques diverses \ CAM119 - Pièces mécaniques diverses	02-320-03-525	291.38 $	
			186101	CAM119 synflex, valve et raccord \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	255.16 $	
			185718	CAM130 - Système de freinage pneumatique \ CAM130 - Système de freinage pneumatique	02-320-03-525	512.94 $	
34696	2026-06-17	POLANE MECANIQUE	015413	Réparation porte et frein de stationnement - unité 231 \ Réparation porte et frein de stationnement - unité 231	02-220-01-525	1 342.91 $	1 342.91 $
34697	2026-06-17	Premier Tech Eau et Environnement Ltd.	1070336	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	4 182.69 $
			1070337	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070338	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070339	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123 02 $	
			1070340	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070341	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070342	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070343	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070344	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123 02 $	
			1070345	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070346	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070347	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070348	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	246.05 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			1070349	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070350	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070351	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070352	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070353	Contrat entretien annuel 2026 système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02 490 20 459	123.02 $	
			1070354	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070355	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070356	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070357	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070358	Contrat entretien annuel 2026 système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02 490 20 459	123.02 $	
			1070359	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070360	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070361	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070362	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070363	Contrat entretien annuel 2026 système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02 490 20 459	123.02 $	
			1070364	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070365	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070366	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070367	Contrat entretien annuel 2026 - système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02-490-20-459	123.02 $	
			1070368	Contrat entretien annuel 2026 système septique \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02 490 20 459	123.02 $	
34699	2026-06-17	Purolator inc	540319618	Frais d'envoi de colis SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	15.90 $	22.62 $
				Fret et messagerie	02-412-30-322	6 72 $	
34700	2026-06-17	Pyromatech	65284	Inspection d'extincteurs des véhicules d'urgence \ Inspection d'extincteurs des véhicules d'urgence	02-220-01-526	302.15 $	302.15 $
34701	2026 06 17	Receveur General du Canada	20260029961	Licences radio 2026 \ Licences radio 2026	02-320-01-339	1 443 76 $	2 887 52 $
				Licences radio 2026	02-330-01-339	1 443.76 $	
34702	2026-06-17	Robert Comptois	2025-010155	Remb. cautionnement nouvelle const. - [redacted] \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	2 160.00 $	2 160.00 $
34703	2026-06-17	SENTIERS CHELSEA	2026-06-03	Demande d'appui financier Fonds des loisirs \ Demande d'appui financier Fonds loisirs	02-701-20-970	2 000.00 $	2 000.00 $
34704	2026-06-17	SERVICE DE PNEUS K&S INC	REP127845	TRACTEUR GAZON - Pneus \ TRACTEUR GAZON - Pneus	02-390-02-525	592.89 $	592.89 $
34705	2026-06-17	Service Routier Ben Inc.	1070694	Achat de 10 véhicules pour pratiques d'incendie \ Biens non durables - Autres équipements divers	02-220-00-690	1 149.75 $	1 149.75 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34706	2026-06-17	SMQ INC	16-06-2026	Remb. cautionnement d'exécution - Projet démentellement VVC \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	38 888.88 $	38 888.88 $
34707	2026-06-17	SolidCAD	91676148	Abonnement annuel 5 liscence Bluebeam \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	1 707.37 $	1 707.37 $
34708	2026-06-17	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	Mai 2026	Cotisations syndicales du mois de mai 2026 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	2 961.78 $	2 961.78 $
34709	2026 06 17	Thibault Demolition Ltée	547356817	Dépôts de matériaux - Ménage de la cours du garage municipal \ Dépôts de matériaux - Ménage de la cours du garage municipal	02-453-00-446	1 607 87 $	1 607 87 $
34710	2026-06-17	TK ELEVATOR (CANADA) LIMITED	2983668	Contrat d'entretien 2026 ascenseurs CM - Juin à aout 2026 \ Contrat d'entretien 2026 ascenseurs CM - Juin à Novembre	02-701-27-522	514.08 $	1 028.16 $
			2983667	Contrat d'entretien 2026 ascenseurs HDV- Juin à aout \ Contrat d'entretien 2026 ascenseurs HDV - Juin à Novembre	02-130-00-522	514.08 $	
34711	2026-06-17	Toromont Cat	PS031555045	Tp niveleuse freins \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	195.18 $	195.18 $
34712	2026-06-17	Ville de Gatineau	5000009960	Quote-Part coût d'opération du site COOK \ Quote-part site Cook, Gatineau	02-451-20-959	5 247.28 $	5 247.28 $
34713	2026 06 17	VIPOND FIRE PROTECTION	410734	Entretien annuel du système de gicleurs CM - Inspections \ Entretien du système de gicleurs - Inspection trimestrielle	02-701-27-522	1 835 00 $	1 835 00 $
						1 157 426.99 $	**1 157 426.99 $**

Liste des paiements

Liste des dépôts annulés

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34181	2026-05-25	Francis Canada Truck Center Inc.	X100420694:01	Remboursement compresseur \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	661.05 $	-2 353.73 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-46.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	46.80 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-58.36 $	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	29.18 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	29.18 $	
			R100081251:01	CAM135 - Réparation de l'essieu arrière \ Main d'oeuvre	02-330-01-525	-3 031.23 $	
				Pièces mécaniques	02-330-03-525	-1 729.93 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	337.12 $	
				Ent et réparation véhicules	02 330 01 525	-337.12 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-210.25 $	
				Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	-210.25 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	420.50 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 $	
			X1004420692 01	Crédit cam 136 \ Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	2 260.00 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-160.00 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	160.00 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	99.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	99.80 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-199.60 $	
			X00420694:01	Crédit compressor \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	661.05 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-46.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	46.80 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	29.20 $	
				Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	29.20 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-58.40 $	
			X100421593:01	Filter, fuel separator, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-267.01 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	18.91 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-18.91 $	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	-11.79 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-11.79 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	23.58 $	
			X100419211:01	Filtres \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-417.34 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts annulés

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	29.55 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-29.55 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-18.43 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-18.43 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	36.86 $	
			X100419224:01	High pressure filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-490.33 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	34.72 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-34.72 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-21.66 $	
				Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	-21.66 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	43.32 $	
34422	2026 05 26	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	2115464	Diesel : 1450.3 litres \ Diesel	02-220-02-631	205 55 $	3 309 79 $
				Diesel	02-320-02-631	-1 434.76 $	
				Diesel	02-330-02-631	-1 520.80 $	
				Diesel	02-390-02-631	-148.68 $	
						-5 663.52 $	**-5 663.52 $**

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34382	2026-05-20	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	448576	Frais juridiques - dossier 25980 / 3 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 321.29 $	1 321.29 $
34383	2026 05 20	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	320793	Cam 126 - Hose a injection et collier de serrage \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	95 12 $	253 25 $
			320795	Panneau «Véhicules lents» - Tracteur08 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	48 97 $	
			320794	Tie wrap \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	48.27 $	
			320722	Pièces strock : Boulons et écrous \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	43.70 $	
			320711	Pièces Kubota : Boulons \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.47 $	
			320613	Boulons HEX \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	6.72 $	
34384	2026-05-20	Construction DJL, Agence Wakefield	18014874	4.08 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-330-00-625	1 314.56 $	3 202.95 $
			18020477	11.39 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-330-00-625	1 888.39 $	
34385	2026-05-20	CONSULT'EAU	30398	Installation Sytème UV - Centre communautaire Farm Point \ Remplacement système traitement eau potable CCFAP	23-080-00-722	13 154.52 $	14 302.55 $
				Écriture 03-310-01-000/Remplacement système UV CCFAP&HOL	03-310-01-000	12 011.83 $	
				Écriture 23-610-00-000/Remplacement système UV CCFP et HOL	23-610-00-000	-12 011.83 $	
				Écriture 23-920-00-000/Remplacement système UV CCFAP&HOL	23-920-00-000	-6 855.80 $	
				Écriture 59-151-10-000/Remplacement système UV CCFP et HOL	59-151-10-000	6 855.80 $	
			30420	Remplacement système traitement eau potable CCFAP et CCHOL \ Remplacement système traitement eau potable CCFAP	23-080-00-722	1 148 03 $	
				Écriture 03-310-01-000/Remplacement système UV CCFAP&HOL	03-310-01-000	1 048 30 $	
				Écriture 23-610-00-000/Remplacement système UV CCFP et HOL	23-610-00-000	-1 048.30 $	
34386	2026-05-20	EPURSOL	123468	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses EU / 05-05-2026 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02-415-30-522	2 640.32 $	2 640.32 $
34387	2026-05-20	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	Avril 2026	Frais de gestion Avril 2026 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	195 544.79 $	192 458.46 $
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	220 132.61 $	
				Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-195 544.79 $	
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-8 208.80 $	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	16 379 02 $	
			hYDRO-AVRIL-2	Hydro Avril 2026 - 15 % \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 086.33 $	
34388	2026-05-20	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	72902460	Fourniture de bureau : Bloc pour chevalet et marqueurs \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-110-00-670	93.36 $	169.41 $
			72892540	Clavier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	50.81 $	
			72886920	Fourniture de bureau: Clavier, papier, cahier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	108.72 $	
			72889676#	Ecran et remboursement d'écran (credit) 72644840 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02 610 00 670	-349.05 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			73089611	Papier pour administration générale \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	182.88 $	
			73026774	Ruban pour calculatrice, Post-it et trombones \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	56.84 $	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	25.85 $	
34389	2026-05-20	Francis Canada Truck Center Inc.	X100425785:01	Cam 127 - Halogen Sealed beam \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	21.41 $	344.36 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-1.52 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.52 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0 95 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.94 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-1.89 $	
			X100426327:01	Cam122 - Gauge \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	152.58 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-10.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10 80 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	6.74 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	6.74 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-13.48 $	
			X100425907:01	Cam127 : Dust Shield and Hearter/AC knob \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	170.37 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-12.06 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	12 07 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	7.52 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	7.52 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-15.05 $	
34390	2026-05-20	M LEBLOND ELECTRIQUE INC	1072	Usine de filtration Travaux électrique pompe de transfert \ Usine de filtration Travaux électrique pompe de transfert	02 412 30 522	638.11 $	7 490.63 $
			1047	Remplacement panneaux électriques Hôtel de ville et CCFP \ Remplacement panneaux électriques - CCFP	23 080 00 722	6 852.51 $	
				Écriture 23 920 00 000 / Panneaux électriques HV et CCFP	23 920 00 000	-6 257.26 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Panneaux électriques HV et CCFP	59-151-10-000	6 257.26 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 $	
34391	2026-05-20	MES PIECES AUTOPARTS	1-578445	Crédit - Attache caoutchou- tracteur08 \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	-27.77 $	834.64 $
			1-578441	Retour: batterie disconnect - Tracteur08 \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-61.71 $	
			1-579249	Accessoire garage \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	5.10 $	
			1-578444	Tracteur08: Rubber tie-50 et Batterie \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	97.58 $	
			1-578447	Tracteur08 - Rubber tie \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	27 77 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			1-578333	Tracteur08- batterie disconnect \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	61.71 $	
			2-5005078	V-belt pour stockage \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.75 $	
			2-10064073	Entretien des génératrices usines de filtration et d'épuration - Filtres \ Entretien génératrices usines de filtration et d'épuration	02-412-30-522	360.61 $	
				Entretien génératrices usines de filtration et d'épuration	02-414-30-522	360.60 $	
34392	2026-05-20	MRC des Collines de l'Outaouais	2026-000210	Financement MRC 2025 (REG194-13) - Portion intérêts 2026 \ 2026- Fin. MRC 2025 (REG194-13) - Intérêts février 2026	02-460-00-951	9 353.11 $	83 904.42 $
			2025-000711	Financement MRC 2020 et 2023 (REG183-13 et 194-13) - Portion 2025 \ 2025- Fin. MRC 2020 (REG183-13 et 194-13) - Capital	02-460-00-951	69 100.00 $	
				2025- Fin. MRC 2020 (REG183-13 et 194-13) - Intérêts sept.	02-460-00-951	3 396.67 $	
				2025- Fin. MRC 2023 (REG183-13 et 194-13) - Capital	02-460-00-951	1 500.00 $	
				2025- Fin. MRC 2023 (REG183-13 et 194-13) - Intérêts oct.	02-460-00-951	554.64 $	
34393	2026-05-20	MUNICIPALITE DE LA PECHE	2026-000083	Formation carte et boussole - 16 candidats \ Formation carte et boussole - 16 candidats	02-220-00-454	1 200.00 $	1 200.00 $
34394	2026 05 20	PARAGRAPHE	236004	4 livres - Anglais \ livres ang	02-702-30-729	107 08 $	336 95 $
			235875	9 livres - anglais \ livres ang	02-702-30-729	229.87 $	
34395	2026-05-20	Riobec Securite Inc.	461751	Pantalons et chandails TPIMD \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	15.71 $	837.53 $
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	15.71 $	
			465486	Vêtements employés saisonniers TPIMD \ Vetements, chaussures et accessoires	02 320 00 650	168.48 $	
			466573	Bottes - A. Kingsmerry \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	134.07 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	134.07 $	
			465694	Vestes signalisation \ Vestes de signalisation	02-220-00-650	369.49 $	
34396	2026-05-20	ROB HARRIS	986604-4137	Bois pour projet des Étangs Musie \ Bois pour projet des Étangs Musie	02-701-50-624	946.24 $	946.24 $
34397	2026-05-20	SEGUIN MORRIS INC.	49607	Appels de service électriques divers - Usine de filtration \ Usine d'épuration #49607	02-414-30-522	1 283.70 $	3 892.68 $
			49707	Appels de service électriques divers Usine d'épuration \ Usine d'épuration #49707	02 414 30 522	543.78 $	
			50751	Appels de service électriques divers - Usine de filtration \ Usine de filtration #50751	02-412-30-522	927.82 $	
			49606	Appels de service électriques divers - Usine de filtration \ Usine de filtration #49606	02-412-30-522	1 137.38 $	
34398	2026-05-20	VAPOREL EAU PURE	93132	15 X 18 litres d'eau \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	66.20 $	132.40 $
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	66.20 $	
34420	2026-05-22	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	91429	Analyses annuelles d'échantillons d'eau - Mai \ Analyses d'échantillons d'eau potable - Centre Village	02-412-30-444	448.96 $	1 603.45 $
				Analyses d'échantillons d'eaux usées - Centre Village	02-414-30-444	833.80 $	
				Analyses d'échantillons d'eaux usées Farm Point	02 414 20 444	320.69 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34421	2026-05-26	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	91428	Contrat opération et entretien des usines 2026 - MAI \ Opération usines EU Farm Point - Mars à décembre 2026	02-414-20-444	1 891.25 $	41 931.29 $
				Opération usines EU Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-414-30-444	11 701.49 $	
				Opération usines EP Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-412-30-444	28 338.56 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 $	
34423	2026-05-26	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	448683	Frais juridiques : dossier 25980/1 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	1 602.86 $	1 602.86 $
34424	2026-05-26	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	321070	Affiche de vitesse sur Mill - collier 12 pouce \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	24.33 $	58.45 $
			318947	Cable d'acier, serre cable et crochet \ Pieces et accessoires autres	02 330 00 649	21.58 $	
			320605	Boulons \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	12.54 $	
34425	2026 05 26	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	FV-004915	Clé universelle de 1 1/4 vers 4'' \ Clé universelle de 1 1/4 vers 4''	02-220-00-643	297 84 $	297 84 $
34426	2026-05-26	DHC Avocats	223580	Frais juridiques : dossier 6184-4 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	739.87 $	739.87 $
34427	2026-05-26	DUPONT & DUPONT FORD	FD55424	CAM137- pièces \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	104.12 $	984.42 $
			FD55457	Cam137 : pièces - CREDIT \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-104.12 $	
			FD55597	Cam131: Pièces camion \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	544.53 $	
			BE52895	Cam124 - bearring \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	242.08 $	
			FD55251	Cam124 : pièces de camion \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	635 44 $	
			FD55426	Cam124 : Pièce de camion CREDIT \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	-735.19 $	
			BE52931	Cam124 - Pièces de camion \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	297.56 $	
34428	2026-05-26	EPURSOL	123642	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 12-05-2026 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02-415-30-522	1 320.16 $	18 737.59 $
			123754	Vidange de 57 fosses du 19/05 au 21/05 \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	17 417.43 $	
34429	2026-05-26	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	72895498	Stylos, étiquettes, bloc notes \ Stylos, étiquettes, bloc notes	02-220-00-670	63.84 $	174.18 $
			72966962	Stylos \ Stylos	02-220-00-670	36.33 $	
			73280939	Fourniture de bureau ; Post-it , batteries et crayons \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	74 01 $	
34430	2026-05-26	Francis Canada Truck Center Inc.	X100420694:01	Remboursement compresseur \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-661.05 $	4 126.43 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	46.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-46.80 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	58.36 $	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	-29.18 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-29.18 $	
			R100081251:01	CAM135 - Réparation de l'essieu arrière \ Main d'oeuvre	02-330-01-525	3 031.23 $	
				Pièces mécaniques	02-330-03-525	1 729.93 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-337.12 $	
				Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	337.12 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	210.25 $	
				Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	210.25 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-420.50 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 $	
			X1004420692:01	Crédit cam 136 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-2 260.00 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	160.00 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-160.00 $	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	-99.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-99.80 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	199.60 $	
			X100421593:01	Filter, fuel separator, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	267.01 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-18.91 $	
				Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	18.91 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	11.79 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	11.79 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-23.58 $	
			X100419211:01	Filtres \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	417.34 $	
				TPS intrants RT0001	54 134 92 000	-29.55 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	29.55 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	18.43 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	18.43 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-36.86 $	
			X100419224 01	High pressure filter \ Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 330 03 525	490.33 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-34.72 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	34.72 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	21.66 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	21.66 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-43.32 $	
			X100417490:01	CAM127 - Pièces mécaniques fenêtres \ CAM127 - Pièces mécaniques fenêtres	02-330-03-525	677.33 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-47.95 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	47.95 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	29.91 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	29.91 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-59.82 $	
			X100426328:01	Cam136: Clamp \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	254.22 $	
				TPS intrants RT0001	54 134 92 000	-18.00 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	18.00 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	11.23 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	11.22 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-22.45 $	
			X100426091 01	Cam144 Filtre a air et lubrifiants \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	180.10 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-12.75 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	12.75 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	7.95 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	7.96 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-15.91 $	
34431	2026-05-26	Futech Hitech Inc.	Fc80108572	Réparation de la pompe du poste principal - Eaux usées \ Réparation de la pompe du poste principal - Eaux usées	02-414-30-522	7 734.75 $	7 734.75 $
34432	2026-05-26	INGETEX	5625	Achat ombrière pour parc Farm Point \ Achat ombrière pour parc Farm Point	23 080 00 721	5 288.85 $	5 288.85 $
34433	2026-05-26	JRT AUTOMATISATION INC.	430047	Appel de service- Poste d'eau brute \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-413-30-522	287.44 $	770.34 $
			433717	Appel de service - Eau potable \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	241 45 $	
			427719	Appel de service - Eau potable \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	241.45 $	
34434	2026-05-26	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019277045	Usine d'épuration - Alun 8 kg Livraison 1/6 \ Usine d'épuration - Alun 8 kg (6 livraisons)	02-414-30-635	8 250.96 $	8 250.96 $
34435	2026-05-26	Location Lou-Pro Inc.	258514	Petits outils: protège main et meule \ Petits outils	02-390-00-643	73.56 $	126.63 $
			256932	Location rouleau à tuile : Planchers TPIMD \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	53.07 $	
34436	2026-05-26	MES PIECES AUTOPARTS	1 580206	Cam125 Étrier et retour de la pièce \ Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 390 03 525	0.01 $	106.00 $
			1-577804	Produits général d'entretien \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	63.31 $	
			2-5000893	Réparation usine épuration \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	42.68 $	
34437	2026-05-26	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	771301	Contrat support informatique 2026 - MAI \ Contrat support informatique 2026	02-130-00-414	1 534.92 $	1 567.98 $
			771322	Compte courriel urbanisme[redacted] \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	33.06 $	
34438	2026-05-26	MRC des Collines de l'Outaouais	2023-000154	Carra - P. Guénard P3 et P10 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	332.68 $	1 601.96 $
			2025 000669	Carra P Guénard P24 et Carra B Nolan (P24 P25,P26) \ Cot de l'employeur Régimes de retraite - Élus	02 110 00 211	623.60 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			2026-000136	Carra B.Nolan P7 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	161.42 $	
			2026-000207	Carra B.Nolan - P8 et 9 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	322.84 $	
			2026-000248	Carra B.Nolan P10 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	161.42 $	
34439	2026-05-26	PARAGRAPHE	236129	13 livres anglais \ livres ang	02-702-30-729	537.47 $	537.47 $
34440	2026-05-26	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0099209	Cam141: Pneu \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-330-02-525	358.15 $	358.15 $
34441	2026-05-26	Pompaction inc.	POMPA-FV1512	Achat de la pompe - Raccordement 3e pompe usine eau potable \ Achat de la pompe - Raccordement 3e pompe usine eau potable	23-050-01-725	4 354.20 $	4 354.20 $
34442	2026-05-26	Riobec Securite Inc.	467591	Élingue double \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	62.40 $	1 184.30 $
			439587	Vêtrement urbanisme 2025 \ Vetements, chaussures et accessoires	02 610 00 650	374.95 $	
			467532	Bottes TPIMD[redacted]) \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	98.65 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	98.65 $	
			467451	Enseignes- Surveillance caméra HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	56.63 $	
			466685	Chaussure TPIMD[redacted]) \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	246.63 $	
			461823	Pantalons TPIMD[redacted] \ Vetements, chaussures et accessoires	02 320 00 650	98.55 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	98.56 $	
			461820	Pantalon TPIMD \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	24.64 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	24.64 $	
34443	2026-05-26	RPGL AVOCATS BARRISTERS	38298	Frais juridiques : dossier 12298-180 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	68.99 $	12 710.20 $
			37909	Frais juridiques : dossier 12298-180 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 724.63 $	
			37518	Frais juridiques : dossier 12298-222 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 552.16 $	
			37907	Frais juridiques : dossier 12298-186 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	413 91 $	
			37908	Frais juridiques : dossier 12298-155 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	379.42 $	
			38297	Frais juridiques : dossiers 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	308.02 $	
			38299	Frais juridiques : dossier 12298-219 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 995.17 $	
			38300	Frais juridiques : dossier 12298-222 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	808.04 $	
			37911	Frais juridiques : 12298-219 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	2 976 40 $	
			37912	Frais juridiques : dossier 12298-222 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	2 345.49 $	
			37910	Frais juridiques : dossier 12298 -188 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	137.97 $	
34444	2026-05-26	SANI-TEC	243139	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	318.25 $	887.35 $
			241408	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - sac compostable \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	132.22 $	
			240901	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - sac vaccum \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	56.34 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			243295	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - vadrouilles \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	181.51 $	
			240758	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - tamis et déb. drain. \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	75.71 $	
			240307	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux - nettoyant et grattoir \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	123.32 $	
34445	2026-05-26	SANIVAC OUTAOUAIS	1162649	Location annuelle 2026 - 2 toilettes - Sentier VVC - 25-03 au 21-04 \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 $	172.46 $
34446	2026-05-26	SEGUIN MORRIS INC	49493	Travaux électriques Raccordement 3e pompe usine eau potable \ Travaux électriques -Raccordement 3e pompe usine eau potable	23 050 01 725	16 006.95 $	16 006.95 $
34463	2026-06-03	911 PRO INC.	33107	Achat tablette véhiclaire PQI 2025 \ Achat tablette véhiclaire PQI 2025	23-030-00-726	6 869.76 $	14 995.04 $
				Écriture 23-920-00-000 / Tablette véhiculaire PQI 2025	23-920-00-000	-6 273.00 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Tablette véhiculaire PQI 2025	59-151-10-000	6 273 00 $	
			33068	Achat tablette véhiclaire PQI 2025 \ Achat tablette véhiclaire PQI 2025	23-030-00-726	8 125.28 $	
				Écriture 23-920-00-000 / Tablette véhiculaire PQI 2025	23-920-00-000	-7 419.47 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Tablette véhiculaire PQI 2025	59-151-10-000	7 419.47 $	
34464	2026-06-03	BC2 GROUPE CONSEIL INC	FAC68221	Accompagnement urbanisme \ Honoraires prof autres	02 610 00 419	2 722.04 $	2 722.04 $
				Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	03-510-00-000	-2 485.58 $	
				Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	59-131-00-000	2 485.58 $	
34465	2026-06-03	Bionest	LOT42767	18 visites d'entretien système septique \ Contrat entretien Bionest et autres	02-490-10-459	3 374.06 $	3 374.06 $
34466	2026-06-03	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	320418	Accessoires divers pour garage municipal \ Accessoires divers pour garage municipal	02-330-00-649	1 040.97 $	1 040.97 $
34467	2026-06-03	Boivin Gauvin Inc.	Fc20024620	SSI - Semelles \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	54.04 $	54.04 $
34468	2026-06-03	CDEDQ, Compteurs d'eau du Quebec	26838	Achat 2 réceptacles Neptune \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-412-30-725	419.09 $	419.09 $
34469	2026-06-03	Cima	E102-0000300	Plan finaux et surveillance suppl. aout et sept 2025 - Ch. de la Rivière \ Plans finaux - contrat initial	23-040-00-721	7 933.27 $	21 883.19 $
				Surveillance supplémentaire aout et septembre 2025	23-040-00-721	6 582.32 $	
			E102-0080958	Surveillance supplémentaire Oct 2025 à mars 2026 \ Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	7 367.60 $	
34470	2026-06-03	Clef Magique Enr	311841	10 cadenas abus \ 10 cadenas abus	02 390 00 649	580.62 $	580.62 $
34471	2026-06-03	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	FV-005492	Achat 15 cylindres d'air respirables SSI \ Achat 15 cylindres d'air respirables SSI	23-030-00-725	29 519.83 $	39 842.42 $
			FV-004207	Achat lances combat SSI 2025 \ Achat lances combat SSI 2025	23-030-00-725	10 322 59 $	
				Écriture 23-920-00-000 / Lances combat SSI 2025	23-920-00-000	-9 425.89 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Lances combat SSI 2025	59-151-10-000	9 425.89 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34472	2026-06-03	CONSULT'EAU	30300	Remplacement système traitement eau potable CCFAP et CCHOL \ Remplacement système traitement eau potable CCHOL	23-080-00-722	14 439.41 $	14 439.41 $
				Écriture 03-310-01-000/Remplacement système UV CCFAP&HOL	03-310-01-000	6 939.87 $	
				Écriture 23-610-00-000/Remplacement système UV CCFP et HOL	23-610-00-000	-6 939.87 $	
34473	2026-06-03	DOTEMTEX RECHECHE DE CADRES INC	8237	Accompagnement comité de sélection - recrutement \ Honoraires prof. autres	02-130-00-419	425.41 $	8 665.67 $
			8206	Services professionnels en recrutement de personnel (DG) \ Services professionnels en recrutement de personnel (DG)	02-130-00-419	8 240.26 $	
34474	2026-06-03	EPURSOL	123795	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 19-05-2026 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02-415-30-522	1 320.16 $	2 640.32 $
			123849	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 26-05-2026 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02-415-30-522	1 320.16 $	
34475	2026-06-03	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	73343810	Papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	182.88 $	308.51 $
			73266516	Sac et ruban P-Touch \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	125.63 $	
34476	2026-06-03	Francis Canada Truck Center Inc.	X100425021:01	CAM122 - Pièces mécaniques diverses \ CAM122 - Pièces mécaniques diverses	02-330-03-525	463.39 $	836.97 $
				TPS intrants RT0001	54 134 92 000	-32.81 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	32.81 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	20.47 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	20.46 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-40.93 $	
			X100425284 01	CAM122 Pièces mécaniques diverses \ CAM122 Pièces mécaniques diverses	02 330 03 525	373.58 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-26.45 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	26.45 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	16.49 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	16.50 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-32.99 $	
34477	2026-06-03	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	75480	Credit 1 livre en français \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-13.60 $	112.19 $
			75384	4 Livre fr \ Livres fr	02-702-30-729	125 79 $	
34478	2026-06-03	MAXXUM GESTION D'ACTIFS	2272	Mandat - Plan de gestion des actifs en eau potable \ Mandat - Plan de gestion des actifs en eau potable	02-413-30-411	1 701.63 $	1 701.63 $
34479	2026 06 03	MRC des Collines de l'Outaouais	2026-000175	Frais de connection APN et carte SIM \ Frais de connection APN et carte SIM	02-220-01-339	1 207 24 $	3 276 80 $
			2024-000719	Transport, disposition et destruction 4 réservoirs \ Contrat cueillette / Encombrants et RDD	02-452-90-446	1 782.12 $	
			2024-000720	Transport 2 réservoirs résine \ Contrat cueillette / Encombrants et RDD	02-452-90-446	287.44 $	
34480	2026-06-03	MUNICIPALITE DE LA PECHE	6491	Contrat collecte matières résiduelles - Mai 2026 \ Contrat collecte déchets ICI - Mai 2026	02-451-10-446	1 204.49 $	105 593.08 $
				Contrat collecte recyclage ICI Mai 2026	02 452 10 446	1 182.47 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			6488	Contrat collecte matières résiduelles - Mai 2026 \ Contrat collecte déchets - Mai 2026	02-451-10-446	23 236.95 $	
				Contrat collecte recyclage - Mai 2026	02-452-10-446	36 293.61 $	
				Contrat collecte compostage - Mai 2026	02-452-35-446	43 675.56 $	
34481	2026-06-03	NASCO ENTRETIEN MENAGER D'IMMEUBLES INC	36327	Entretien ménager du 30 mars au 1er mai 2026 \ Autres services - Services d'agence	02-390-00-499	11 688.09 $	11 688.09 $
34482	2026-06-03	PARAGRAPHE	236349	2 livres ang \ livres ang	02-702-30-729	69.29 $	93.43 $
			236239	1 livre ang \ livres ang	02-702-30-729	24.14 $	
34483	2026-06-03	RE-BEL LETTRAGE ET DESIGN	2026-310	Diverses affiches - Projets accès l'eau, mise niveau parc et loisirs \ Affiches accès à l'eau - Secteur Farm Point	23-080-00-729	373.67 $	790.57 $
				Affiches mise à niveau parcs	23-080-00-729	185.11 $	
				Autocollants loisirs	02-701-50-345	231.79 $	
34484	2026-06-03	Riobec Securite Inc.	466107	Vêtements divers [redacted] \ Vêtements divers - [redacted]	02-320-00-650	263.60 $	1 762.77 $
				Vêtements divers [redacted]	02-330-00-650	263.59 $	
			433105	Vêtements divers - Équipe infrastructures [redacted]	02-390-00-650	316.82 $	
			466108	Vêtements divers - Équipe infrastructures \ [redacted]	02-390-00-650	472.54 $	
			466106	Vêtements divers Équipe infrastructures \ [redacted]	02 390 00 650	397.12 $	
			461822	Pantalons TPIMD - [redacted] Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	123.20 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	123.20 $	
			468029	Crédit retour bottes - TPIMD \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	-98.65 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	-98.65 $	
34485	2026-06-03	SANIGEAR	22425	Location habit de combat - avril 2026 \ Location habit de combat - avril 2026	02-220-00-650	1 354.81 $	6 686.91 $
			22481	Lavage et entretien habit de combat \ Lavage et entretien habit de combat	02-220-00-650	1 055.37 $	
			22097	Credit location d.habit de combat \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	201 21 $	
			22050	Location habit de combat - mars 2026 \ Location habit de combat - mars 2026	02-220-00-650	1 710.26 $	
			22255	Lavage et réparation - habit de combat \ Lavage et réparation - habit de combat	02-220-00-650	1 251.97 $	
			22544	Lavage et réparations habit de combat \ Lavage et réparations habit de combat	02-220-00-650	980.31 $	
			22608	Lavage habit de combat et réparations \ Lavage habit de combat et réparations	02-220-00-650	535.40 $	
34486	2026-06-03	SANIVAC OUTAOUAIS	1173370	Location annuelle 2026 - 2 toilettes - Sentier VVC 22-04-26 au 19-05-26 \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 $	344.92 $
			1173369	Location annuelle 2026 - 2 toilettes - Sentier VVC 22-04-26 au 19-05-26 \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 $	
34487	2026-06-03	TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC	48004	Relations Publiques : Centre Meredith \ Honoraires professionnels autres	02-141-00-419	496.69 $	496.69 $
34488	2026-06-03	Thibault & Associés (l'Arsenal)	FC-004580	Réparation APRIA \ Réparation APRIA	02-220-00-526	826.39 $	826.39 $

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34489	2026-06-03	Wurth Canada Limited	26865134	Outils et accessoires divers \ Tournevis	02-320-00-643	274.79 $	602.09 $
				Accessoires divers (connecteurs, tubes etc)	02-330-00-649	327.30 $	
34555	2026-06-17	16911544 Canada Inc WRP Canada	1173	Dépôts de matériaux - Ménage de la cours du garage municipal \ Dépôts de matériaux - Ménage de la cours du garage municipal	02-453-00-446	1 554.92 $	1 554.92 $
34556	2026-06-17	7518218 CANANA INC (HKR CONSULTATION)	5846	Services prof. ingénierie - Plans et devis stabilisation VVC secteur Vallée \ Serv. prof. ingénierie - P & D stabilisation VVC Vallée	23-080-10-721	12 294.34 $	15 996.55 $
			5849	Avenant #02 - Confirmation de l'inventaire floristique/Stab, 1078 rte 105 \ Avenant #02 -Confirmation inventaire floristique/Stab.105	23-040-40-721	2 674.65 $	
			5851	Serv. prof. - Travaux stabilisation berges cours d'eau au 1078 route 105 \ Serv. prof.-Stabilisation berges cours d'eau 1078 route 105	23-040-40-721	1 027.56 $	
34557	2026 06 17	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	91723	Analyses annuelles d'échantillons d'eau - juin \ Analyses d'échantillons d'eau potable - Centre Village	02-412-30-444	448 96 $	53 836 50 $
				Analyses d'échantillons d'eaux usées - Centre Village	02-414-30-444	833 80 $	
				Analyses d'échantillons d'eaux usées - Farm Point	02-414-20-444	320.69 $	
			91724	Contrat opération et entretien des usines 2026 - Juin \ Opération usines EU Farm Point - Mars à décembre 2026	02-414-20-444	1 891.24 $	
				Opération usines EU Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-414-30-444	11 701.49 $	
				Opération usines EP Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-412-30-444	28 338.56 $	
			91231	honoraire suppl. opération - février 2026 \ Services techniques	02-412-30-444	4 120.70 $	
				Services techniques	02-414-30-444	6 181 06 $	
34558	2026-06-17	AUBE vitre d'auto	17240	CAM140 - Installation parebrise \ CAM140 - Installation parebrise	02-320-01-525	517.39 $	517.39 $
34559	2026-06-17	BALAIS NOMAD INC.	BN08307	1 ensemble de brosses pour balai mécanique \ 1 ensemble de brosses pour balai mécanique	02-320-05-525	814.77 $	814.77 $
34560	2026-06-17	BC2 GROUPE CONSEIL INC.	FAC68747	Mandat accompagnement urbanisme 2026 \ Mandat accompagnement urbanisme 2026	02-610-00-419	724.34 $	724.34 $
				Écriture 03-510-00-000 / Mandat accompagnement urbanisme	03-510-00-000	-661.42 $	
				Écriture 59-131-00-000 / Mandat accompagnement urbanisme	59-131-00-000	661.42 $	
34561	2026-06-17	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	448645	Frais juridiques : dossier 25980 / 2 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	2 934.77 $	8 683.06 $
			448962	Frais juridiques: dossier 25980/4 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	4 073.00 $	
			448968	frais juridiques : dossier 25980/2 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 675 29 $	
34562	2026-06-17	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	321601	Quincaillerie: crochet \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	13.75 $	1 360.82 $
			321600	Fil mig à souder et tube contact \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	180.03 $	
			2472831	Accessoires divers: Cable, spring grip et mousqueton \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	53.63 $	
			2471910	Réparation terrain de baseball \ Entretien Réparation Bâtiments et terrains	02 701 50 522	22.43 $	
			321292	Tracteur08 : protecteur plastique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.69 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			321008	CAM119 - Pièces mécaniques diverses \ CAM119 - Pièces mécaniques diverses	02-320-03-525	399.24 $	
			2474754	Produit nettoyant \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	15.40 $	
			321291	tracteur08: pièces \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	103.62 $	
			321283	Cam140: pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	95.13 $	
			321282	Cam127 crochet securitaire \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	13.79 $	
			321481	Vis et bois \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	17.23 $	
				Bois	02-320-00-624	114.75 $	
			321229	tracteur08: pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	126.75 $	
			321230	Clé a molette et bol magnétique \ Petits outils	02-320-00-643	40.21 $	
			321744	Stock garage \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	135.04 $	
			321776	Semence soleil \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	24.13 $	
34563	2026 06 17	Boivin Gauvin Inc.	Fc20025075	Crédit et achat de bottes SSI \ Fret et messagerie	02-220-00-322	32 19 $	32 19 $
34564	2026-06-17	Brault Maxtech inc	22035	Entretien préventif des appareils U.V (1/2 visites) - Usine de filtration \ Entretien des appareils U.V (2 visites) - Usine filtration	02-412-30-522	1 943.08 $	9 991.68 $
			22036	Entretien préventif des appareils U.V (1/2 visites) - Usine d'épuration \ Entretien des appareils U.V (2 visites) - Usine d'épuration	02-414-30-522	1 448.69 $	
			22025	Réparation des appareils U.V - Usine de filtration \ Réparation des appareils U.V - Usine de filtration	02-412-30-522	6 599.91 $	
34565	2026 06 17	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	89241	Télécommunication mai 2026 - Usine \ Télécommunication annuelle - Usine	02-412-30-331	396 69 $	396 69 $
34566	2026-06-17	Carriere & Poirier Equipment Ltd.	201194	TRACTEUR07 - Filtres \ TRACTEUR07 - Filtres	02-320-03-525	368.00 $	368.00 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-26.05 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	16.25 $	
				Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	26.05 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	16.25 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-32.50 $	
34567	2026-06-17	Centre de Verification Technique Outaouais	254215	CAM122 - Vérification mécanique \ CAM122 / CAM127 - Vérification mécanique	02-320-05-459	295.20 $	1 146.31 $
			254198	CAM127 - Vérification mécanique \ CAM122 / CAM127 - Vérification mécanique	02-320-05-459	295.20 $	
			254837	Harnais de remorque - Vérification mécanique \ Harnais de remorque - Vérification mécanique	02-320-05-459	555.91 $	
34568	2026-06-17	Cima	E102-0079956	Solde P.O. 15029 / Rapport d'étude sécurité barrage Hollow Glen \ Solde PO 15029 / Rapport étude sécurité barrage Hollow Glen	02-460-00-411	2 705.25 $	2 705.25 $
				Écriture 03-510-00-000/Évaluation sécurité barrage HG	03-510-00-000	-2 470.25 $	
				Écriture 59 131 00 000/Évaluation sécurité barrage HG	59 131 00 000	2 470.25 $	
34569	2026-06-17	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	FV-003217	Cylindre de calibration 4 gaz \ Cylindre de calibration 4 gaz	02-220-00-690	616.56 $	2 051.21 $

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			FV-003816	Écussons de casque pompier \ Écussons de casque pompier	02-220-00-650	764.58 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	26.05 $	
			FV-004544	Lames de remplacement pour glassmaster \ Lames de remplacement pour glassmaster	02-220-00-643	644.02 $	
34570	2026-06-17	CN2I, Cooperative nationale de l'information independante	160944	Publication LeDroit AO - Analyse organisationnelle \ Publicité et information - publications	02-160-00-345	459.90 $	459.90 $
34571	2026-06-17	Construction DJL, Agence Wakefield	5003968921	12.93 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-320-00-625	2 247.78 $	3 994.19 $
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 $	
			5003957011	Dépôt rébus d'asphalte 34 97 tonnes \ Dépôt rébus d'asphalte	02 453 00 446	538.20 $	
			5003963317	6.95 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-320-00-625	1 208.20 $	
34572	2026 06 17	CONSULT'EAU	30579	Échantillonnage eau potable - mai 2026 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2026	02-701-20-444	314 25 $	637 49 $
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2026	02-701-20-444	323 24 $	
34573	2026-06-17	CORE INDUSTRIAL GASES OUTAOUAIS INC.	3179727	Location annuelle cylindres - Acétylène, oxygène, argon etc. \ Location annuelle cylindres - Acétylène, oxygène, argon etc.	02-320-00-633	546.13 $	952.07 $
				Location annuelle cylindres - Acétylène, oxygène, argon etc.	02-330-00-633	546.13 $	
			3157105	Crédit Pièce \ Huile, graisse	02-320-00-633	-70.10 $	
				Huile, graisse	02-330-00-633	-70.09 $	
34574	2026-06-17	DOTEMTEX RECHECHE DE CADRES INC	8241	Services professionnels en recrutement de personnel (DG) \ Services professionnels en recrutement de personnel (DG)	02-130-00-419	8 239.11 $	8 239.11 $
34575	2026-06-17	DUPONT & DUPONT FORD	BE56847	Cam142: installation d'une valve sur pneu \ Ent. et réparation véhicules	02-390-01-525	178.16 $	1 281.15 $
				Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 390 03 525	103.48 $	
			FD56793	Cam131: Miroir \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	204.28 $	
			FD55396	CAM137 - Shaft front axle \ CAM137 - Shaft front axle	02-320-03-525	795.23 $	
34576	2026-06-17	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	46307	Caserne #1 - Appel de service toilette \ Caserne #1 - Appel de service toilette	02-220-00-522	562.81 $	633.96 $
			INT-46307	INTÉRET2025 \ Autres	02-190-00-999	71.15 $	
34577	2026-06-17	EPURSOL	123921	69 vidanges de fosse septique \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	21 084.27 $	42 364.30 $
			124038	Vidange hebdomadaire des boues septiques Fosses EU / 2026 06 02 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02 415 30 522	1 320.16 $	
			124121	Vidange hebdomadaire des boues septiques Fosses EU / 2026 06 09 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Janv/Juin 2026	02 415 30 522	1 320.16 $	
			124118	61 vidanges de fosse septique \ Contrat de vidange des fosses septiques	02 490 00 446	18 639.71 $	
34578	2026-06-17	ÉQUIPE LAURENCE INC	26-46042	Solde PO 15299-Serv. prof. ing. et géotech.-Stabilisation ch Saint-Clément \ Serv.prof. P&D et géotech. - Stabilisation ch.Saint-Clement	23-040-40-721	7 036.47 $	12 684.62 $
			26-46074	Serv. prof. - Réaménagement VVC pour stationnement Burnett \ Serv. prof. - Réaménagement VVC pour stationnement Burnett	23-080-00-721	5 130.76 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			26-45906	Serv. prof. plans et devis - Réfection ponceau Rte 105 et ch. Montrose \ REG1236-21 / P&D - Réfection ponceau Rte 105 & ch. Montrose	23-040-30-721	517.39 $	
34579	2026-06-17	Erwin mobile repair	12139	CAM130 / TP NIVELEUSE - Réparations \ CAM130 - Main d'oeuvre	02-320-01-525	301.81 $	543.26 $
				TP NIVELEUSE - Main d'oeuvre	02-320-01-525	241 45 $	
34580	2026-06-17	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	17052	Accompagnement pour AO opération d'usine \ Honoraires prof. autres -	02-414-20-419	59.38 $	1 319.54 $
				Honoraires prof. autres -	02-412-30-419	892.01 $	
				Honoraires prof. autres -	02-414-30-419	368.15 $	
34581	2026-06-17	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	Mai 2026	Frais de gestion - mai 2026 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	190 441.18 $	187 251.84 $
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	215 968.53 $	
				Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-190 441.18 $	
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	8 522 45 $	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-17 004.90 $	
			Hydro-Mai-26	Hydro Mai 2026- 15% \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 189.34 $	
34582	2026-06-17	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	73427447	Ruban P-touch \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	26.61 $	142.46 $
			73457570	Post it et feuille autocollantes \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02 702 30 670	61.29 $	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	54.56 $	
34583	2026 06 17	Francis Canada Truck Center Inc.	X100425997:01	Pièces mécaniques - Divers véhicules \ Pièces mécaniques - 100425997	02-320-03-525	335 02 $	1 432 22 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-23.72 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	23.72 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	14.79 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	14.80 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	29 59 $	
			X100427228:01	Cam130: hose elbow \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	148.20 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-10.49 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.49 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	6.54 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	6 55 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-13.09 $	
			X100428130:01	Bolt \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	68.48 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.85 $	
				Articles de quincaillerie	02-320-00-641	4.85 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	3 02 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Articles de quincaillerie	02-320-00-641	3.03 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-6.05 $	
			X100428394:01	Washer \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	4.84 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.34 $	
				Articles de quincaillerie	02 320 00 641	0.34 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.21 $	
				Articles de quincaillerie	02-320-00-641	0.22 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0.43 $	
			X100429501:01	Filtres pour unité 531 \ Filtres pour unité 531	02-220-03-525	240.74 $	
				TPS intrants RT0001	54 134 92 000	-17.04 $	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	17.04 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	10.63 $	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	10.63 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-21.26 $	
			X100428334 01	CAM127 Condenseur \ CAM127 Condenseur	02 320 03 525	634.94 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-44.95 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	44.95 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	28.04 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	28.04 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-56.08 $	
34584	2026-06-17	General Bearing Service	328645	TP BALAI - Pièce mécanique - Flanged ball bearing unit \ TP BALAI - Pièce mécanique - Flanged ball bearing unit	02-320-03-525	474.83 $	474.83 $
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-33.62 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	33 62 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	20.97 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.97 $	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-41.94 $	
34585	2026-06-17	Groupe Archambault Inc	CW341398920	2 livres anglais (retour) \ Biens durables autres Livres, CD, DVD, etc	02 702 30 729	-80.11 $	8.16 $
			CW34139922	3 livres français \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	88.27 $	
34586	2026 06 17	GROUPE CLR/EXEL RADIO	EXL16194	Achat répétitrice 2026 SSI \ Achat répétitrice 2026 SSI	23-030-00-726	11 508 94 $	11 527 38 $
				Écriture 23-920-00-000 / Achat répétitrice 2026 SSI	23-920-00-000	-10 509.20 $	
				Écriture 59-151-10-000 / Achat répétitrice 2026 SSI	59-151-10-000	10 509.20 $	
			INT2596	intéret 2025 \ Autres	02-190-00-999	8.64 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			INT2579	intéret 2025 \ Autres	02-190-00-999	9.80 $	
34587	2026 06 17	HYDRO-QUÉBEC REVENUS AUTRES	885292	Appel de service - Branchements carrefoir giratoire \ Appel de service - Branchements carrefoir giratoire	02-340-00-521	413 91 $	413 91 $
34588	2026-06-17	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	123053	30 Affiches - Quoi faire à Chelsea \ Publications	02-701-70-345	35.64 $	35.64 $
34589	2026 06 17	Lauriault Electrique	FAC-1352	Remplacement fils de lampadaire volés - Intersection Route 105 et ch. Scott \ Rempl. fils lampadaire volés - Inter. Route 105 / ch. Scott	02-340-00-521	6 467 34 $	6 467 34 $
34590	2026-06-17	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P2195680	8 Livres fr \ livre fr	02-702-30-729	680.30 $	973.86 $
			P2195678	10 Livres fr \ livre fr	02-702-30-729	293.56 $	
34591	2026-06-17	Location Lou-Pro Inc.	2571185	Réparation Centre communautaire FP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	19.53 $	384.92 $
			260508	Réparation scie et huile \ Huile, graisse	02-390-00-633	68.84 $	
				Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-390-00-526	124.12 $	
			260441	Fil pour taille-bordure \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	103.47 $	
			360454	réparation tondeuse \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-390-00-526	68 96 $	
34592	2026-06-17	M. LEBLOND ELECTRIQUE INC	1079	Appels de service - Usines \ 1079 - Épuration - Mélangeur à coagulant	02-414-30-522	252.95 $	4 006.91 $
			1080	Appels de service - Usines \ 1080 - Station de pompage - Chelsea Creek	02-415-30-522	367.92 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 $	
			1084	Appels de service Usines \ 1084 Poste de surpression	02 412 30 522	505.89 $	
			1099	Appel de service -CM \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	413.91 $	
			1095	3 appels de service - Travaux électriques \ F.1095 - Réseau eau potable	02-413-30-522	379.42 $	
			1094	3 appels de service - Travaux électriques \ F.1094 - Réseau eaux usées	02-414-30-522	431.16 $	
			1085	3 appels de service - Travaux électriques \ F.1085 - Usine eau potable	02-412-30-522	1 276.23 $	
			1090	Appel de service réseau EP \ Entretien Réparation Bâtiments et terrains	02 413 30 522	379.42 $	
34593	2026-06-17	MES PIECES AUTOPARTS	1-583182	Cam129: pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	83.93 $	1 567.35 $
			1-580107	CAM125 - Freins \ CAM125 - Freins	02-390-03-525	279 87 $	
			1-579150	Batteries pour lumières de véhicules en chantier \ Batteries pour lumières de véhicules en chantier 579150	02-320-03-525	427.41 $	
			2-5005386	Batteries pour lumières de véhicules en chantier \ Batteries pour lumières de véhicules en chantier 5005386	02-320-03-525	537.80 $	
			1-583831	Cam144: pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	179.13 $	
			2-5007743	Piece Garage \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	22.74 $	
			1-585103	Cam121: pièces \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.47 $	
			1-585104	Chiffons \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	31.00 $	
34594	2026-06-17	METEC METAL TECHNOLOGY INC	24289	TRACTEUR08 - Front spring damper assembly \ TRACTEUR08 - Front spring damper assembly	02-320-03-525	3 316.58 $	3 316.58 $

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-234.80 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	234.80 $	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	146.46 $	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	146.46 $	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-292.92 $	
34595	2026-06-17	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	771615	6 X Backup (Acronis) - Mai 2026 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	801.73 $	3 113.31 $
			771547	Ensemble de clavier-souris [redacted] \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	57 49 $	
			771496	90 liscences antivirus - Mai 2026 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	719.17 $	
			771679	Contrat support informatique 2026 - 12 juin au 11 juillet \ Contrat support informatique 2026	02-130-00-414	1 534.92 $	
34596	2026-06-17	MRC des Collines de l'Outaouais	2026-000286	Carra (REEM) pour B.Nolan 2026 P11 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	161.42 $	161.42 $
34597	2026-06-17	MUNICIPALITE DE LA PECHE	2026-000030	Formation RAC-IPIC 2026-02-26 \ Services de formation	02-220-00-454	882.50 $	7 944.50 $
			2026-000031	Formation RAC-IPIC 2026-02-26 \ Services de formation	02-220-00-454	1 051.00 $	
			2026-000032	Formation RAC-IPIC 2026-02-26 \ Services de formation	02-220-00-454	1 580 00 $	
			2026-000033	Formation RAC-IPIC 2026-02-26 \ Services de formation	02-220-00-454	1 596.50 $	
			2026-000122	Location bateau formation Pompier RAC-IPIQ \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-220-00-516	1 469.00 $	
			2026-00123	Location bateau formation Pompier RAC-IPIQ \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-220-00-516	1 365.50 $	
34598	2026-06-17	NASCO ENTRETIEN MENAGER D'IMMEUBLES INC	36403	Entretien ménager 4 au 29 mai 2026 \ Entretien ménager 4 au 29 mai 2026	02-390-00-499	6 939.80 $	6 939.79 $
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 $	
34599	2026-06-17	PARAGRAPHE	236449	7 livres ang \ livres ang	02-702-30-729	243.00 $	243.00 $
34600	2026-06-17	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0101083 00	TP BALAI - 2 pneus \ TP BALAI - 2 pneus	02-320-02-525	835.87 $	1 139.40 $
			F0101084	CAM109 Appel de service pneu \ CAM109 Appel de service pneu	02 320 02 525	303.53 $	
34601	2026-06-17	Portes Interprovincial Inc.	34350	Appels de service - Garage municipal / Centre Meredith \ Centre Meredith - 34350	02-701-27-522	618.57 $	1 046.85 $
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0 01 $	
			34445	Appels de service - Garage municipal / Centre Meredith \ Garage municipal - 34445	02-320-00-522	428.29 $	
34602	2026-06-17	RE-BEL LETTRAGE ET DESIGN	2026-344	Collants pour enseignes \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	86.23 $	172.46 $
			2026-286	Affiche «Journée portes ouvertes» \ Publicité et information - publications	02-220-00-345	86.23 $	
34603	2026-06-17	Riobec Securite Inc.	465982	Vêtements pour employés saisonniers - Travaux publics \ Vêtements pour employés saisonniers - Travaux publics	02-320-00-650	509.83 $	3 062.99 $
			468667	Botte G. Charbonneau \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	89.68 $	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	89.68 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			465696	Mentonnières pour casque forestier \ Mentonnière pour casque forestier	02-220-00-690	298.43 $	
			468028	Bottes employé saisonnier \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	233.16 $	
			469275	Lunette de sécurité et piles \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	86.69 $	
				Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	140.73 $	
			469525	Verouillage compteurs d'eau \ Biens durables Machinerie, outillage & équip	02 412 30 725	28.79 $	
			464278	TPIMD - Bottes, visière, casque, protecteur auditif - \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	376.07 $	
			469433	TPIMD - Bottes L. Seguin \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	277.97 $	
			467342	Vêtements saisonniers TP + piles \ Vêtements saisonniers	02-320-00-650	307.86 $	
			466914	Vêtements saisonniers TP + piles \ Vêtements saisonniers	02-320-00-650	583.25 $	
				Piles	02-320-00-649	40.84 $	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	0.01 $	
34604	2026-06-17	Robert Erwin Transport Inc.	20261357	Entreposage mai 2026 - Matériaux contaminés avant disposition \ Entreposage annuel matériaux contaminés avant disposition	02-320-00-999	344.93 $	344.93 $
34605	2026-06-17	SANI TEC	244726	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux juin 2026 \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02 390 00 660	410.61 $	590.96 $
			244658	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux juin 2026 \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02 390 00 660	180.35 $	
34606	2026-06-17	SANIVAC OUTAOUAIS	1170018	Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 12 mai au 08 juin 2026 \ Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois	02-701-50-516	595.00 $	911.18 $
			1170019	Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 12 mai au 08 juin \ Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois	02-701-50-516	316.18 $	
34607	2026-06-17	SEGUIN MORRIS INC.	46465	Appel de service #2 - Interchanger connection pompes 2/3 - Usine filtration \ Interchanger connection pompes 2/3 - Usine filtration	02-412-30-522	985.32 $	985.32 $
34608	2026-06-17	SMQ INC	261184	Contrat démantèlement VVC (2 tronçons au sud de VVC) \ Contrat démantèlement VVC (2 tronçons au sud de VVC)	23-080-10-721	3 449.25 $	3 449.25 $
34609	2026-06-17	Thibault & Associés (l'Arsenal)	FC-004625	Réparation APRIA #10 \ Réparation APRIA #10	02-220-00-526	1 006.03 $	1 484.35 $
			FC-2005030	Réparation détecteur 4 gaz \ Réparation détecteur 4 gaz	02-220-00-526	478.32 $	
34610	2026-06-17	Tonik Web Studio	F-52080	Développement web \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-141-00-414	33.06 $	33.06 $
34611	2026-06-17	Union des Municipalites du Quebec	200678	hon prof Carrefour du capital humain et exercice équité salariale \ Honoraires professionnels autres	02 160 00 419	154.25 $	154.25 $
34612	2026-06-17	VAPOREL EAU PURE	93318	11*18 litres d'eau \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	48.70 $	97.40 $
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	48.70 $	
34613	2026-06-17	Wurth Canada Limited	26945457	Gants \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	111.19 $	963.42 $
			26928243	Gants, mèches, mâle robine, mandrin, rondelles \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	35.57 $	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Petits outils	02-320-00-643	80.24 $	
				Articles de quincaillerie	02-320-00-641	182.24 $	
			26953745	Tube, Assortiment abrasif de cargo, disques, produit lavage pour pièces \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	554.18 $	
						1 116 091.43 $	**1 116 091.43 $**

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
MAI-2026	Ssq - Groupe Financier	2026-06-01	Assurances collectives - mai \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	368.13 $	21 990.35 $
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 253.86 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	388.01 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	189.05 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	976.13 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	4 667.86 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	2 251.60 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	285.92 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	274.21 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 492.51 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	1 205.46 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	341.44 $	
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	8 258.35 $	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	18.91 $	
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	18.91 $	
642 403 236 824	HYDRO QUEBEC - SUPRESSION POTABLE 153 OLD CHELSEA (554)	2026-05-25	Électricité 25-04-2026 au 24-05-2026 \ Électricité 2026	02-413-30-681	1 509.14 $	1 509.14 $
658 603 195 457	HYDRO QUEBEC - CC + CASERNE HG 161 CH. MONTAGNE (227)	2026-05-22	Électricité 21 03 2026 au 21 05 2026 \ Électricité 2026	02-701-20-681	722.84 $	1 445.66 $
			Électricité 2026	02 220 00 681	722.82 $	
X00362509260522	BELL CANADA - CASERNE 2 (827-8787)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-220-00-331	137.98 $	137.98 $
X12982973260522	BELL CANDA - USINE D'EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (827-5628)	2026 05 22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-412-30-331	64.22 $	64.22 $
X12990174260522	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24CH. HUDSON (827-0624)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-412-30-331	58.47 $	58.47 $
X12982987260522	BELL CANADA - USINE D'EAUX USÉES 28CH. HUDSON (827-5489)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-414-30-331	103.18 $	103.18 $
X14191957260522	BELL CANADA LIGNE 269 JEAN PAUL LEMIEUX (827-0171)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02 415 30 331	61.29 $	61.29 $
X12975899260522	BELL CANADA - SUPRESS EAU POTABLE 153 OLD CHELSEA (827-9439)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-413-30-331	58.47 $	58.47 $
X13030180260522	BELL CANADA - TRAIT. EAUX USÉES 233 OLD CHELSEA (827-2177)	2026 05 22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-415-30-331	58.47 $	58.47 $
X13101682260522	BELL CANADA - STAT POMPAGE EAUX USÉES 50 CH. MILL (827-8867)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2026	02-415-30-331	58.47 $	58.47 $
X14971629260522	BELL CANANDA - LIGNES RESTANTES HDV (9912)	2026-05-22	Téléphone 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Téléphone 2025 (827-2672)	02-130-00-331	97.43 $	779.83 $
			Téléphone 2025 (827-3912)	02-701-50-331	0.20 $	

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Téléphone 2025 (827-4642)	02-130-00-331	97.43 $	
			Téléphone 2025 (827-8653)	02-220-00-331	38.98 $	
			Téléphone 2025 (827-8653)	02-702-30-331	19.49 $	
			Téléphone 2025 (827-8653)	02-701-20-331	38.96 $	
			Téléphone 2025 (827-9912)	02-220-00-331	487.34 $	
X15067086260522	BELL CANADA - LIGNE DE FAX CASERNE 1 (5538)	2026-05-22	Ligne de fax 22-05-2026 au 21-06-2026 \ Ligne de fax 2026	02-220-00-331	67.24 $	67.24 $
674 803 132 093	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE BRUTE 30 CH CHURCH (992)	2026-05-29	Électricié 29 04 2026 au 28 05 2026 \ Électricité 2026	02-412-30-681	1 626.96 $	1 626.96 $
X15212420260421	BELL CANADA - INTERNET 100 OLD CHELSEA (HDV)	2026-05-21	Internet 21-02-2026 AU 20-05-2026 \ Internet 2026	02-130-00-335	134.47 $	134.47 $
x15212422260521	BELL CANADA - INTERNET 161 ch. DE LA MONTAGNE	2026-05-21	Internet 21-05-2026 AU 20-6-2026 \ Internet 2026	02-220-00-335	34 47 $	86 18 $
			Internet 2026	02-702-30-335	17.24 $	
			Internet 2026	02-701-20-335	34.47 $	
JUIN-JUILLET	VIDEOTRON LTEE -TELEPHONE HDV (60019)	2026-06-13	Téléphone 13-06-2026 AU 12-07-2026 \ Téléphone 2026	02-130-00-331	132.12 $	629.14 $
			Téléphone 2026	02-120-00-331	37.74 $	
			Téléphone 2026	02-141-00-331	40.26 $	
			Téléphone 2026	02-160-00-331	13.21 $	
			Téléphone 2026	02-220-00-331	66.06 $	
			Téléphone 2026	02-320-00-331	40.26 $	
			Téléphone 2026	02-330-00-331	40.26 $	
			Téléphone 2026	02-390-00-331	13.21 $	
			Téléphone 2026	02-470-00-331	27.06 $	
			Téléphone 2026	02-610-00-331	119.54 $	
			Téléphone 2026	02-701-10-331	61.66 $	
			Téléphone 2026	02-702-30-331	37.76 $	
X13562587260525	BELL CANADA - INTERNET CENTE COMMUNAUTAIRE FP (0609)	2026-05-25	Internet 25-05-2026 au 24-06-2026 \ Internet 2026	02-701-21-335	124.12 $	124.12 $
664 003 461 895	HYDRO QUEBEC ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À DEL (048)	2026-06-01	Éclairage public DEL 1-05-2026 au 31-05-2026 \ Éclairage public DEL 2026	02 340 00 681	264.02 $	264.02 $
630 703 241 877	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À VAPEURS (864)	2026-06-01	Électricité 01-05-2026 au 31-05-2026 \ Électricité 2026	02-340-00-681	2 096.15 $	2 096.15 $
2026-06-10	Banque Nationale	2026 06 10	prélèvement du TFE \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	215.00 $	215.00 $
Mai-2026	Retraite Quebec secteur public	2026-05-31	Régime de retaite des élus - RREM - CARRA - mai 2026 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	2 552.26 $	2 552.26 $
X12986357260601	BELL CANADA - INTERNET 24 CH. HUDSON (4429)	2026-06-01	Internet 01-06-2026 au 30-06-2026 \ Internet 2026	02-412-30-335	97.68 $	97.68 $
X01143661626060	BELL MOBILITY Inc	2026-06-01	Cellulaires regroupés Juin 2026 \ Communication - Cellulaire	02 390 01 331	326.61 $	787.05 $

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	298.16 $	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	108.19 $	
			Téléphonie	02-120-01-331	54.09 $	
X12290188260610	BELL CANADA TÉLÉVISION CASERNE	2026-06-10	Télévision caserne 2026-06-24 au 2026-07-23 \ Télévision caserne 2026	02-220-00-689	110.20 $	110.20 $
X14721856260601	BELL CANADA INTERNET 24 HUDSON (7129)	2026-06-01	Internet 01-06-2026 au 30-06-2026 \ Internet 2026	02 412 30 335	57.49 $	57.49 $
612 703 362 360	HYDRO QUEBEC - 3 CH. CHELBROOK	2026-06-04	Électricité 08-04-2026 au 03-06-2026 \ Électricité 2026	02-415-30-681	382.12 $	382.12 $
613 603 348 138	HYDRO QUEBEC - CASERNE 1 7 CH. HOTEL-DE-VILLE (393)	2026 06 09	Électricité 09-05-2026 au 2026-06-08 \ Électricité 2026	02-220-00-681	895.41 $	895.41 $
613 603 348 139	HYDRO QUEBEC - 100 CHEMIN OLD CHELSEA HDV+BIBLIO (484)	2026-06-09	Électricité 2026-05-09 au 2026-06-08 \ Électricité 2026	02-130-00-681	1 597.33 $	2 662.22 $
			Électricité 2026	02-702-30-681	1 064.89 $	
660 403 195 348	HYDRO QUEBEC - 269 CH. JEAN-PAUL-LEMIEUX (782)	2026-06-08	Électricité 2026-04-10 ay 2026-06-05 \ Électricité 2026	02-415-30-681	239.79 $	239.79 $
668 503 450 646	HYDRO QUEBEC CENTRE MEREDITH 23 CH CECIL (273)	2026-06-09	Électricité 2026-05-09 au 2026-06-08 \ Électricité 2026	02 701 27 681	24 520.25 $	24 520.25 $
664 903 173 356	HYDRO QUEBEC - GARAGE ENTRETIENT 72 OLD CHELSEA (318)	2026-06-08	Électricité 2026-04-10 au 2026-06-05 \ Électricité 2026	02-390-00-681	333.37 $	333.37 $
58187087	Superieur Propane Inc.	2026 05 28	Location annuelle de 5x 100 LBS propane - 2026 - MAi \ Location annuelle de 5x 100 LBS propane - 2025	02-320-01-639	23.00 $	23.00 $
2150330	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-05-26	Diesel 2151.08 l \ Diesel	02-220-02-631	286.55 $	4 613.82 $
			Diesel	02-320-02-631	2 000.05 $	
			Diesel	02-330-02-631	2 119.98 $	
			Diesel	02-390-02-631	207.24 $	
2150331	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-05-26	Essence- 1508.7 \ Essence	02-220-01-631	196.15 $	2 782.17 $
			Essence	02-320-01-631	443.97 $	
			Essence	02-330-01-631	746.20 $	
			Essence	02-490-01-631	71.67 $	
			Essence	02-610-01-631	22.73 $	
			Essence	02-470-01-631	22.73 $	
			Essence	02-390-01-631	1 278.72 $	
2153929	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-06-03	Diesel 3082 4 L \ Diesel	02-220-02-631	398.48 $	6 416.03 $
			Diesel	02-320-02-631	2 781.28 $	
			Diesel	02-330-02-631	2 948.08 $	
			Diesel	02-390-02-631	288.19 $	
2153928	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-06-03	Essence : 1250.5 \ Essence	02-220-01-631	158.33 $	2 245.65 $
			Essence	02-320-01-631	358.35 $	
			Essence	02-330-01-631	602.31 $	

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Essence	02-390-01-631	1 032.11 $	
			Essence	02-490-01-631	57.85 $	
			Essence	02-610-01-631	18.35 $	
			Essence	02-470-01-631	18.35 $	
3185343493	ROGERS	2026-06-01	Téléphone / internet Barrage HG 2026 - juin \ Téléphone / internet barrage HG 2026	02-460-00-331	182.25 $	182.25 $
654 103 212 924	HYDRO QUEBEC USINE DE TRAITEMENT 28 CH. HUDSON (892)	2026-06-15	Électricité 2026-05-15 au 2026-06-14 \ Électricité 2026	02 414 30 681	3 929.85 $	3 929.85 $
646 903 236 557	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE EAUX USEES 50 CH. MILL (198)	2026-06-15	Électricité 2026-04-16 au 2026-06-12 \ Électricité 2026	02-415-30-681	102.86 $	102.86 $
654 103 212 923	HYDRO QUEBEC - USINE EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (735)	2026 06 15	Électricité 2026-05-14 au 2026-06-13 \ Électricité 2026	02-412-30-681	5 817.28 $	5 817.28 $
2158817	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-06-11	Essence : 1127.9 L \ Essence	02-220-01-631	139.47 $	1 978.14 $
			Essence	02-320-01-631	315.67 $	
			Essence	02-330-01-631	530.55 $	
			Essence	02-390-01-631	909.19 $	
			Essence	02-490-01-631	50.96 $	
			Essence	02-610-01-631	16.15 $	
			Essence	02-470-01-631	16.15 $	
MAI-2026	Ministre du Revenu du Quebec RAPPORT TPS/TVQ	2026-05-31	Rapport TPS/TVQ mai 2026 \ TPS exigible RT0001	55-132-92-000	125.88 $	20 671.12 $
			TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-33 505.02 $	
			Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	33 379.14 $	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	1 222.56 $	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-33 167.08 $	
			Rapport TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	31 944.52 $	
			TPS exigible RT0002	55-132-93-000	8 522.45 $	
			TPS intrants RT0002	54-134-93-000	-2 431.16 $	
			TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	17 004.90 $	
			TVQ intrants TQ0002	54-135-93-000	-2 425.07 $	
					112 968.82 $	**112 968.82 $**

Liste des paiements

Sommaire

Chèques	1 157 426.99 $
Chèques annulés	-2 843.21 $
Dépôts	1 116 091.43 $
Dépôts annulés	5 663 52 $
Débit direct	112 968.82 $
	2 377 980.51 $

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Tél. : …819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672f
www.chelsea.ca

(Réf. nº 114.229)

COMITÉ CONSULTATIF DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (CCTMD)

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2026

TRANSPORT AND SUSTAINABLE MOBILITY ADVISORY COMMITTEE (TSMAC)

Minutes of the June 19, 2026, Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Greg McGuire présidant cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des transports et de la mobilité durable (CCTMD) ouverte à 9h05.

Having noticed that there is quorum, Mr. Greg McGuire, presiding over this meeting, declares this sitting of the Advisory Committee on Transportation and Sustainable Mobility (TSMAC) open at 9h05.

PRÉSENTS / **PRESENT**

Brian Nolan ~ Greg McGuire ~ Donald Déry (membre du conseil / council member)

~ Heather MacDonald ~ Étienne Gaudet-Pellerin ~ Karl Saidla ~ Michel Hébert (membres / members)

Reda El Aouni ~ Cristel Brunet Lafrenière (employés municipaux/ municipal Officers)

ABSENTS / **REGRETS**

François Leclerc ~ Andy Ball

AUTRES / **OTHERS**

Aucun / Nil

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE / 1.0 OPENING OF THE SESSION

Le président indique qu'un appel de candidatures a été lancé et que quelques candidatures jugées pertinentes ont été retenues. Celles-ci seront analysées par lui-même, M. Nour Eddine El Guemri et M. Donald Déry.

The president indicates that a call for applications was launched and that several applications deemed relevant have been selected. These will be reviewed by himself, Mr. Nour Eddine El Guemri, and Mr. Donald Déry.

2.0 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL / 2.0 APPROVAL OF THE MINUTES

IL EST PROPOSÉ par Mme. Heather MacDonald et M. Étienne Gaudet-Pellerin et résolut que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT IS MOVED by Ms. Heather MacDonald and Mr. Étienne Gaudet-Pellerin that the minutes be adopted as presented.

CARRIED UNANIMOUSLY

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / 3.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Mme. Heather MacDonald et M. Michel Hébert et résolut que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté avec l'ajout de l'item 6.1.5 Circulation et sécurité sur le Chemin Old Chelsea, 6.1.6 Circulation et sécurité sur la Route 105 et 6.1.7 : Route partagée – Projet pilote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED by Ms. Heather MacDonald and Mr. Michel Hébert, and RESOLVED that the agenda governing this meeting be adopted with the addition of Item 6.1.5, Traffic and Safety on Old Chelsea Road, and Item 6.1.6, Traffic and Safety on Route 105 and Item 6.1.7, Shared Road – Pilot Project.

CARRIED UNANIMOUSLY

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS / 4.0 OVERVIEW OF THE COMMITTEE'S MANDATE

Des citoyens soulèvent des préoccupations relatives à la sécurité routière sur la route 105, notamment en lien avec la vitesse, la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que l'absence d'aménagements protecteurs

Members of the public raise concerns regarding road safety on Route 105, particularly in relation to speed, pedestrian and cyclist safety, as well as the lack of protective infrastructure in certain areas. Questions are also raised

dans certains secteurs. Il est également demandé quelles sont les intentions de la Municipalité et l'état d'avancement d'un plan d'action en matière de sécurité.

Il est mentionné que des démarches sont en cours avec le MTMD concernant les mesures possibles, incluant la vitesse et l'installation d'équipements de sécurité, et qu'un retour est attendu prochainement. Un radar mobile de la MRC sera déployé dans le secteur, celui-ci étant identifié comme prioritaire.

Il est également confirmé qu'un afficheur de vitesse sera installé en direction nord sur la route 105, près du 322.

regarding the Municipality's intentions and the status of the development of a road safety action plan.

It is noted that discussions are ongoing with the MTMD regarding possible measures, including speed management and the installation of safety equipment, and that a response is expected shortly. A mobile speed radar from the MRC will be deployed in the area, which has been identified as a priority.

It is also confirmed that a speed display sign will be installed northbound on Route 105, near civic number 322.

5.0 RECONNAISSANCE AUPRÈS DU SENTIER TRANSCANADIEN

La Municipalité de La Pêche présente une demande visant la reconnaissance de l'ancienne voie ferrée dans le cadre du Sentier transcanadien. Il est précisé que, du côté de Chelsea, le sentier est actuellement de nature communautaire et ne visait pas, à l'origine, une reconnaissance transcanadienne.

Les membres discutent des avantages et des enjeux associés à cette reconnaissance, notamment en matière de financement, d'entretien du sentier, d'aménagements complémentaires et de prolongement du corridor entre Wakefield et Chelsea. Les impacts potentiels sur l'achalandage, le caractère communautaire du sentier et la gestion des usagers sont également abordés. Il est souligné que des mesures d'encadrement pourraient être nécessaires advenant une augmentation de la fréquentation.

Recommandation :

Le comité est en faveur de la démarche visant la reconnaissance auprès du Sentier transcanadien et recommande que le conseil municipal procède à une consultation publique auprès de la communauté avant de poursuivre le processus.

Proposée par : Mme Heather MacDonald et M. Étienne Gaudet-Pellerin
Appuyée par : M. Michel Hébert

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 RECOGNITION FROM THE TRANS CANADA TRAIL

The Municipality of La Pêche presents a request seeking recognition of the former railway line as part of the Trans Canada Trail. It is specified that, on the Chelsea side, the trail is currently community-based in nature and was not originally intended for Trans Canada Trail designation.

The members discuss the advantages and implications associated with this recognition, particularly in terms of funding, trail maintenance, complementary amenities, and the extension of the corridor between Wakefield and Chelsea. Potential impacts on user volume, the community character of the trail, and user management are also discussed. It is noted that management measures may be required should usage increase.

Recommendation :

The committee is in favour of the initiative seeking recognition under the Trans Canada Trail and recommends that the Municipal Council proceed with a public consultation with the community prior to advancing the process.

Moved by: Ms. Heather MacDonald and Mr. Étienne Gaudet-Pellerin
Seconded by: Mr. Michel Hébert

CARRIED UNANIMOUSLY

6.0 RECOMMANDATIONS DES SOUS-COMITÉS

6.1 Sous-comité des transports

6.1.1 Vision Zéro

M. Karl Saidla présente l'approche Vision Zéro, dont l'objectif est de réduire à zéro les décès et les blessures graves sur le réseau routier. Les principales étapes de la démarche sont présentées, incluant l'évaluation de la situation actuelle, l'établissement de cibles, l'élaboration d'un plan d'action et le suivi des résultats.

Les membres discutent des modalités de mise en œuvre de cette démarche, notamment de la possibilité de recourir à un consultant spécialisé plutôt que de réaliser le projet à l'interne. Des exemples d'application dans d'autres municipalités sont également examinés.

Recommandation :

Le comité recommande de procéder à l'embauche d'un consultant afin d'accompagner la Municipalité dans le développement et la mise en œuvre d'une démarche Vision Zéro.

Proposée par : M. Karl Saidla
Appuyée par : M. Michel Hébert

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.0 SUBCOMMITTEE RECOMMENDATIONS

6.1 Transportation Subcommittee

6.1.1 Vision Zero

Mr. Karl Saidla presents the Vision Zero approach, which aims to eliminate all traffic-related fatalities and serious injuries on the road network. The main components of the approach are outlined, including the assessment of the current situation, the establishment of targets, the development of an action plan, and ongoing monitoring of results.

The members discuss the implementation of this approach, including the option of engaging a specialized consultant rather than completing the project internally. Examples of implementation in other municipalities are also reviewed.

Recommendation :

The committee recommends proceeding with the hiring of a consultant to support the Municipality in the development and implementation of a Vision Zero approach.

Moved by: Mr. Karl Saidla
Seconded by: Mr. Michel Hébert

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1.2 Bretelles A-5

Le comité discute d'un concept visant à améliorer la sécurité à l'intersection du chemin Scott et de l'autoroute 5. L'aménagement

6.1.2 Highway 5 ramps

The committee discusses a concept aimed at improving safety at the intersection of Scott Road and Highway 5. The proposed design consists of

proposé consiste à fermer trois des quatre bretelles existantes afin d'obliger les automobilistes à effectuer des virages à angle droit (90 degrés) plutôt qu'à emprunter de longues bretelles. Cette modification permettrait de réduire la distance d'interaction entre les véhicules, les cyclistes et les piétons. La seule bretelle qui serait maintenue ouverte est celle permettant la circulation du chemin Scott vers l'autoroute 5 en direction sud. Il est mentionné que cette solution avait déjà été proposée par MOBI.O.

Recommandation :

Le comité recommande en principe d'aller de l'avant avec la fermeture des trois bretelles mais de transmettre le croquis conceptuel au Service des travaux publics afin d'évaluer les possibilités d'implantation de cet aménagement. Une fois validé, le comité recommande la préparation d'un plan de communication.

Proposée par : M. Étienne Gaudet-Pellerin
Appuyée par : M. Karl Saidla

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

closing three of the four existing ramps in order to require motorists to make 90-degree turns rather than using long merge lanes. This modification would reduce the interaction distance between vehicles, cyclists, and pedestrians. The only ramp to remain open would be the movement from Route 5 to Scott Road southbound. It is noted that this solution had previously been proposed by MOBI.O.

Recommendation :

The Committee recommends, in principle, proceeding with the closure of the three ramps and forwarding the conceptual sketch to the Public Works Department to assess the feasibility of implementing the proposed design. Once the design has been validated, the Committee recommends the preparation of a communications plan.

Moved by: Mr. Étienne Gaudet-Pellerin
Seconded by: Mr. Karl Saidla

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1.3 Intersection Kingsmere/Meech et Scott/Old Chelsea

La discussion de ce dossier est reportée à la prochaine séance du comité.

6.1.3 Kingsmere/Meech and Scott/Old Chelsea intersections

This item is deferred to the next committee meeting.

6.1.4 Chemin de la Mine

Le comité discute des bollards situés sur le chemin de la Mine. M. Reda El Aouni présente l'état d'avancement du dossier et indique que la réinstallation des bollards est prévue d'ici deux semaines. Il est précisé que les travaux nécessitent le nettoyage, le lignage et l'installation des bollards.

Les membres discutent également de la possibilité d'utiliser une peinture de type époxy afin d'améliorer la durabilité du marquage. Une analyse sera effectuée à cet effet.

Recommandation :

Le comité recommande d'évaluer l'utilisation d'une peinture de type époxy afin d'améliorer la durabilité du marquage routier associé à l'installation des bollards.

Proposé par : M.Donald Déry

Appuyée par : M. Michel Hébert

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1.4 Chemin de la Mine

The committee discusses the bollards located on Chemin de la Mine. Mr. Reda El Aouni provides an update on the file and indicates that the bollards are scheduled to be reinstalled within two weeks. It is specified that the work includes cleaning, line painting, and bollard installation.

The members also discuss the potential use of epoxy paint to improve the durability of the markings. An analysis will be conducted in this regard.

Recommendation :

The committee recommends evaluating the use of epoxy paint to improve the durability of the road markings associated with the bollard installation.

Moved by: Mr. Donald Déry
Seconded by: Mr. Michel Hébert

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1.5 Réfection du chemin Old Chelsea

M. Reda El Aouni présente le dossier de réfection de Old Chelsea. Les travaux de repavage sont prévus au plus tard l'an prochain et visent principalement l'amélioration du confort de roulement. Il est souligné que cette intervention pourrait présenter certains enjeux de sécurité, notamment en raison de la nouvelle surface asphaltée

M. Reda El Aouni présente également le rapport de MOBI.O et fait état des échanges tenus avec le MTMD concernant différents scénarios d'aménagement pour le secteur. Les membres discutent des options envisagées, notamment de l'intégration des recommandations de MOBI.O, des aménagements cyclables et des mesures d'apaisement de la circulation. Il est précisé que le MTMD attend une proposition de la Municipalité.

Recommandation :

Le comité recommande que le Service des travaux publics prépare un scénario hybride optimal pour la réfection de Old Chelsea, intégrant les éléments du rapport de MOBI.O. Les membres du comité seront invités à formuler leurs commentaires, lesquels seront analysés par le Service des travaux publics. Une version révisée sera ensuite transmise par courriel au comité pour validation avant sa transmission officielle au MTMD.

Proposé par: M. Michel Hébert

Appuyée par: Mme. Heather MacDonald

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1.5 Chemin Old Chelsea Reconstruction

Mr. Reda El Aouni presents the Old Chelsea reconstruction file. Resurfacing works are planned no later than next year and are primarily intended to improve driving comfort. It is noted that this intervention may raise safety concerns due to the new asphalt surface.

Mr. El Aouni also presents the MOBI.O report and summarizes discussions held with the MTMD regarding various design scenarios for the area. The members discuss the options considered, including the integration of MOBI.O recommendations, cycling infrastructure, and traffic calming measures. It is noted that the MTMD is awaiting a proposal from the Municipality.

Recommendation :

The committee recommends that the Public Works Department prepare an optimal hybrid scenario for the Old Chelsea reconstruction, incorporating elements from the MOBI.O report. Committee members will be invited to provide comments, which will be reviewed by the Public Works Department. A revised version will then be circulated by email to the committee for final validation prior to its official submission to the MTMD.

Moved by: Mr. Michel Hébert

Seconded by: Ms. Heather MacDonald

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1.6 Bollards – Route 105

Les membres discutent de l'installation de bollards sur la route 105 afin d'améliorer la sécurité des usagers. Différents scénarios sont examinés quant à l'étendue du déploiement, notamment entre Old Chelsea et Nathaniel ainsi qu'entre Old Chelsea et le pont Alonzo. Les échanges portent sur la priorisation des secteurs résidentiels et des portions présentant les enjeux de sécurité les plus importants.

M. Reda El Aouni souligne les impacts budgétaires ainsi que les contraintes opérationnelles liées à l'installation et à la désinstallation des bollards, lesquelles peuvent avoir une incidence sur la réalisation d'autres travaux municipaux. Les membres conviennent de l'importance de cibler en priorité les secteurs les plus critiques.

Recommandation :

Le comité recommande de mandater le Service des travaux publics afin d'identifier les secteurs prioritaires de la route 105 pour l'installation de bollards et de formuler une recommandation à cet effet.

Proposé par : Mme. Heather MacDonald

Appuyé par : M. Michel Hébert

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1.7 Route partagée – Projet pilote

La discussion de ce dossier est reportée à la prochaine séance du comité.

6.2 Sous-comité de la mobilité durable

Tous les points relevant du mandat du Sous-comité de la mobilité durable sont reportés à la prochaine rencontre.

7.0 DÉLIBÉRATIONS À HUIS CLOS

Aucun sujet n'a été traité à huis clos lors de la présente séance.

8.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité est prévue le 11 septembre 2026.

9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Greg McGuire, appuyé par Mme. Heather MacDonald et résolut que cette rencontre soit levée à 11h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1.6 Bollards – Route 105

The members discuss the installation of bollards along Route 105 to improve user safety. Various scenarios are considered regarding the extent of the deployment, including the segments between Old Chelsea and Nathaniel as well as between Old Chelsea and the Alonzo Bridge. Discussions focus on prioritizing residential areas and segments presenting the most significant safety concerns.

Mr. Reda El Aouni highlights the budgetary impacts as well as the operational constraints related to the installation and removal of bollards, which may affect other municipal works. The members agree on the importance of prioritizing the most critical sections.

Recommendation :

The committee recommends mandating the Public Works Department to identify priority sections of Route 105 for bollard installation and to provide a recommendation accordingly.

Moved by: Ms. Heather MacDonald

Seconded by: Mr. Michel Hébert

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1.7 Shared Road – Pilot Project.

This item is deferred to the next committee meeting.

6.2 Sustainable Mobility Subcommittee

All items under the mandate of the Sustainable Mobility Subcommittee are deferred to the next meeting**.**

7.0 CLOSED-DOOR DELIBERATIONS

No items were discussed in closed session during this meeting.

8.0 NEXT MEETING

The next meeting of the committee is scheduled for September 11, 2026

9.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by Mr. Greg McGuire, seconded by Mrs. Heather MacDonald and resolved that this meeting be adjourned at 11:45 am.

CARRIED UNANIMOUSLY

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR **MINUTES SUBMITTED BY**

Cristel B L

Cristel Brunet Lafrenière

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL **MINUTES APPROVED BY**

……

Greg McGuire, Président / Chair

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

6.2. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET UNE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE CHEMIN CENTENNIAL

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2026, les plans et devis pour le réaménagement du cul-de-sac sur le chemin Centennial ont été approuvés, mais une étude géotechnique et une caractérisation environnementale du chemin sont préalablement nécessaires et un montant net de 30 000,00 $ avait été prévu en 2025 pour ces services;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de cinq firmes pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), deux soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 16 juin 2026 :

SOUMISSIONNAIRES
Les Services EXP inc.
7518218 Canada inc. (HKR Consultation)

ATTENDU QU'UN comité de sélection a été créé par la Municipalité et a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE suite à cette analyse, les deux soumissions se sont avérées conformes et ont obtenu le pointage suivant :

SOUMISSIONNAIRES	**POINTAGE**	**PRIX (taxes incluses)**
7518218 Canada inc. (HKR Consultation)	41,24	29 825,00 $
Les Services EXP inc.	32,12	41 712,93 $

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme 7518218 Canada inc. (HKR Consultation) est conforme et recommandée par le comité de sélection;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme 7518218 Canada inc. (HKR Consultation) au montant de 29 825,00 $, incluant les taxes, pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale pour le chemin Centennial, représente un montant net de 27 234,20 $;

ATTENDU QUE les services professionnels d'ingénierie seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1338-25;

6.2. a)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale pour le chemin Centennial au montant de 29 825,00 $, incluant les taxes, à la firme 7518218 Canada inc. (HKR Consultation).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1338-25.

6.2. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES COMMUTATEURS POUR LE RÉSEAU INFORMATIQUE

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2026, le remplacement des commutateurs pour le réseau informatique a été approuvé et un montant net de 25 000,00 $ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE Microrama Informatique inc. a soumis un prix de 33 187,53 $, incluant les taxes, pour le remplacement des commutateurs, ce qui représente un montant net de 30 304,64 $, soit un dépassement budgétaire de 5 304,64 $;

ATTENDU QUE le remplacement des commutateurs ainsi que le dépassement budgétaire seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1374-26;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour le remplacement des commutateurs pour le réseau informatique au montant de 33 187,53 $, incluant les taxes, à Microrama Informatique inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-020-00-726 (Ameublement, équipements bureau informatiques et communication - Administration), règlement d'emprunt numéro 1374-26.

6.2. c)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU REFROIDISSEUR À L'ARÉNA DU CENTRE MEREDITH

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable doit procéder à des travaux d'entretien du refroidisseur à l'aréna du Centre Meredith;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix auprès de la compagnie Trane Canada ULC, fournisseur du refroidisseur;

ATTENDU QUE la compagnie Trane Canada ULC a soumis un prix de 27 387,05 $, incluant les taxes;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Trane Canada ULC est conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Trane Canada ULC au montant de 27 387,05 $, incluant les taxes, pour des travaux d'entretien du refroidisseur représente un montant net de 25 008,02 $;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien du refroidisseur seront payés à même le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux d'entretien du refroidisseur à l'aréna du Centre Meredith, au montant de 27 387,05 $, incluant les taxes, à la compagnie Trane Canada ULC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-27-522 (Entretien et réparation – Bâtiments et terrains).

6.2. d)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR 2026

ATTENDU QUE suite à l'adoption du budget 2026, divers travaux de réfection nécessitant l'utilisation de matériaux granulaires ont été approuvés;

ATTENDU QU'AFIN de limiter la distance à parcourir entre la carrière et le lieu des travaux planifiés en 2026, le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de cinq fournisseurs de matériaux granulaires afin de desservir deux secteurs municipaux, soit Centre-Village et Hollow Glen;

ATTENDU QUE les fournisseurs invités doivent respecter la distance maximale entre les secteurs municipaux et l'emplacement de leur carrière afin d'optimiser les travaux;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a demandé des soumissions pour le type et la quantité de matériaux suivants pour chacun des secteurs municipaux :

MATÉRIAUX GRANULAIRES	QUANTITÉ (TONNE)
Pierre concassée de type MG-20b	1 500
Pierre concassée de type MG-112	500
Pierre concassée 100-200 mm	500
Pierre concassée 200-300 mm	500
Pierre concassée 20 mm nette	500

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), les soumissions suivantes, par secteur municipal, ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 26 juin 2026:

Centre-Village

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
Construction DJL Inc.	64 788,41 $	59 160,46 $
Amrize Canada Inc.	Non-conforme	Non-conforme
Ronald O'conor Construction Inc.	Non-conforme	Non-conforme
Sablière Vanier	88 358,29 $	80 682,89 $

6.2. d)

Hollow Glen

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
Construction DJL Inc.	Non-conforme	Non-conforme
Amrize Canada Inc.	Non-conforme	Non-conforme
Ronald O'Connor Construction Inc.	Non-conforme	Non-conforme
Sablière Vanier	88 358,29 $	80 682,89 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions reçues pour chacun des secteurs;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Construction DJL Inc. pour le secteur Centre-Village est conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Construction DJL Inc. au montant de 64 788,41 $, incluant les taxes, pour la fourniture de matériaux granulaires pour le secteur Centre-Village, représente un montant net de 59 160,46 $;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Sablière Vanier pour le secteur Hollow Glen est conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Sablière Vanier au montant de 88 358,29 $, incluant les taxes, pour la fourniture de matériaux granulaires pour le secteur Hollow Glen, représente un montant net de 80 682,89 $;

ATTENDU QUE les achats de matériaux granulaires seront remboursés par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour le secteur Centre-Village au montant de 64 788,41 $, incluant les taxes, à la compagnie Construction DJL Inc. et pour le secteur Hollow Glen au montant de 88 358,29 $, incluant les taxes, à la compagnie Sablière Vanier.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-621 (Pierre, concassé, gravier).

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

6.3. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

PAIEMENT DES DÉPENSES RELATIVES AUX RÉPARATIONS DE LA NIVELEUSE À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QU'UN bris est survenu à la niveleuse au niveau de l'essieu arrière et du différentiel;

ATTENDU QUE ce bris a nécessité un appel de service auprès de la compagnie Brandt Tractor LTD pour les réparations;

ATTENDU QUE le coût des travaux de réparation effectués par Brandt Tractor LTD s'élève à 72 685,09 $, incluant les taxes, ce qui représente un montant net de 66 371,18 $;

ATTENDU QUE ces réparations n'étaient pas prévues au budget de fonctionnement 2026, mais qu'elles doivent absolument être réalisées;

ATTENDU que ces réparations seront payées à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise le paiement des réparations de la niveleuse au montant de 72 685,09 $, incluant les taxes, à la compagnie Brandt Tractor LTD;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 66 371,18 $ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-320-01-525 (Entretien et réparation - Véhicules) pour les réparations.

PARTS & SERVICE QUOTATION

Brandt Tractor Ltd.
190 David Manchester Road
Ottawa, ON K0A 1L0
Ph. 613-831-4044

Customer Name: MUN OF CHELSEA			**Date: JUNE 22, 2026**
			Quoted By: MATTY SHAHIDI
			Phone: (613)831-4044
P.O. #:	**Contact: JOEY**		**Email:**
Make: JD	**Model: 772GP**	**PIN: 1DW770GPPPF718433**	**Hour Meter:**

SEG	DESCRIPTION OF REPAIRS	PARTS	LABOUR	AMOUNT
1	TRAVEL - 3 TRIPS		$ 1,530.00	$ 1,530.00
2	INSTALL REAR AXLE, REPLACE PUMP AND REFILL OIL	$ 54,803.17	$ 6,120.00	$ 60,923.17
3				$ -
	SUBTOTALS:	$ 54,803.17	$ 7,650.00	$ 62,453.17
	SHOP SUPPLIES:			$ 688.50
	ENVIRONMENTAL:			$ 76.50
	HST:			
	TOTAL:			$ 63,218.17

REMARKS: ** ALL QUOTES VALID FOR 30 DAYS **

** SEIZED COMPONENTS EXTRA, DETERMINED DURING REPAIRS **

ACKNOWLEDGEMENT OF INDEBTEDNESS - I am the person who requested that the above work be done and material supplied, or I am the authorized agent for that person or company. I acknowledge indebtedness for the work done and materials supplied in the amount of $_____ being the total amount owing as shown herein or in the amount of any cheque or credit card given in payment and later dishonoured.

Customer Signature: **Date:**

CREDIT TERMS:
Unless otherwise specified, invoices are due the first of the month following with past due interest at the rate of 2% per month (26.8% per annum) on the unpaid balance

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

6.5) MANDATS / MANDATES

6.5. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

AUTORISATION DE PROCÉDER AU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ SUITE AU PROCESSUS DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 2024

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais procède chaque année à la vente des propriétés pour non-paiement de taxes sur le territoire des sept municipalités qui la composent;

ATTENDU QUE lors du processus de 2024, la Municipalité de Chelsea s'est portée acquéreur du lot 3 030 861 au cadastre du Québec, matricule numéro 5845-13-2848, comme en fait foi le certificat d'adjudication reçu à cet effet;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder au transfert légal de ladite propriété;

ATTENDU QUE le Service des affaires juridiques et du greffe recommande de mandater Me Megan Throop, notaire, pour la préparation des documents légaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de mandater Me Megan Throop, notaire, pour la préparation des documents légaux afin de procéder au transfert du lot 3 030 861 au cadastre du Québec, matricule numéro 5845-13-2848, à la suite du processus de vente pour non-paiement de taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.5. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE TRAVAUX AU PONT P-02995 SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMDQ) prévoit effectuer des travaux au pont sur le chemin de la Rivière identifié comme étant le pont P-02995;

ATTENDU QUE les travaux projetés consistent à réparer les fondations et à remplacer le tablier du pont;

ATTENDU QUE les travaux sont prévus en 2025-26 et pour effectuer les travaux, le ministère doit acquérir des parcelles de terrain (parcelles 2 et 4) et obtenir des servitudes de travail temporaires (parcelles 1, 3 et 5), le tout tel qu'identifié au plan soumis portant le numéro AA-8907-154-08-1498 daté du 16 juillet 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , et appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'autoriser la signature d'une entente avec le MTMDQ dans le cadre des travaux au pont P-02995 sur le chemin de la Rivière selon les modalités établies à ladite entente, d'autoriser la signature de tous les documents nécessaires pour la cession des parcelles 2 et 4 ainsi que pour la servitude de travail temporaire sur les parcelles 1, 3 et 5, le tout tel qu'identifié au plan mentionné ci-avant.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Me Chanelle Monast, notaire, pour la préparation de tous les documents nécessaires.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'abroger la résolution portant le numéro 48-25.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.5. c)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE D'UTILITÉS PUBLIQUES EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET DE BELL CANADA

ATTENDU QU'UNE entente relative à des travaux municipaux pour le projet Village de la Rivière - Phases I et II - a été signée le 17 avril 2025, résolution 116-25;

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux, Hydro-Québec et Bell Canada requièrent une servitude d'utilités publiques pour lignes de distribution d'énergie électrique et lignes de télécommunications;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea est propriétaire du lot 6 651 657 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE l'assiette de la servitude porte sur des parties des lots 3 031 983, 6 602 002, 6 602 003, 6 602 005, 6 602 013, 6 651 644 à 6 651 651, 6 651 653 à 6 651 657 et 6 651 666 suivant le plan de cadastre du Québec, Circonscription foncière de Gatineau, étant le fonds servant, le tout tel que décrit au plan préparé par Steve TREMBLAY, arpenteur-géomètre, daté du dix-neuf février deux mille vingt-six (19 février 2026) sous le numéro neuf mille neuf cent dix-sept (9917) de ses minutes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea est propriétaire du lot 6 651 657 et que ce lot servira d'assise au nouveau chemin public;

ATTENDU QUE les lots 6 651 654 et 6 651 655 seront transférés à la Municipalité de Chelsea et serviront d'assise au nouveau chemin public;

ATTENDU QUE le lot 6 651 656 sera transféré à la Municipalité en échange de l'utilisation du lot 6 651 657 qui servira d'assise au nouveau chemin;

ATTENDU QUE cette servitude est consentie sans contrepartie;

ATTENDU QUE tous les frais associés à cette servitude seront à la charge du promoteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que la Municipalité autorise la signature de la servitude d'utilités publiques pour le lot 6 651 657, le tout tel que mentionné ci-avant.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.5. d)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT EN 2027 DE DIFFÉRENTS BACS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre à la Municipalité de Chelsea la possibilité d'adhérer au Regroupement d'achats relatifs à l'achat de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE l'article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux (RLRQ, c. C-65.01* autorise la Municipalité de Chelsea à conclure une entente mandatant l'UMQ d'attribuer un contrat pour le compte de la Municipalité de Chelsea dans le cadre du Regroupement d'achats;

ATTENDU QUE le processus de l'appel d'offres réalisé par l'UMQ est régi au « *Règlement numéro 34 – Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement* »;

ATTENDU QUE les règles d'attribution des contrats applicables aux organismes municipaux s'appliquent également au contrat attribué dans le cadre du présent Regroupement d'achats et que l'UMQ s'engage à les respecter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes.

QUE la Municipalité de Chelsa confirme son adhésion au regroupement d'achats BAC-2027 visant l'achat de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles pour la durée du contrat.

QUE les produits requis ainsi que les quantités nécessaires pour répondre aux besoins de la Municipalité de Chelsea soient ceux indiqués dans la fiche d'inscription dûment remplie à cet effet.

QUE la Municipalité de Chelsea mandate l'UMQ pour accomplir tous les actes requis afin d'assurer la conduite du processus d'appel d'offres, incluant l'attribution du contrat, le cas échéant, [ainsi que les suivis relatifs à l'administration de la garantie d'exécution si requis] pour et au nom des Municipalités participantes.

QU'EN adhérant au Regroupement d'achats, la Municipalité de Chelsea s'engage à en respecter intégralement les termes et conditions du contrat attribué comme si elle avait elle-même contracté directement avec l'adjudicataire.

QUE dans le cadre du mandat confié à l'UMQ, une redevance de 2% est exigible, laquelle est calculée sur le montant net (avant taxes) des achats facturés à la Municipalité de Chelsea.

QUE les sommes perçues à titre de redevance servent pour couvrir les frais liés à la gestion, à la coordination et à l'exécution du mandat.

QUE la redevance fera partie intégrante du montant facturé et sera perçue par l'attributaire pour le compte de l'UMQ et ce, à chaque émission de facture.

6.5. d)

QUE la présente résolution constitue une entente confirmant les modalités du mandat confié à l'UMQ conformément à l'article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux (RLRQ, c. C-65.01)* ainsi que l'article 2130 du *Code civil du Québec* (RLRQ ccq-1991) confirmant les modalités du mandat.

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à l'UMQ à toutes fins utiles.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

6.6) DIVERS / VARIOUS

6.6. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

AFFECTATION D'UN MONTANT DE 1 661,27 $ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – FONDS VERT MUNICIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2026 POUR LES REDEVANCES 2025 DE GAZIFÈRE INC.

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 229-20, le conseil a autorisé la Municipalité à signer une entente avec Gazifère inc. afin de déterminer les responsabilités de chacun, le partage des coûts, les conditions d'installation d'entretien et d'exploitation du réseau, les interventions et travaux requis sur son territoire, etc.;

ATTENDU QUE l'entente stipule que Gazifère inc. doit verser un montant forfaitaire annuel de 2,5 % des coûts totaux des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Gazifère inc. sur le territoire de la Municipalité et ce, à compter du 1 janvier 2020;

ATTENDU QUE ce montant forfaitaire est de 1 661,27 $ pour les travaux effectués par Gazifère inc. en 2025;

ATTENDU QUE ce montant sera affecté à l'excédent affecté - Fonds vert municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2026 un montant de 1 661,27 $ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-11-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Fonds vert municipal).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.6. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

AFFECTATION D'UN MONTANT DE 8 883,88 $ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – FONDS VERT MUNICIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2026 POUR LES TARIFICATIONS 2024 ET 2025 AU FONDS DES MUNICIPALITÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

ATTENDU QUE par la résolution numéro 369-20, la Municipalité a adhéré au Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB);

ATTENDU QUE chaque municipalité était invitée à contribuer au Fonds en y versant annuellement un montant maximum de 1,00 $ par unité de taxation et que les sommes accumulées serviraient à réaliser des projets de protection ou d'amélioration des milieux naturels;

ATTENDU QUE le Fonds MB n'a pas été renouvelé en 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a perçu un montant de 1,00 $ par unité de taxation en 2024 pour un montant de 4 428,27 $ et en 2025, pour un montant de 4 455,61 $ pour le Fonds MB;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 177-26, une réserve financière a été créée pour un Fonds vert municipal réservé au développement durable, à la protection de l'environnement et la biodiversité;

ATTENDU QUE ces montants doivent être affectés à l'excédent affecté - Fonds vert municipal pour un total de 8 883,88 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2026 un montant de 8 883,88 $ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-11-000 (Excédent de fonctionnement affecté / Fonds vert municipal).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

6.7. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

DÉMISSION DE L'EMPLOYÉE NUMÉRO 883

ATTENDU QUE le 5 juin 2026, la Municipalité recevait la lettre de démission de l'employée numéro 883 effective le 19 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'accepter la démission de l'employée numéro 883 et de la remercier pour son travail et son dévouement durant son année au sein de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.7. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

ENTENTE DE FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 34

ATTENDU QU'UNE entente de terminaison d'emploi entre l'employé numéro 34, le syndicat et la direction générale a été signée le 23 juin 2026;

ATTENDU QUE le Conseil municipal entérine l'entente signée par la direction générale, le 23 juin 2026 concernant l'employé numéro 34;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de rompre le lien d'emploi de l'employé numéro 34 en date du 30 juin 2026 et de le remercier pour son travail et son dévouement durant ses années de service au sein de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.7. c)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

DÉMISSION DE L'EMPLOYÉE NUMÉRO 643

ATTENDU QUE le 29 juin 2026, la Municipalité recevait la démission de l'employée numéro 643 effective le 16 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'accepter la démission de l'employée numéro 643 et de la remercier pour son travail et son dévouement durant son année au sein de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

7.1. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE DROITE POUR ENTRÉE CHARRETIÈRE/ALLÉE D'ACCÈS – 3, CHEMIN SHERRIN – DISTRICT ÉLECTORAL 4

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme étant le lot 3 031 024 du cadastre du Québec, également désigné comme le 3, chemin Sherrin, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre une marge latérale droite de 2,94 m, alors que le règlement prescrit une marge minimale de 4,50 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) d'accorder la présente demande à l'égard du plan soumis;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 19 juin 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- Accorde/Accorde sous conditions/Refuse la demande de dérogation mineure sur le lot 3 031 024 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Sherrin, afin de permettre une marge latérale droite de 2,94 m, alors que le Règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une marge minimale de 4,50 m.
- Conditionnellement:
  - au dépôt, lors de la demande de permis, d'un plan démontrant que le tracé de l'allée d'accès a été optimisé afin de limiter la coupe d'arbres matures et d'assurer un accès sécuritaire au terrain ;
  - à ce que l'allée d'accès commune existante soit démantelée du côté du lot 3 031 024 et que cet espace soit renaturalisé.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20015, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

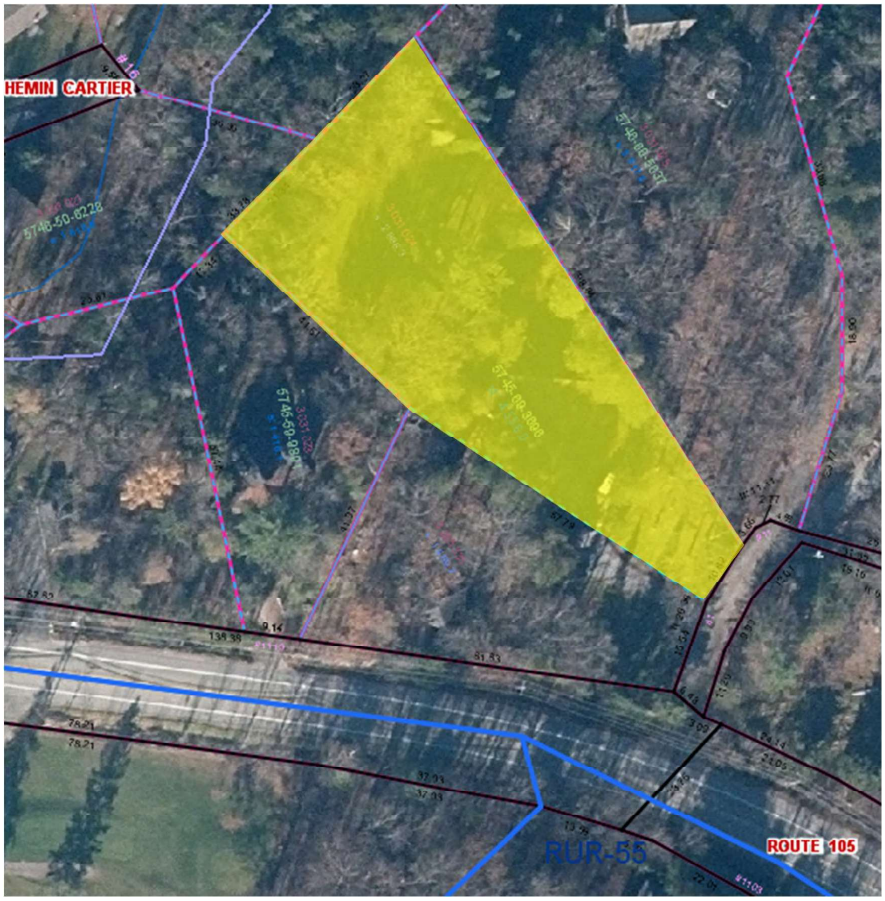

PLANS DE LOCALISATION - 3, CHEMIN SHERRIN
DM – MARGE LATÉRALE DROITE

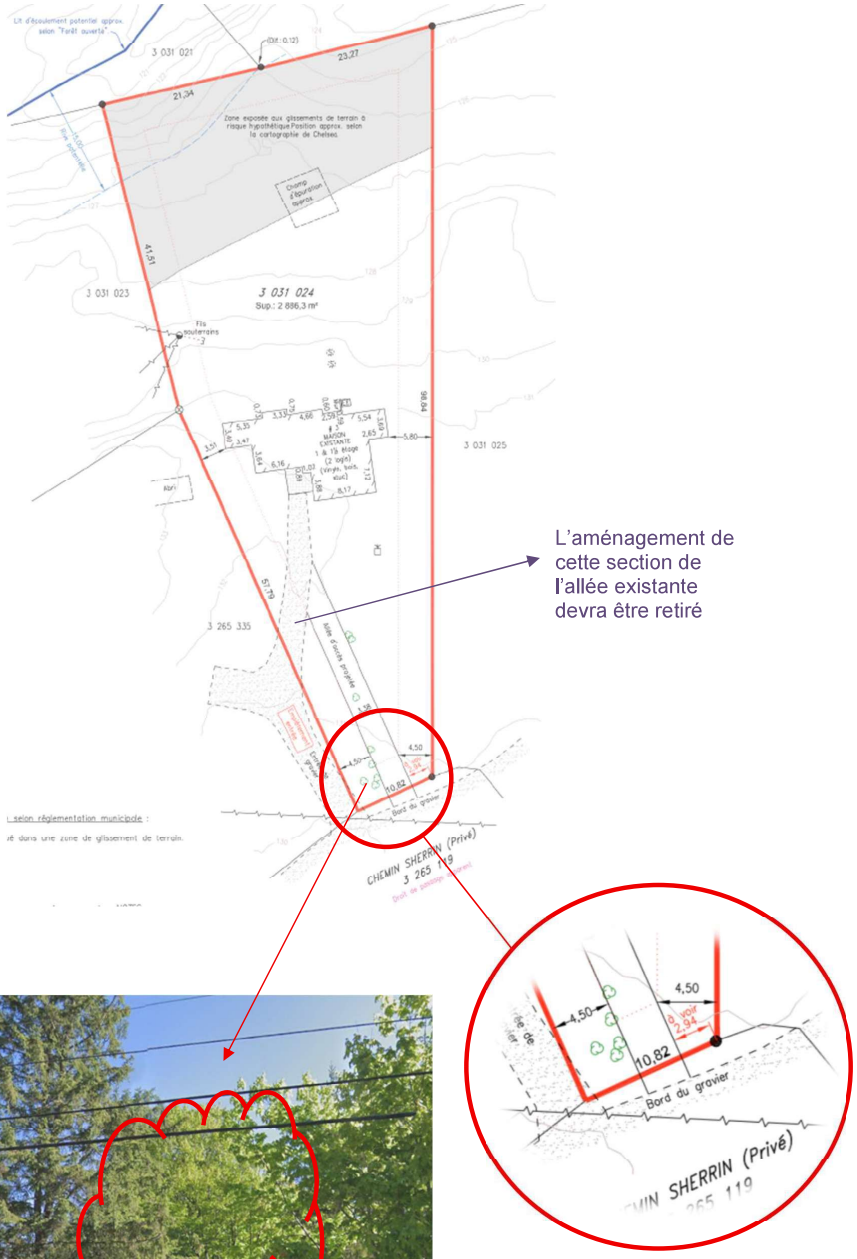

PLANS D'IMPLANTATION - 3, CHEMIN SHERRIN
DM – MARGE LATÉRALE DROITE

7.1. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE DROITE ET LARGEUR DU TROTTOIR – 141, CHEMIN MARC-AURÈLE-FORTIN – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme étant le lot 6 164 238 du cadastre du Québec, également désigné comme le 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre l'aménagement d'un trottoir en pavé uni d'une largeur de 2,12 m situé à 0 m de la ligne latérale droite du terrain au lieu d'une largeur maximale de 1 m (article 7.1.1) ainsi qu'une distance minimale de 0,5 m des lignes latérales (article 4.2.4), afin de permettre l'accès aux bacs de matières résiduelles et de faciliter l'accès à la cour arrière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) de ne pas accorder la présente demande à l'égard du plan soumis;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 19 juin 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- Accorde/Accorde sous conditions/Refuse la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 238 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin, afin de permettre l'aménagement d'un trottoir en pavé d'une largeur de 2,12 m situé à 0 m de la ligne latérale droite du terrain, alors que le Règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une largeur maximale pour les trottoirs de 1 m (article 7.1.1) ainsi qu'une distance minimale de 0,5 m des lignes latérales (article 4.2.4).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20016, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

PLANS DE LOCALISATION - 141, CHEMIN MARC-AURELE-FORTIN
DM – MARGE LATÉRALE DROITE ET LARGEUR TROTTOIR

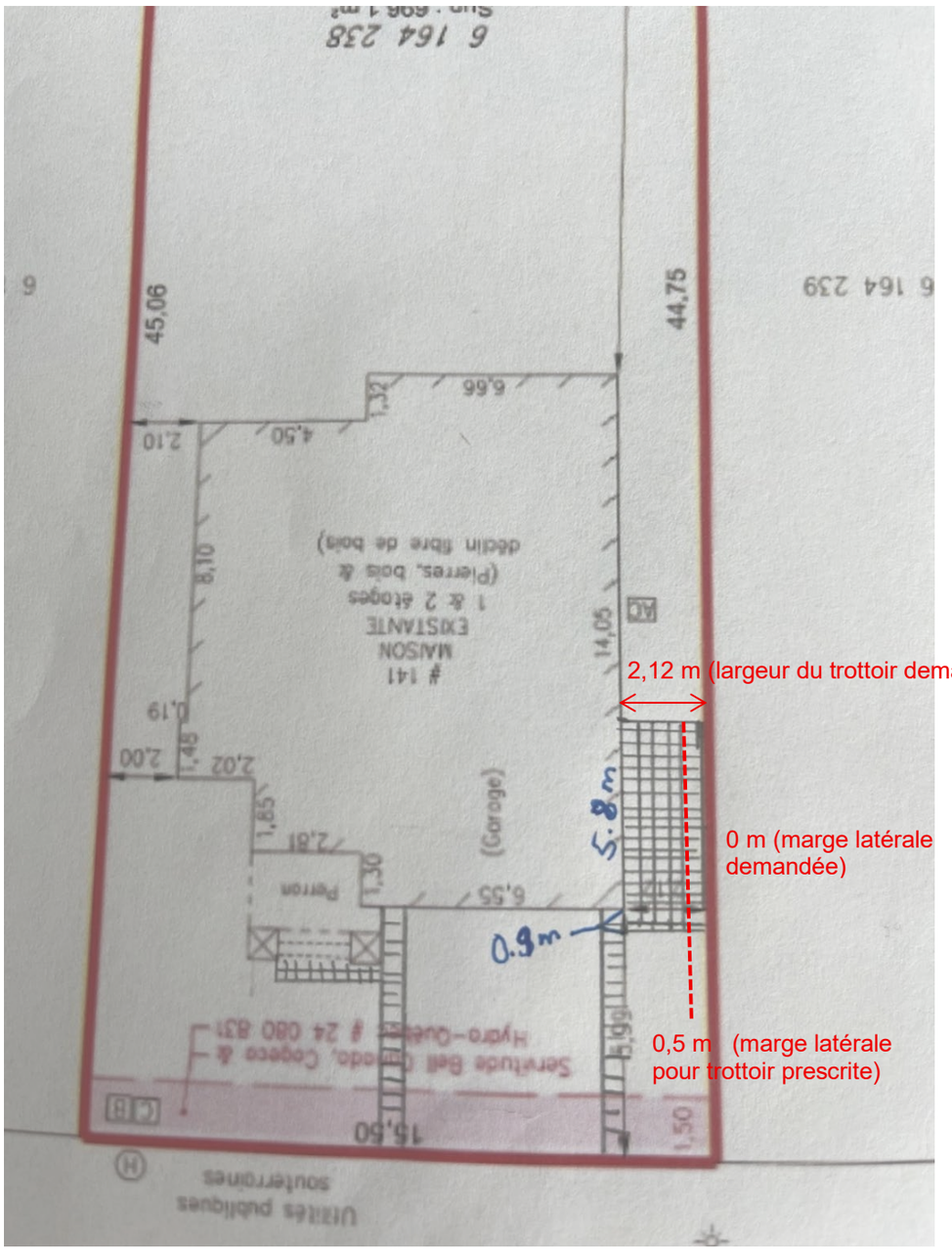

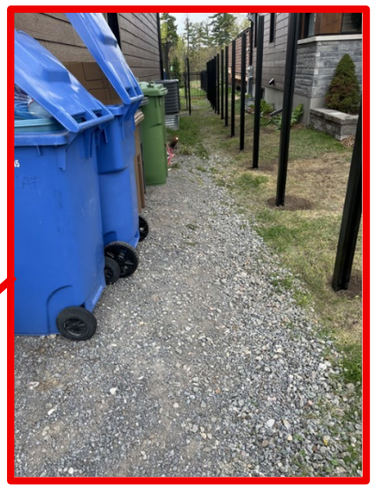

PLANS DE LOCALISATION - 141, CHEMIN MARC-AURELE-FORTIN
DM – MARGE LATÉRALE DROITE ET LARGEUR TROTTOIR

OBJECTIF 3[4]

Réduire l'empreinte écologique et exiger des pratiques de constructions durables

Les moyens de mise en œuvre :

1. Réduire les quantités de déchets destinés à l'enfouissement en favorisant la réduction à la source, entre autres, à travers un programme de sensibilisation sur le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles.
2. Poursuivre la mise en œuvre et la révision périodique du Plan d'action en développement durable (PADD) afin que toutes les interventions et réflexions sur la gestion du territoire soient effectuées dans une perspective de développement durable.
3. Mettre en œuvre le Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) traitant de la réduction des émissions des gaz à effet de serre et de la consommation d'eau et d'énergie.
4. Favoriser les innovations architecturales durables « vertes » réduisant l'impact sur l'environnement en promouvant les constructions intégrées aux milieux naturels et réduisant l'empreinte écologique telles les constructions de type LEED, Novoclimat, solaires passifs, toitures végétales, etc.
5. Travailler en collaboration avec les intervenants, les services municipaux et les entités publiques concernées à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour atteindre une neutralité carbone d'ici 2050.
6. Établir des moyens permettant de réduire les îlots de chaleur en misant sur des méthodes de verdissement et des mesures de diminution des espaces asphaltés, notamment par l'augmentation de la canopée urbaine, l'utilisation de matériaux possédant un grand pouvoir réfléchissant solaire et thermal et un meilleur encadrement des aires de stationnement.
7. Promouvoir l'utilisation de matériaux perméables dans l'aménagement des aires de stationnement.

EXTRAIT DU PLAN D'URBANISME - 141, CHEMIN MARC-AURELE-FORTIN
DM – MARGE LATÉRALE DROITE ET LARGEUR TROTTOIR

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

7.2. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7,2026, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE ATTACHÉE – 1716, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 5

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 724 882 au cadastre du Québec, également connu comme étant le 1716, Route 105, a présenté une demande d'approbation en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22 afin d'autoriser l'installation d'une enseigne attachée;

ATTENDU QUE l'enseigne devra être conforme aux critères du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, avec conditions, en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- Approuve/Approuve avec conditions/Refuse en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22, un PIIA, sur le lot 3 724 882 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 1716, Route 105, afin d'autoriser l'installation d'une enseigne attachée pour le Dollarama.

- Conditionnellement :
  - à ce que l'enseigne soit éclairée par réflexion au moyen de luminaires de type col de cygne.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente autorisation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits à la demande 2026-20014, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

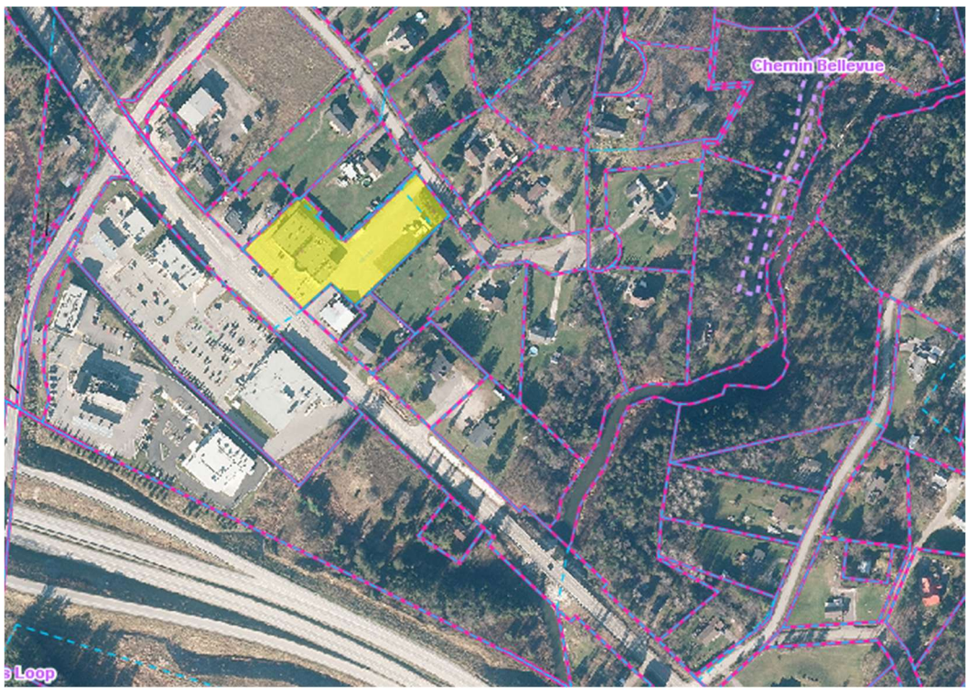

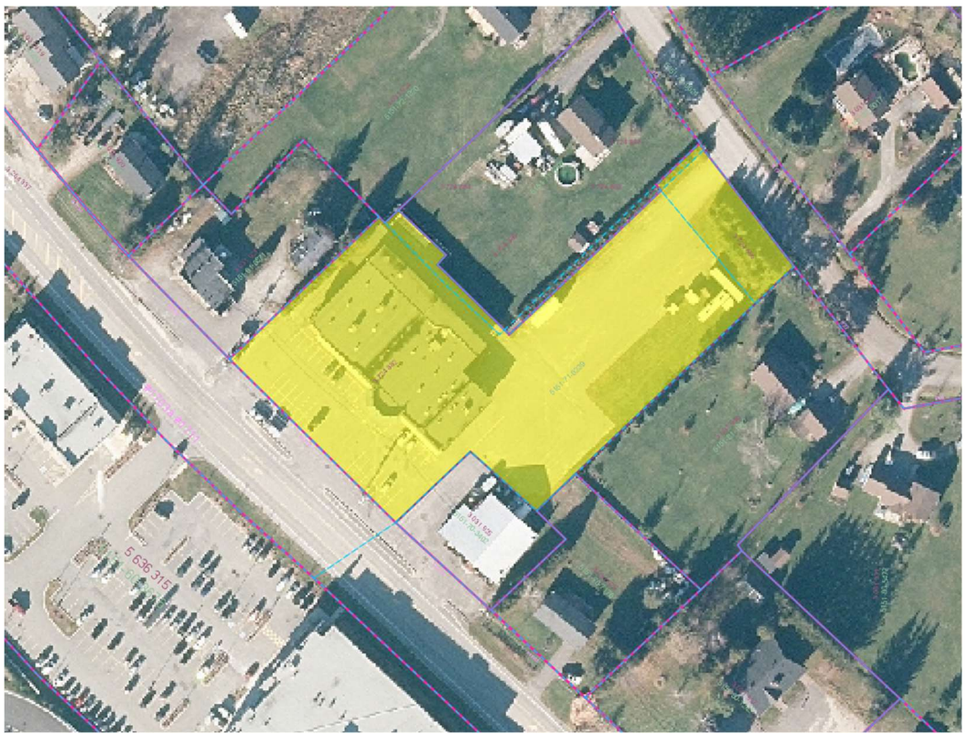

LOCALISATION – 1716, ROUTE 105
PIIA - ENSEIGNE COMMERCIALE

#		COULEURS CLIENT	COULEURS PRODUCTION	PAR	FINI
M1		JAUNE	3/16" OPTIX ACRYLIQUE #2037	CLIENT	TRANS.
M2		NOIR	1" TRIM NOIR	CLIENT	GLOSS
M2		PVC TEXTURE BOIS	PMS 343 C	CLIENT	SATIN
M3		PVC NON TEXTURE	PMS 343 C	CLIENT	SATIN
V1		VERT PMS 343 C	3M 3630-76	CLIENT	TRANS.
V2		CLAIR	3M 3660M	CLIENT	CLAIR
P1		VERT DOLLARAMA	BENJAMIN MOORE 2040-10 RAINFOREST FOLLIAGE	CLIENT	SATIN
P2		TBC	AGENCER COULEUR TOIT	CLIENT	SATIN

PLAN DE L'ENSEIGNE – 1716, ROUTE 105
PIIA – ENSEIGNE COMMERCIALE

7.2. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7,2026, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE DÉTACHÉE INTÉGRÉE À L'ENSEIGNE COLLECTIVE – 87, CHEMIN D'OLD CHELSEA – DISTRICT ÉLECTORAL 2

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 650 658 au cadastre du Québec, également connu comme étant le 87, chemin d'Old Chelsea, a présenté une demande d'approbation en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22 afin d'autoriser l'installation d'une enseigne détachée intégrée à l'enseigne collective;

ATTENDU QUE l'enseigne devra être conforme aux critères du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- Approuve/Approuve avec conditions/Refuse en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22, un PIIA, sur le lot 6 650 658 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 87, chemin d'Old Chelsea, afin d'autoriser l'installation d'une enseigne détachée intégrée à l'enseigne collective.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente autorisation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits à la demande 2026-20013, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

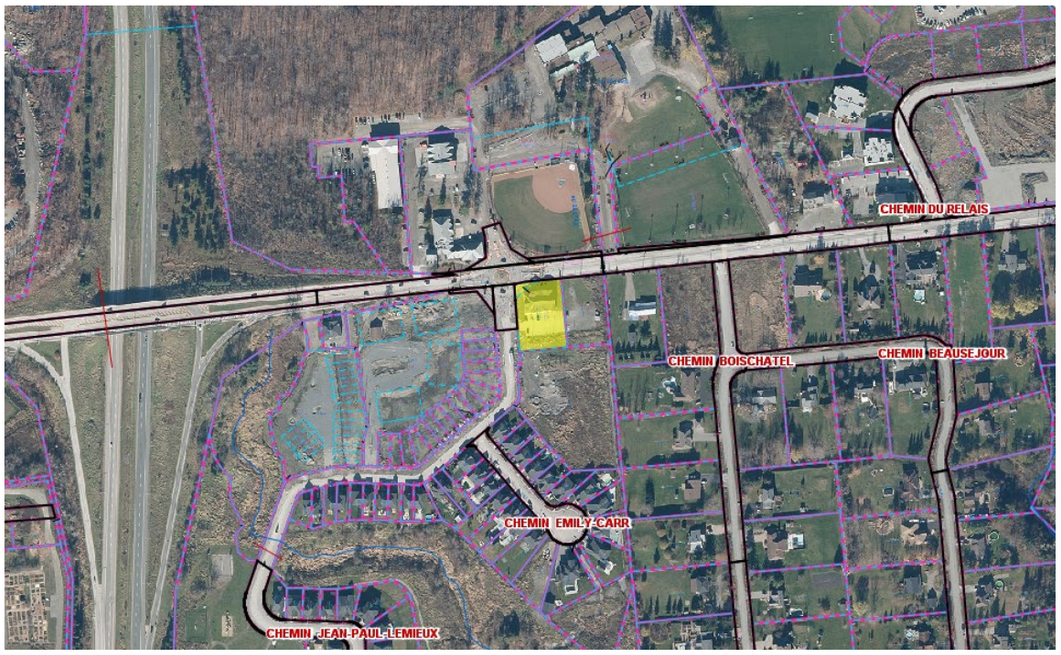

LOCALISATION – 87, CHEMIN D'OLD CHELSEA
PIIA - ENSEIGNE COMMERCIALE

UNE (1) ENSEIGNE À 2 COTÉS EXISTANTE À LETTRER

Échelle: 1:20

- Facades en aluminium existantes de chaque côté

PLAN DE L'ENSEIGNE – 87, CHEMIN D'OLD CHELSEA
PIIA – ENSEIGNE COMMERCIALE

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING

7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

7.5. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026 ordinary sitting

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1388-26 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1215-22– DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU RUISSEAU MEECH COMME TERRITOIRE DE CONNECTIVITÉ DES HABITATS

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a prévu, à l'annexe 5 du règlement de zonage, des territoires de connectivité des habitats visant à favoriser la mobilité des espèces et la continuité écologique du territoire, lesquels sont assujettis à des normes particulières d'encadrement;

ATTENDU QUE le ruisseau Meech constitue un élément structurant du réseau hydrique et écologique du territoire municipal et contribue à la connectivité des habitats;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter un territoire de connectivité des habitats associé au ruisseau Meech afin d'assurer la cohérence du réseau écologique prévu au règlement de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Premier projet de règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22– Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1388-26

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1215-22– DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU RUISSEAU MEECH COMME TERRITOIRE DE CONNECTIVITÉ DES HABITATS

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a prévu, à l'annexe 5 du règlement de zonage, des territoires de connectivité des habitats visant à favoriser la mobilité des espèces et la continuité écologique du territoire, lesquels sont assujettis à des normes particulières d'encadrement;

ATTENDU QUE le ruisseau Meech constitue un élément structurant du réseau hydrique et écologique du territoire municipal et contribue à la connectivité des habitats;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter un territoire de connectivité des habitats associé au ruisseau Meech afin d'assurer la cohérence du réseau écologique prévu au règlement de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

ARTICLE 2

L'annexe 5, intitulée « Plan des territoires de connectivité des habitats » est modifié par l'ajout du secteur du ruisseau Meech, lequel correspond au territoire illustré à l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3

La section 7.8, intitulée « Dispositions relatives à la protection des territoires de connectivité des habitats », est modifiée par l'ajout, après l'article 7.8.4, de l'article 7.8.5 suivant :

Article 7.8.5 Dispositions applicables à la protection du territoire de connectivité des habitats du ruisseau Meech

Dans les portions de territoire identifiées comme le secteur du ruisseau Meech dans le plan des territoires de connectivité des habitats, les dispositions suivantes s'appliquent :

1. L'installation d'une clôture ou autres éléments sur les lignes de propriété pouvant constituer un obstacle à la libre circulation des espèces sont prohibées, à l'exception des clôtures formant l'enceinte de sécurité entourant un bassin d'eau, tel une piscine ou un spa, ou une clôture entourant un potager.

2. Toute demande de permis de construction d'un nouveau bâtiment doit être accompagné d'un plan d'implantation démontrant la protection des arbres et le maintien du couvert végétal sur 70% de la superficie de la propriété.

3. À l'exception des lots cadastrés avant le 5 mai 2026 ou dont la demande complète d'avant-projet de lotissement a été déposée avant le 5 mai 2026, la largeur de la rive est portée à 30 m selon les modalités de délimitation contenues à la section 7.6. Sont exemptés les ouvrages et travaux reliés à l'installation d'un système septique lorsqu'ils sont implantés à 15 mètres ou plus de la ligne des hautes eaux mesurée horizontalement.

4. En présence d'habitats ou d'individus d'espèces menacées ou vulnérables sur le terrain, un rayon de protection de 30 m devra être maintenu autour de l'habitat identifié à l'étude ;

5. Malgré le paragraphe précédent, il est possible de déplacée une espèce menacée ou vulnérable avec l'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

6. Les bâtiments principaux et accessoires ainsi que les constructions accessoires ne peuvent occuper plus de 10% de la superficie du terrain.

ARTICLE 4

Remplacer, dans l'ensemble du règlement de zonage, toute référence au « ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques » par le « ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

ARTICLE 5

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 7e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Claudine Lacasse Directrice générale	Brian Nolan Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : ……... 5 MAI 2026

DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT : ……

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE : ……

DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT : ……

DATE DE DEMANDE DE RÉFÉRENDUM : ……..

DATE DE L'ADOPTION : ……..

NUMÉRO DE RÉSOLUTION : …….

DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : …….

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR : …….

Annexe A
Premier projet de règlement numéro 1388-26

Plan du territoire de connectivité des habitats du ruisseau Meech

Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire

7.5. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 /July 7, 2026, ordinary sitting

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1391-26

RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES

La conseillère/le conseiller donne avis de motion, présente et dépose le premier projet de règlement portant le numéro 1391-26 intitulé « Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes » et que lors d'une séance du conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

L'objectif de ce règlement est de modifier les dispositions relatives à l'éclairage des enseignes afin de prohiber les enseignes à éclairage interne et de favoriser des modes d'éclairage limitant la pollution lumineuse et la lumière intrusive.

_____
(conseillère/conseiller)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1391-26

RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme, l'apparence des constructions et de certains aménagements, dont les enseignes;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU'IL est important d'assurer la préservation des paysages naturels et du caractère villageois de la municipalité;

ATTENDU QUE cette modification vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en limitant les nuisances associées à l'éclairage des enseignes;

ATTENDU QUE l'éclairage des enseignes peut contribuer à la dégradation de l'environnement nocturne et générer de la lumière intrusive sur les propriétés voisines, et qu'il est souhaitable de privilégier des modes d'éclairage favorisant la protection du ciel nocturne;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de sa séance du 3 juin 2026;

ATTENDU QUE le CCU a jugé opportun d'étendre à l'ensemble du territoire municipal l'approche déjà appliquée au secteur du Centre-village en matière d'éclairage des enseignes afin d'assurer une cohérence dans la préservation des paysages naturels, du caractère villageois et de l'environnement;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

ARTICLE 2

L'article 6.1.5 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Types d'enseigne prohibés », est remplacé par l'article suivant :

« Article 6.1.5: Types d'enseigne prohibés

Les types d'enseignes prohibés sont les suivants :

1. Les enseignes conçues de façon à ressembler à une indication, une enseigne ou un signal de la circulation routière, autres que celles autorisées dans le cadre de l'application du Code de la sécurité routière, ainsi que les enseignes présentant un effet d'éblouissement pour les automobilistes ;

2. Les enseignes à éclairage ou à feux intermittents, clignotants (stroboscope) ou imitant les dispositifs avertisseurs (gyrophare ou autre) des véhicules de police, de pompier ou des services ambulanciers, ou utilisant de tels dispositifs pour attirer l'attention ;

3. Toute enseigne ou message dont l'éclairage est clignotant, pivotant ou rotatif ;

4. Les enseignes et les messages à éclairage translucide, soit un éclairage dont la source lumineuse est placée à l'intérieur du boîtier ou du dispositif de l'enseigne.

5. Toute enseigne ou message implantée sur les flancs ou le sommet d'un relief ;

6. Tout message publicitaire, au moyen de peinture, sur tout revêtement extérieur de bâtiments ainsi que sur le revêtement bitumineux et les clôtures de toute propriété ;

7. Les enseignes en papier ou en carton apposées ailleurs que sur les panneaux réclames et les tableaux d'affichage ;

8. Les enseignes et autres dispositifs en suspension dans les airs ou gonflables ;

9. Les enseignes projetées à l'aide de matériel audio-visuel, électronique ou lumineux ;

10. Les enseignes émanant un son ou un bruit.

11. Toute enseigne ou message dans le but de promouvoir un projet immobilier situé à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Chelsea. **»**

ARTICLE 3

L'article 6.1.11 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Éclairage des enseignes », est remplacé par l'article suivant :

« Article 6.1.11: Éclairage des enseignes

Une enseigne peut uniquement être éclairée par réflexion au moyen d'une source lumineuse placée à l'extérieur de l'enseigne et dirigée vers celle-ci. L'éclairage ne doit projeter, directement ou indirectement, aucun rayon lumineux vers une propriété voisine, vers le ciel ou vers la voie publique.

L'alimentation électrique de l'enseigne lumineuse doit être souterraine. Aucun fil aérien n'est autorisé.

L'éclairage doit présenter une intensité constante, non éblouissante et les équipements d'éclairage doivent être fixes.

Lorsqu'il est indiqué, au présent règlement, que l'enseigne doit être non lumineuse, aucun éclairage n'est autorisé. **»**

ARTICLE 4

L'article 6.3.1 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Éclairage des enseignes », est abrogé.

ARTICLE 5

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 7e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Claudine Lacasse	Brian Nolan
Directrice générale	Maire

DATE DE L’AVIS DE MOTION : …… 7 JUILLET 2026

DATE DE L’ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT : ……. 7 JUILLET 2026

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE : …….

DATE DE L’ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT : ……

DATE DE L’ADOPTION : ……..

NUMÉRO DE RÉSOLUTION : …….

DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : …….

DATE DE PUBLICATION DE L’AVIS D’ENTRÉE EN VIGUEUR : …….

7.5. c)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1391-26 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215 - 22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme, l'apparence des constructions et de certains aménagements, dont les enseignes;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU'IL est important d'assurer la préservation des paysages naturels et du caractère villageois de la municipalité;

ATTENDU QUE cette modification vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en limitant les nuisances associées à l'éclairage des enseignes;

ATTENDU QUE l'éclairage des enseignes peut contribuer à la dégradation de l'environnement nocturne et générer de la lumière intrusive sur les propriétés voisines, et qu'il est souhaitable de privilégier des modes d'éclairage favorisant la protection du ciel nocturne;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de sa séance du 3 juin 2026;

ATTENDU QUE le CCU a jugé opportun d'étendre à l'ensemble du territoire municipal l'approche déjà appliquée au secteur du Centre-village en matière d'éclairage des enseignes afin d'assurer une cohérence dans la préservation des paysages naturels, du caractère villageois et de l'environnement;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Premier projet de règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

7.5. c)

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1391-26

RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme, l'apparence des constructions et de certains aménagements, dont les enseignes;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU'IL est important d'assurer la préservation des paysages naturels et du caractère villageois de la municipalité;

ATTENDU QUE cette modification vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en limitant les nuisances associées à l'éclairage des enseignes;

ATTENDU QUE l'éclairage des enseignes peut contribuer à la dégradation de l'environnement nocturne et générer de la lumière intrusive sur les propriétés voisines, et qu'il est souhaitable de privilégier des modes d'éclairage favorisant la protection du ciel nocturne;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de sa séance du 3 juin 2026;

ATTENDU QUE le CCU a jugé opportun d'étendre à l'ensemble du territoire municipal l'approche déjà appliquée au secteur du Centre-village en matière d'éclairage des enseignes afin d'assurer une cohérence dans la préservation des paysages naturels, du caractère villageois et de l'environnement;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

ARTICLE 2

L'article 6.1.5 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Types d'enseigne prohibés », est remplacé par l'article suivant :

« Article 6.1.5: Types d'enseigne prohibés

Les types d'enseignes prohibés sont les suivants :

1. Les enseignes conçues de façon à ressembler à une indication, une enseigne ou un signal de la circulation routière, autres que celles autorisées dans le cadre de l'application du Code de la sécurité routière, ainsi que les enseignes présentant un effet d'éblouissement pour les automobilistes ;

2. Les enseignes à éclairage ou à feux intermittents, clignotants (stroboscope) ou imitant les dispositifs avertisseurs (gyrophare ou autre) des véhicules de police, de pompier ou des services ambulanciers, ou utilisant de tels dispositifs pour attirer l'attention ;

3. Toute enseigne ou message dont l'éclairage est clignotant, pivotant ou rotatif ;

4. Les enseignes et les messages à éclairage translucide, soit un éclairage dont la source lumineuse est placée à l'intérieur du boîtier ou du dispositif de l'enseigne.

5. Toute enseigne ou message implantée sur les flancs ou le sommet d'un relief ;

6. Tout message publicitaire, au moyen de peinture, sur tout revêtement extérieur de bâtiments ainsi que sur le revêtement bitumineux et les clôtures de toute propriété ;

7. Les enseignes en papier ou en carton apposées ailleurs que sur les panneaux réclames et les tableaux d'affichage ;

8. Les enseignes et autres dispositifs en suspension dans les airs ou gonflables ;

9. Les enseignes projetées à l'aide de matériel audio-visuel, électronique ou lumineux ;

10. Les enseignes émanant un son ou un bruit.

11. Toute enseigne ou message dans le but de promouvoir un projet immobilier situé à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Chelsea. **»**

ARTICLE 3

L'article 6.1.11 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Éclairage des enseignes », est remplacé par l'article suivant :

« Article 6.1.11: Éclairage des enseignes

Une enseigne peut uniquement être éclairée par réflexion au moyen d'une source lumineuse placée à l'extérieur de l'enseigne et dirigée vers celle-ci. L'éclairage ne doit projeter, directement ou indirectement, aucun rayon lumineux vers une propriété voisine, vers le ciel ou vers la voie publique.

L'alimentation électrique de l'enseigne lumineuse doit être souterraine. Aucun fil aérien n'est autorisé.

L'éclairage doit présenter une intensité constante, non éblouissante et les équipements d'éclairage doivent être fixes.

Lorsqu'il est indiqué, au présent règlement, que l'enseigne doit être non lumineuse, aucun éclairage n'est autorisé. **»**

ARTICLE 4

L'article 6.3.1 du règlement numéro 1215-22, intitulé « Éclairage des enseignes », est abrogé.

ARTICLE 5

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 7e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2026.

Claudine Lacasse	Brian Nolan
Directrice générale	Maire

DATE DE L’AVIS DE MOTION : …… 7 JUILLET 2026

DATE DE L’ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT : ……. 7 JUILLET 2026

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE : …….

DATE DE L’ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT : ……

DATE DE L’ADOPTION : ……..

NUMÉRO DE RÉSOLUTION : …….

DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : …….

DATE DE PUBLICATION DE L’AVIS D’ENTRÉE EN VIGUEUR : …….

Éclairage extérieur

Bonnes pratiques en matière de contrôle de la pollution lumineuse

Les luminaires mal conçus, mal orientés, ou utilisés abusivement, génèrent de la lumière excessive que l'on définit comme la pollution lumineuse. Les rues, les stationnements, les parcs, les édifices publics, commerciaux et industriels, ainsi que les résidences privées sont souvent trop éclairées pendant toute la nuit. Les conséquences de cette utilisation inadéquate de l'éclairage nocturne sont nombreuses, dont l'éblouissement, la diffusion de lumières intrusives et la perte importante d'énergie. En illuminant le ciel inutilement, les luminaires fautifs mettent aussi en péril l'observation des étoiles, nuisent aux amoureux de la nature et portent atteinte à la faune et à l'équilibre des écosystèmes.

Pollution lumineuse - Conséquences

Le voilement des étoiles

Lorsque la lumière se propage vers le ciel et rencontre les particules présentes dans l'atmosphère, elle est réfléchie vers la Terre, augmentant ainsi la brillance du ciel. Plus le fond du ciel est éclairé, moins les étoiles sont visibles.

Ciel exempt de pollution lumineuse

Ciel masqué par la pollution lumineuse

L'éblouissement et la visibilité

L'éblouissement peut nous aveugler, créer un inconfort visuel et limiter notre capacité de distinguer les obstacles rencontrés. Dans la plupart des cas, la responsabilité incombe à une mauvaise utilisation de l'éclairage qui accentue les risques d'accidents. La photo de droite illustre bien à quel point un éclairage puissant, mal dirigé et sans uniformité s'avère éblouissant et nuisible à notre visibilité : le piéton à l'avant-plan est à peine perceptible!

La lumière intrusive

La lumière intrusive, quant à elle, c'est la lumière de l'extérieure qui pénètre dans nos espaces privés ou qui éclaire au-delà des limites de propriété. La lumière intrusive porte atteinte à notre vie privée et à notre quiétude, tant à l'intérieur de nos résidences que dans nos jardins et nos cours, en plus de limiter notre accès à la beauté d'un ciel étoilé!

Lutter contre la pollution lumineuse ce n'est pas cesser d'éclairer, mais mieux éclairer

Choisir le luminaire adéquat

Choisir un luminaire adéquat est une étape essentielle qui permet de répondre aux objectifs des bonnes pratiques en matière de contrôle de la pollution lumineuse.

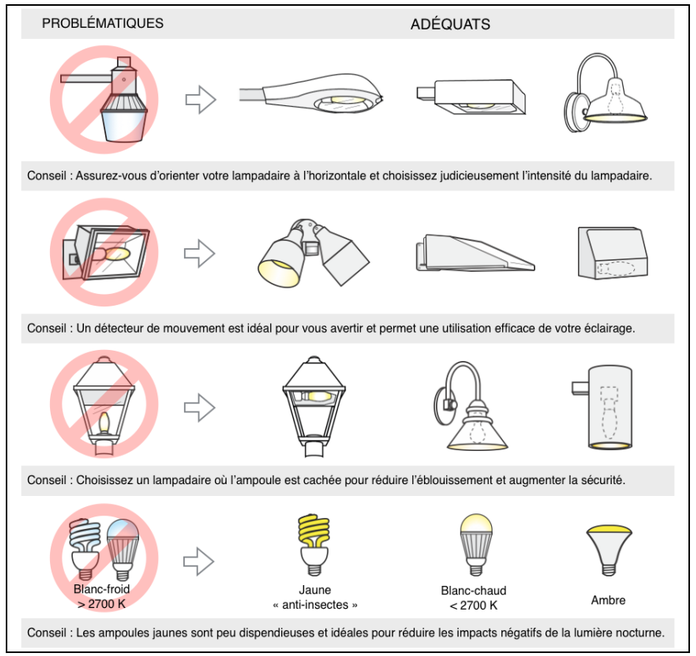

Installer le luminaire adéquat

- Aucune lumière émanant d'un appareil d'éclairage ne doit éblouir ou être intrusive aux propriétés voisines ou à la rue.
- Les appareils d'éclairage doivent être conçus et installés de façon à diriger tout flux lumineux vers le bas.
- Aucune lumière émanant d'un appareil d'éclairage ne doit éclairer le sol hors des limites du terrain sur lequel il est installé.
- L'ampoule d'un appareil d'éclairage doit être dissimulée par un abat-jour visant à limiter l'émission de lumière directe vers le ciel.

L'utilisation de projecteurs

Les projecteurs sont des luminaires dont la tête peut être orientée selon l'angle désiré. Fréquemment, ces dispositifs d'éclairage sont mal utilisés, projetant une quantité excessive de lumière directement vers le ciel ou hors des surfaces destinées à être éclairées.

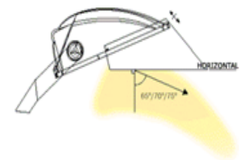

L'utilisation de projecteurs, soit pour l'éclairage des façades de bâtiments, des enseignes, des terrains de sports ou autres grandes surfaces, doit être réalisée de manière à limiter les pertes inutiles de lumière. Pour cela, le flux lumineux doit être orienté vers le sol, soit en inclinant les projecteurs adéquatement sous l'horizon, soit en leur apposant des visières externes ou internes.

La lumière utile d'un luminaire

Zone A – Voilement des étoiles : La lumière émise au-dessus de l'horizon est une pure perte. Elle nuit à l'observation des étoiles et gaspille de l'énergie.

Zone B – Éclairage éblouissant et intrusif: La lumière émise à moins de 10° sous l'horizon est éblouissante et risque de générer davantage de lumière intrusive sur les propriétés voisines

Zone C – Éclairage utile

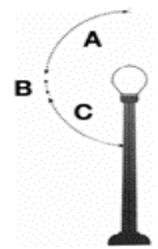

Réduire l'intensité des lampes

Évitez l'éclairage excessif en adoptant les stratégies suivantes :

- Privilégier le confort visuel.
- Utiliser des lampes moins énergivores et moins intenses (sodium ou DEL).
- Augmenter l'efficacité de certains appareils en les munissant de détecteurs de mouvement.
- Privilégier des appareils à l'échelle humaine.
- Utiliser des appareils de type défilé (cut-off).

Bien gérer les mises en lumière

La mise en lumière consiste à mettre en valeur l'architecture d'un bâtiment par son éclairage nocturne.

- Afin de limiter la pollution lumineuse et d'effectuer une bonne gestion des lumières, l'ampoule d'un appareil destiné à l'éclairage architectural doit être dissimulée par un abat-jour qui restreint l'émission de lumière directe vers le ciel. L'abat-jour devrait être conçu de manière à camoufler complètement l'ampoule électrique, sauf directement en-dessous de l'ampoule.
- Éviter l'utilisation de tout projecteur qui éclaire une façade vers le haut.

Source : Pinterest

Source :Pinterest

Contrôler les heures d'opération

Quelle que soit l'application concernée, il est préférable que les dispositifs d'éclairage soient dotés de systèmes de contrôle automatique qui permettent de restreindre les heures d'opération, diminuant ainsi la consommation électrique et le niveau de pollution lumineuse.

Installer une minuterie, un détecteur de mouvement, ou prendre l'habitude d'éteindre ses lumières en allant se coucher, sont tous des actions simples, mais efficaces qui limitent l'utilisation de l'éclairage selon le besoin.

Planifier l'éclairage des espaces publics

Il est important de planifier et d'intégrer ces concepts d'éclairage au mobilier urbain, tant au niveau du design des appareils que dans leur positionnement, pour créer une ambiance de rue sécuritaire et conviviale.

Ce premier exemple illustre un flux lumineux bien contrôlé, qui offre une bonne visibilité aux usagers de l'espace public tout en minimisant les pertes de lumière vers le ciel et vers les bâtiments privés.

Ce deuxième cas, toutefois, illustre un luminaire qui contrôle très peu son flux lumineux; la lumière est émise dans toutes les directions. Bref, voilà une situation à éviter, tant pour des raisons énergétiques que pour assurer le respect de la vie privée et la sauvegarde du ciel étoilé!

Exemples d'éclairage des espaces publics

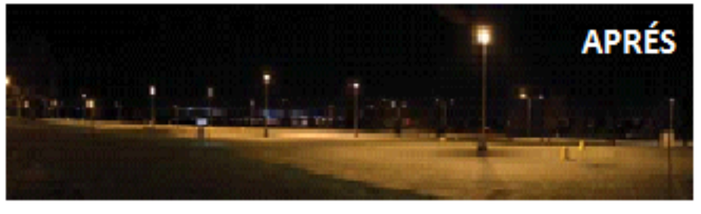

Limiter l'utilisation des sources lumineuses blanches

Privilégiez l'utilisation de sources lumineuses de couleur ambrée à celles de couleur blanche. Ces dernières sont les plus dommageables pour le voilement des étoiles et pour la santé en raison de leur grande proportion de lumière bleue.

Qu'est-ce que l'efficacité du luminaire ?

En plus d'envoyer une grande proportion de leur lumière directement vers le ciel, certains luminaires éclairent en dehors des surfaces visées et donc au-delà des besoins réels. Ce suréclairage augmente inutilement la quantité de lumière réfléchie du sol vers le ciel, ce qui provoque davantage de lumière intrusive et de pollution lumineuse. Il est donc crucial de choisir un luminaire adapté aux besoins réels qui offre un contrôle sur la couverture du flux lumineux et de porter une attention particulière à son orientation lors de son installation.

Sources d'information pour l'élaboration de ce document :

Réserve internationale de CIEL ÉTOILÉ du Mont-Mégantic
http://ricemm.org/pollution-lumineuse/

ASTROLab du Mont-Mégantic
Guide technique et réglementaire sur l'éclairage extérieur
www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/.../guide_technique...

Affichage et éclairage - MRC de La Côte-de-Beaupré
www.mrccotedebeaupre.com/.../Fiche14_affichageeclairage

Règlement relatif à l'éclairage extérieur - Ville de Sutton
https://sutton.ca/wp-content/.../Reglement-no-233_Eclairage.

Chelsea Web Site: www.chelsea.

7.6) DIVERS / VARIOUS

7.6. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

DEMANDE DE DÉSIGNATION POUR UN CHEMIN PRIVÉ – CHEMIN DE LA LUNE – DISTRICT ÉLECTORAL 5

ATTENDU QUE les représentants du développement Village de la Riviere S.E.N.C. ont soumis une demande afin de nommer le chemin privé, chemin de la Lune;

ATTENDU QUE ces nouvelles désignations ont pour but de faciliter le repérage et les accès des lots qui seront situés sur ce chemin par les services d'urgences (ambulanciers, pompiers, policiers), les résidents et leurs invités;

ATTENDU QUE le nom proposé n'est pas déjà présent dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le nom proposé remplace « chemin Luna », approuvé par la résolution 131-26, lequel a été refusé par la Commission de toponymie du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère , appuyé par le conseiller et résolu que le conseil :

- approuve/refuse la demande visant à nommer le nouveau chemin « chemin de la Lune », que la présente résolution remplace la résolution 131-26 approuvant la désignation « chemin Luna » et que la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec pour approbation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

7.6. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

LOTISSEMENT – LOT 3 030 772 AU CADASTRE DU QUÉBEC – COMPENSATION POUR PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS ET CESSION D'UNE SURLARGEUR DE TERRAIN – DISTRICT ÉLECTORAL 4

ATTENDU QUE le propriétaire d'une partie du lot 3 030 772 au cadastre du Québec, propriété située en bordure de la route 105, désire diviser son terrain en trois (3) lots à bâtir tel que démontré au plan projet de subdivision préparé par Monsieur Alex Robert, arpenteur-géomètre, en date du 25 novembre 2025 et révisé en date du 24 mars 2026 et portant le numéro 199 de ses minutes;

ATTENDU QUE le projet de subdivision n'est pas assujetti à la procédure de PIIA en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22, article 1.1.7, alinéa 1, paragraphe 6, puisqu'aucun nouveau chemin n'est créé;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, de concert avec les autres services municipaux concernés, a analysé le projet de lotissement et estime qu'une compensation pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels sous forme monétaire est préférable à une cession de terrain, notamment en raison de la proximité du parc Southridge;

ATTENDU QUE, conformément au règlement de lotissement, les sommes d'argent versées doivent représenter 10% de la valeur marchande du terrain établie, aux frais du propriétaire, par un évaluateur agréé, avec lequel la municipalité est en accord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- approuve/refuse le paiement en argent de la compensation pour parcs, terrains de jeux et espaces naturels représentant 10% de la valeur marchande du terrain;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY

9. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

ACQUISITION DU LOT 4 993 890 AU CADASTRE DU QUÉBEC DÉSIGNÉ COMME ÉTANT LE CHEMIN MAIDAN

ATTENDU QUE la Municipalité entend acquérir le lot 4 993 890 au cadastre du Québec désigné comme étant le chemin Maidan;

ATTENDU QUE le lot 4 993 890 au cadastre du Québec est actuellement immatriculé au nom de la société Maple Ridge Property Development Inc.;

ATTENDU QUE l'article 6 de la Loi sur la Voirie, L.R.Q., Chapitre V-9, mentionne : « Les routes construites ou reconstruites par le gouvernement en vertu de la présente loi ou de la Loi sur la voirie (chapitre V-8) sont, restent ou deviennent la propriété des municipalités locales sur le territoire desquelles elles sont situées »;

ATTENDU QU'À la suite de la dissolution de la société Maple Ridge Property Developments Inc., le lot 4 993 890 au cadastre du Québec sera donc transféré à la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité entend acquérir ledit lot afin d'assurer la sécurité routière lors de manœuvres de virage nécessaires à la réalisation de ses opérations municipales ;

ATTENDU QU'IL est dans l'intérêt public de procéder à cette acquisition ;

ATTENDU QUE la Municipalité ne prévoit ni mettre ce chemin aux normes applicables aux chemins municipaux ou chemins privés ni en prolonger le tracé, mais qu'elle en assurera néanmoins l'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte que le lot 4 993 890 au cadastre du Québec, désigné comme étant le chemin Maidan, soit transféré à la Municipalité à la suite de la dissolution de la société Maple Ridge Property Development Inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité en assumera l'entretien, sans toutefois s'engager à le mettre aux normes applicables aux chemins municipaux ou chemins privés ni à en prolonger le tracé.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

9. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (CCTMD)

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1369-26 constituant le comité consultatif des transports et de la mobilité durable, lequel doit recommander au conseil des décisions sur des matières reliées aux transports et à la mobilité durable;

ATTENDU QU'IL y a un siège à combler au sein du comité;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats et estime que la candidature retenue répond aux critères recherchés pour siéger à titre de membre du CCTMD;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de nommer la personne suivante comme membre du comité consultatif des transports et de la mobilité durable et ce pour un terme de deux (2) ans :

- M. Daniel Gélinas

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

10. a)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – BENJAMIN GRAVEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1370-26 constituant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières, lequel doit recommander au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser une problématique en lien avec la mission du présent comité;

ATTENDU QUE le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières a été renommé en 2026 et portait auparavant le nom de comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE Monsieur Benjamin Gravel siège au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières depuis le 2 juillet 2024 et ne renouvellera pas son mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la démission de Monsieur Benjamin Gravel à titre de membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10. b)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – DAVID MARCHESSEAULT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1370-26 constituant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières, lequel doit recommander au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser une problématique en lien avec la mission du présent comité;

ATTENDU QUE le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières a été renommé en 2026 et portait auparavant le nom de comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE Monsieur David Marchesseault siège au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières depuis le 5 mai 2020 et ne renouvellera pas son mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la démission de Monsieur David Marchesseault à titre de membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10. c)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – ÉLISABETH VEYRAT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1370-26 constituant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières, lequel doit recommander au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser une problématique en lien avec la mission du présent comité;

ATTENDU QUE le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières a été renommé en 2026 et portait auparavant le nom de comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE Madame Élisabeth Veyrat siège au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières depuis le 7 juillet 2014 et ne renouvellera pas son mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la démission de Madame Élisabeth Veyrat à titre de membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10. d)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – JULIE DUPONT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1370-26 constituant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières, lequel doit recommander au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser une problématique en lien avec la mission du présent comité;

ATTENDU QUE le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières a été renommé en 2026 et portait auparavant le nom de comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE Madame Julie DuPont siège au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières depuis le 8 mars 2022 et ne renouvellera pas son mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la démission de Madame Julie DuPont à titre de membre du comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10. e)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – MADAME LYNDA PEDLEY

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1370-26 constituant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières, lequel doit recommander au conseil municipal des orientations sur divers aspects touchants les services aux citoyens ou d'analyser une problématique en lien avec la mission du présent comité;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder au renouvellement du mandat d'un membre;

ATTENDU QUE Madame Lynda Pedley accepte un troisième mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte le renouvellement du mandat de Madame Lynda Pedley, et ce, pour un terme de 2 ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10. f)

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CIVIL – GESTION DES EAUX PLUVIALES ET AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS PUBLIC À LA RIVIÈRE GATINEAU AU CHEMIN BURNETT

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a mandaté la firme KAP afin de réaliser un plan d'aménagement de la rive du chemin Burnett dans le dossier d'accès public à la rivière Gatineau et que la firme a conclu que la pérennité des aménagements proposés est tributaire d'une gestion adéquate des eaux de ruissellement;

ATTENDU QUE l'aménagement projeté nécessite la conception d'ouvrage de drainage ainsi que la réalisation de calculs hydrologiques relevant d'une expertise en ingénierie civile et que la firme KAP a recommandé le recours à une firme spécialisée en ingénierie civile afin d'élaborer une solution de gestion des eaux pluviales adaptée au site;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a consulté la firme Équipe Laurence déjà mandatée dans le cadre du projet de réaménagement de la Voie Verte Chelsea pour le stationnement du chemin Burnett;

ATTENDU QUE la firme Équipe Laurence a soumis une offre de services complémentaires pour la réalisation des études et recommandations requises relativement à la gestion des eaux pluviales;

ATTENDU QUE les coûts prévus pour ce mandat sont de 15 000,00 $ plus taxes excluant les frais additionnels qui pourraient être requis advenant la nécessité d'obtenir une autorisation environnementale auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie à la firme Équipe Laurence le mandat de services professionnels en ingénierie civil visant l'analyse et la conception des mesures de gestion des eaux pluviales nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la rive du chemin Burnett.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

Séance ordinaire du 7 juillet 2026 / July 7, 2026, ordinary sitting

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que cette séance ordinaire soit levée.